

# Le Chênois

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÊNE-BOUGERIES, CHÊNE-BOURG ET THÔNEX

Fondé en 1915

Mars 2019 • n° 537



## Sommaire

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Avis                     | 2  |
| Dossier                  | 4  |
| Gros plan sur...         | 12 |
| Informations officielles | 13 |
| Culture                  | 37 |
| Formation                | 38 |
| Vie associative          | 39 |
| Sports & Loisirs         | 40 |
| Pêle-mêle                | 44 |

### Chêne-Bougeries



Souhaitez-vous exercer une activité bénévole ponctuelle dans la commune? Les possibilités de montrer sa bonne volonté en offrant du temps pour les autres sont très nombreuses, et voici deux exemples concrets qui pourraient vous intéresser: chauffeur bénévole pour transporter les aînés de la commune ou bien visites à domicile de personnes isolées. Alors, êtes-vous prêt à vous engager? 🌿

Voir en p. 17

## Communes en chantiers

*C'est une évidence: les communes chénoises vivent actuellement au rythme des chantiers, dont certains de grande envergure. Communaux d'Ambilly, gare CEVA, Clair-Val, pont de Sous-Moulin, une nuée d'ouvriers s'active sur des ouvrages et des constructions qui entravent régulièrement notre vie quotidienne, nous agacent souvent et nous font parfois regretter le temps d'avant. Qu'on le veuille ou non, les Trois-Chêne sont une porte d'entrée sur notre canton et un lieu de passage pour des milliers de voyageurs à pied, à vélo, en voiture, en tram et bientôt en train. Mais nos communes ne sont pas que ça: elles sont également un lieu de vie, de formation, de travail, de culture et de loisirs que les Autorités chénoises souhaitent préserver, tout en les dotant des infrastructures nécessaires à leur épanouissement. Découvrez, dans ce dossier, quelques chantiers emblématiques de notre région.*

KAARINA LORENZINI, RÉDACTRICE EN CHEF

[Lire en pp. 4 à 11](#)

### Chêne-Bourg



Voici une initiative originale qu'ont souhaité soutenir les Autorités de la commune: un vestiaire solidaire! "Vestitroc" permet désormais aux parents des quatre écoles primaires et de la crèche de Chêne-Bourg d'échanger des jeux, des habits de 0 à 14 ans, des livres ou des articles de puériculture, en toute simplicité et dans un local dédié. Il suffisait d'y penser! 🌿

Voir en p. 23

### Thônex



La police municipale dévoile, dans ce numéro, son nouveau concept d'îlotage qui va lui permettre une plus grande proximité avec la population. Pour ce faire, la commune a été divisée en 11 secteurs d'îlotage qui ont été attribués à des agents référents. 🌿

Voir en p. 31

## Pour aller plus loin...

Le harcèlement en milieu scolaire... comment en parler aux jeunes? Michèle Cart a trouvé un excellent moyen, en créant Rose & Rose, une pièce de théâtre sur ce thème dans laquelle les acteurs sont des élèves! C'est donc au Cycle de la Florence que notre journaliste Hervé Annen s'est rendu pour les rencontrer en pleine répétition et leur demander leur avis sur ce problème et les moyens d'y remédier. 🌿

K.L.

[Lire en p. 12](#)



### Thème du prochain numéro:

**Les Trois-Chêne,  
ma vraie nature**

Délai rédactionnel et publicitaire:  
**Lundi 25 mars 2019**

Prochaine distribution: **10 mai 2019**

PUBLICITÉ

**AGENA**  
TV - HIFI - VIDEO

**Le service à domicile et personnalisé**

Conseil, vente, entretien, dépannage, installation dans les domaines de :

- l'audio, la vidéo, le home-cinéma • la vidéo-surveillance
- l'alarme, la sécurité • les antennes TNT et satellites
- les réseaux, le câble, l'électricité, etc.

**Abonnements:** Canal+, Canal sat, UPC câblecom et Swisscom

**SONORISATION DE MANIFESTATIONS**
**Tél. 022 348 88 80 • www.agena.ch • info@adena.ch**


Avec Cuivre tout,  
prenez la bonne direction...

**30 ANS**  
1988-2018

**cuivre tout**  
LES TOITURES

Route de Chêne 82 - 1224 Chêne-Bougeries | T: 022 781 81 81 | www.cuivretout.ch

**Nouvelles du sondage  
& du concours,  
Le Chênois n° 536**

Chers lecteurs et chères lectrices,

Nous vous remercions de tout cœur pour votre participation active à notre sondage d'opinion. Les résultats seront publiés dans notre numéro de mai 2019. Les étudiantes de la HEG chargées du dépouillement et de l'analyse de vos réponses sont à pied d'œuvre et nous attendons avec impatience le bilan de cette enquête.

En ce qui concerne le concours, le tirage au sort sera effectué prochainement. Les gagnants seront avisés personnellement. Alors encore un peu de patience !

La Rédaction



**Votre avis compte!**

Nous sommes 4 étudiantes de la Haute École de Gestion (HEG) et avons été chargées de réaliser un sondage d'opinion sur Le Chênois. Cette enquête nous permettra d'enrichir nos réponses aux questions posées dans le Chênois. Vos réponses à ce bref questionnaire vous permettront de participer à un tirage au sort d'un voyage à la Mer de la Côte d'Azur.

**ACTIVITES**

1. Répondez à toutes les questions de la page 1 et 2.

2. Choisissez une activité de la page 3 et 4.

3. Choisissez une activité de la page 5 et 6.

4. Choisissez une activité de la page 7 et 8.

5. Choisissez une activité de la page 9 et 10.

6. Choisissez une activité de la page 11 et 12.

7. Choisissez une activité de la page 13 et 14.

8. Choisissez une activité de la page 15 et 16.

9. Choisissez une activité de la page 17 et 18.

10. Choisissez une activité de la page 19 et 20.

**PRÉSENTATION DU JOURNAL**

1. Quel est votre avis sur le journal Le Chênois ?

2. Le journal Le Chênois est-il intéressant ?

3. Le journal Le Chênois est-il utile ?

4. Le journal Le Chênois est-il agréable à lire ?

5. Le journal Le Chênois est-il facile à lire ?

6. Le journal Le Chênois est-il bien présenté ?

7. Le journal Le Chênois est-il bien écrit ?

8. Le journal Le Chênois est-il bien illustré ?

9. Le journal Le Chênois est-il bien édité ?

10. Le journal Le Chênois est-il bien distribué ?

**FUTUR SITE INTERNET**

1. Consultez-vous le site internet du Chênois ?

2. Si oui, quel est votre avis sur le site ?

3. Si non, pourquoi ?

4. Si oui, quel est votre avis sur le contenu ?

5. Si non, pourquoi ?

6. Si oui, quel est votre avis sur la présentation ?

7. Si non, pourquoi ?

8. Si oui, quel est votre avis sur la qualité de l'écriture ?

9. Si non, pourquoi ?

10. Si oui, quel est votre avis sur la qualité des illustrations ?

11. Si non, pourquoi ?

12. Si oui, quel est votre avis sur la qualité de l'édition ?

13. Si non, pourquoi ?

14. Si oui, quel est votre avis sur la qualité de la distribution ?

15. Si non, pourquoi ?

**Impressum**
**Le Chênois**

 Organe officiel des communes  
de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex  
depuis février 1926

**N° 537 - 104<sup>e</sup> année**
**Distribution:** vendredi 29 mars

**Tirage utile:** 16'200 exemplaires

**Editeur responsable:**

Julie Bersier, présidente (CM Thônex)

**Comité de l'Association Le Chênois:**

Isabelle Neuder, vice-présidente (CM Chêne-Bourg);

Florian Gross, trésorier (CM Chêne-Bougeries);

Flavio Borda d'Agua, secrétaire (CM Chêne-Bougeries);

Sofia Silva de Moura (CM Chêne-Bourg); Bastien

Leutenegger (CM Thônex); Marion Garcia Bedetti (CA

déléguée à la culture, Chêne-Bougeries);

Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);

Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

**Rédactrice en chef:** Kaarina Lorenzini

kaarina.lorenzini@lechenois.ch

**Equipe de rédaction:** Liliane Roussy, Laura Etienne,

Gabriela Cabré, Lucie Hainaut, Hervé Annen, Stephan

Bruggmann et Jean Michel Jakobowicz.

**Partenaires rédactionnels:** Bibliobus, Josette Félix,

Genèvefamille.ch, Naries, Maylis et Sui Generis.

**NB:** La Rédaction n'est pas responsable des avis personnels exprimés soit par les personnes interviewées, soit par nos journalistes et reflets dans les articles de fond parus dans nos dossiers thématiques.

**Secrétariat de la rédaction:** Françoise Allaman

Case postale 145 - 1225 Chêne-Bourg

T. 022 349 24 81 (répondeur)

F. 022 349 14 81 - redaction@lechenois.ch

https://www.facebook.com/LeChenois/

**Administration (publicités):**

Journal Le Chênois - pub@lechenois.ch

**Préresse:** Siska Audeoud,

Hadès graphisme pour Le Chênois

**Impression:** Alar Roto Presse SA, Genève

**Distribution (La Poste):**

Tous ménages dans les Trois-Chênes

**Abonnement:** CHF 20.-/an

**Dates de distribution en 2019:** 10 mai, 7 juin,

20 septembre, 25 octobre et 29 novembre

PUBLICITÉ

**Moins d'énergie et plus  
de qualité de vie**

 Les fenêtres EgoKiefer à isolation record permettent  
une réduction des déperditions de chaleur par les  
fenêtres pouvant atteindre 75 %.

**Protection du climat comprise.**

Votre spécialiste:

**biedermann**  
les métiers du bois

 9, chemin Deluc  
1224 Chêne-Bougeries  
Tél. 022 869 04 04  
Fax 022 869 04 14  
www.biedermann-sa.com

Toujours des idées d'avance.

**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes  
A leading brand of AFG



la troupe  
et  
*Confiture.*  
présentent

# Capucine Lhemanne

Je ne suis pas  
toute seule

mise en scène par Maryse Estier

**Salle Point favre**

**du 15 au 19 mai 2019**

Avenue. F.-A. Grison 6 | 1225 Chêne-Bourg

**SSA** SOCIÉTÉ  
SUISSE DES  
ARTS

**FE** FONDATION  
ENGELBERTS  
POUR LES ARTS  
ET LA CULTURE

*Camendice*

**CHÊNE-BOURG**  
COMMUNE DE  
CHÊNE-BOURG

[www.pointfavre.ch](http://www.pointfavre.ch)

**favre**  
POINT

**ROSSET**  
IMPRIMERIE

**RADIO**  
**LAC**

**LA DÉCLARATION**

**Chapuis**

**RAIFFEISEN**

**infomaniak**

**f**

**LE RESPECT**

# Vers une explosion démographique dans les Trois-Chêne ?

Nous voici arrivés à un moment charnière du développement des Trois-Chêne. Avec le passage du Léman Express et le développement de nouveaux quartiers, les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex sont en passe de devenir un véritable centre périurbain avec comme nouveau pôle central la gare de Chêne-Bourg. Quels sont les changements démographiques auxquels devront faire face les communes chênoises ?



## Retour sur quelques chiffres...

A l'image du canton, les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex ont connu une croissance démographique conséquente depuis le début du siècle passé. En moyenne, on dénombre un gain d'environ 200 personnes par décennie pour la commune de Thônex, qui remporte la palme en termes de boom démographique au siècle dernier. Cet accroissement significatif de la population s'illustre par le passage du cap des dix mille habitants à Thônex en 1990, qui sera d'ailleurs l'une des premières communes de Genève à devenir une ville, la septième plus précisément, et à Chêne-Bougeries en 2004. Cet envol démographique des Trois-Chêne s'explique également par les changements urbains de la région. Dans les années 50, les communes connaissent un essor constructif massif. Cette urbanisation répond à un besoin criant de logements. Genève prend alors des mesures et repousse les frontières de l'agglomération urbaine. Un des changements marquants de la région est le nouveau tracé d'élargissement de la rue

de Genève qui engendre la démolition des noyaux villageois des Trois-Chêne, pour faire place au développement de l'axe Genève-Moillesulaz. Des nouvelles barres d'immeubles s'installent progressivement dans le paysage local, effaçant ainsi définitivement l'image d'une région agricole et peu peuplée.

## Et maintenant ?

Les communes des Trois-Chêne n'ont pas fini de voir leur population augmenter. De nombreux chantiers ont déjà été entamés et certains arrivent bientôt à leur terme. Le plus emblématique de tous est sans doute l'arrivée du Léman Express et la création d'une nouvelle halte à Chêne-Bourg qui va profondément changer le visage de la commune. Ce grand projet intègre la réalisation de logements dans la commune de Chêne-Bourg, mais également dans celle de Chêne-Bougeries. Une des réalisations les plus impressionnantes sera celle de la construction de la Tour Opale à Chêne-Bourg qui comprendra à elle seule une centaine de logements, ainsi que des bureaux et commerces<sup>1</sup>. Ces constructions se concentrent dans le centre de Chêne-Bourg, près de la gare, mais également dans la commune de Chêne-Bougeries, à Grange-Canal, à la Chevillarde et à La Paumière. On estime ainsi la réalisation de 1'000 logements et 500 emplois environ d'ici à 2030, ainsi que 3'000 logements et 1'000 emplois supplémentaires au-delà de 2030.

Chaque année, le service cantonal

de la petite enfance, SRED, établit une estimation du nombre d'arrivées d'enfants dans le secteur en se basant sur l'impact des nouvelles constructions. Pour les trois communes, on constate une augmentation d'en moyenne 7 enfants de moins d'une année et de 21 enfants de 1 à 3 ans pour la construction de 100 nouveaux logements, soit ce que l'on appelle le "taux d'aménagement". Ces estimations basées sur l'analyse de l'occupation des logements construits de 2008 à 2012 permettent aux communes de se projeter en termes d'infrastructures scolaires. La commune de Chêne-Bourg a d'ailleurs déjà pris les devants en surélevant d'un étage l'école De Haller et en déplaçant une des crèches dans de nouveaux locaux proches de la gare de Chêne-Bourg. En ce qui concerne la commune de Thônex, le plus grand projet urbain connu de longue date est celui des Communaux d'Ambilly. Avec le développement de ce nouveau quartier, on estime que 2'400 logements seront construits à l'horizon de 2030. L'urbanisation de ce secteur d'environ 36 hectares est stratégique, puisqu'il se situe à proximité des deux gares du Léman Express de Chêne-Bourg et d'Annemasse. Ainsi, ces différents projets sont non seulement déterminants pour les communes d'un point de vue quantitatif et démographique, mais également du point de vue de la mobilité, puisqu'ils permettent aux Trois-Chêne d'être en connexion avec l'ensemble de l'agglomération et de la région.

A Chêne-Bougeries, les projets d'urbanisation sont plus mesurés. On préfère revenir aux origines du village plutôt que de bâtir de grandes tours ou immeubles<sup>2</sup>. Les aménagements le long du goulet de Chêne-Bougeries auront certes un impact en termes de logements, mais ils seront moindres comparés à ceux autour de la halte de Chêne-Bourg, ou encore à ceux des Communaux d'Ambilly. Un autre projet pourrait voir le jour à Chêne-Bougeries: celui du quartier Rigaud-Montagne qui prévoit la création d'environ 270 logements et de 1'200 m<sup>2</sup> d'activités. Pourtant, la population communale s'est récemment opposée à ce projet d'aménagement de la parcelle dite "Grosjean", lors d'une votation communale. Un promoteur immobilier a toutefois acheté la parcelle et prévoit d'y construire des immeubles. Pour l'instant, le projet reste en *stand by*, la commune n'ayant plus eu d'informations de la part du Département du territoire.

GABRIELA CABRÉ

<sup>1</sup> C.f. article p. 8

<sup>2</sup> C.f. article p. 5

## Evolution

| Communes        | Habitants |        |
|-----------------|-----------|--------|
|                 | 1900      | 2018   |
| Chêne-Bougeries | 2'131     | 12'055 |
| Chêne-Bourg     | 1'179     | 8'673  |
| Thônex          | 1'051     | 14'143 |

PUBLICITÉ

**Accademia d'Archi**  
ÉCOLE DE MUSIQUE  
dès 4 ans et adultes

**VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE**  
**ALTO - INITIATION MUSICALE**  
**SOLFÈGE**

153, route de Chêne  
1224 Chêne-Bougeries  
Tél. 022 751 26 76  
[www.accademia-archi.ch](http://www.accademia-archi.ch)

Avec le soutien de

40 ans  
1978 - 2018

**SANITAIRES - FERBLANTERIE**  
INSTALLATIONS, DEPANNAGES  
ET ETUDES DE PROJETS

**DALLAIS SA**

26, av. Petit-Senn  
1225 Chêne-Bourg  
T : 022 348 61 91  
F : 022 348 20 28  
[www.dallais.ch](http://www.dallais.ch)

nos véhicules roulent au gaz naturel



# Le retour du Village de Chêne-Bougeries

Pendant plus de soixante ans, le destin du "goulet" de Chêne-Bougeries a fait l'objet de vives polémiques. Autrefois pomme de discorde entre certains propriétaires et la Commune, qui n'en détient que 50% des surfaces, son avenir est aujourd'hui scellé. Les immeubles laissés trop longtemps en friche vont être soit rénovés, soit démolis et reconstruits, afin, comme l'affirme Jean-Michel Karr, Conseiller administratif en charge du dicastère "Territoire et rénovation du village de Chêne-Bougeries", « de réinvestir l'unique centre d'une commune fragmentée ».

## Aux origines du Village

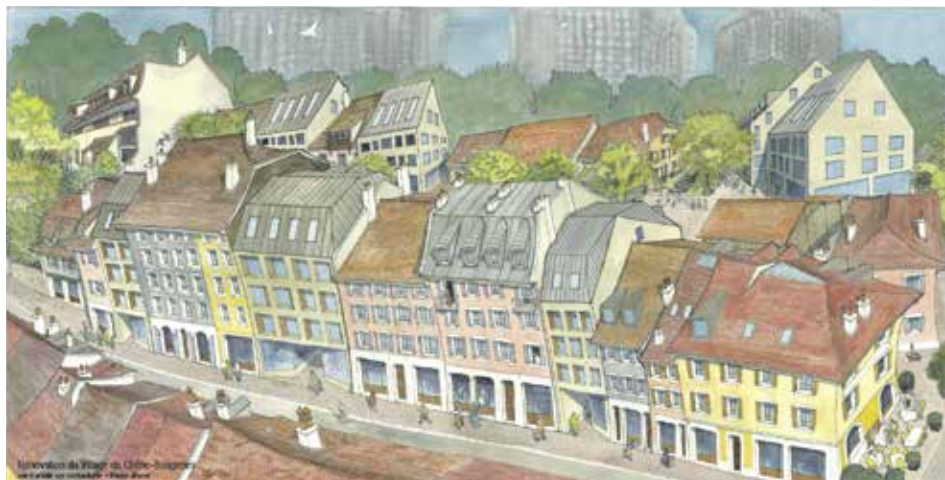
Avant d'être connue sous cette dénomination, la rue de Chêne-Bougeries s'appelait "route de Bonneville". A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la frontière entre Genève et la Savoie passait notamment par Grange-Canal.

Tout ce qui se trouvait entre, soit la plus grande partie des Trois-Chêne, était un véritable no man's land qui servait de zone tampon entre la Savoie catholique et la Genève protestante. Suite au traité de 1754 scellant l'acquisition de Thônex par la Savoie, les territoires sur la droite de la "Seymaz" devinrent genevois. Jusqu'à la construction du temple de Chêne-Bougeries en 1758, la commune était essentiellement rurale. Puis, les Protestants genevois, ne voulant plus laisser le monopole du commerce transfrontalier aux Savoyards, ont aménagé sur leur modèle un axe de commerces et d'échoppes d'artisans surmontés de leur logement, à l'instar de ce que l'on connaît à Carouge.

## Le destin d'une rue en débat

De tout temps, l'axe de communication étendu de la rue de Chêne-Bougeries a connu des conflits d'usage. Déjà, le crottin de cheval et les pous-sières soulevées posaient problème aux habitants de Chêne-Bougeries. Puis, avec l'arrivée du tramway au 19<sup>e</sup> siècle, les communiers commencent à manifester leur mécontentement. La largeur de la rue était jugée trop étroite pour le passage du tram. On l'élargit alors au sud en rabotant les façades. Ce même souci, corrélé à l'utilisation de plus en plus importante des voitures automobiles, était à l'origine de la volonté des autorités communales de raser l'ensemble de la rue et faire « sauter le goulet », dès la fin des années 50. Afin de pouvoir mener à

bien son projet, la Fondation communale pour l'aménagement, créée en 1971 par la Commune, commence petit à petit à racheter le parcellaire au gré des disponibilités, laissant dé-périr le tout en vue d'une démolition



alors certaine, au corps défendant des propriétaires privés du lieu. L'affaire se corse une nuit de décembre 1997. Commandités par un Conseiller d'Etat en partance, des bulldozers abattent les deux immeubles 13 et 15 de la rue de Chêne-Bougeries, sous le regard casqué de 240 gendarmes de la brigade d'intervention. Le trou laissé par cette opération est aujourd'hui encore visible. Une motion est adoptée d'urgence par le Grand Conseil, auquel le Conseil d'Etat donnera suite par un projet de loi en vue de classer le site en zone 4B protégée, instruit en parallèle avec un projet, inverse, d'expropriation pour élargissement. Le 11 mai 2001, le premier projet l'emporte au vote du parlement. Puis de 2002 à 2008, le sujet reste tabou dans la commune et rien n'est entrepris.

## Une réaffectation complète

En 2009, le sujet revient sur la table. La nécessité d'une étude comparative entre démolition totale ou

rénovation partielle se fait entendre au Conseil municipal. Adoptées à l'unanimité en 2011, les recommandations du jury d'un mandat d'étude parallèle donnent naissance, à l'initiative du Conseil d'Etat, à un plan de

remises à neuf, le bruit assaini, tout en respectant le gabarit du site. Une piste cyclable va par ailleurs être intégrée sur le côté montant de la rue, ainsi qu'une bande cyclable sur le côté descendant. Pour permettre ces gros travaux, la rue de Chêne-Bougeries sera fermée durant les deux mois d'été; un service de bus permettra aux Chênois de se déplacer et des plans de déviation automobile seront mis en place. Par ailleurs, le plan de site prévoit aussi l'aménagement d'un espace à l'abri du bruit et de la chaleur qui pourra probablement héberger une future terrasse de l'ancien Café de la Fontaine. La création de cet espace central n'est pas sans rappeler l'esthétique du lieu dans ses

années florissantes, avec divers commerces et lieux de sociabilité. Salués par beaucoup, ces projets laissent encore quelques communiers sceptiques, notamment en raison du nombre faible de places de parking; la Commune table sur un taux de motorisation en diminution, grâce notamment à l'ouverture de la gare du CEVA. Mais que ce soit au Pont-de-Ville ou au chemin de la Fontaine, le projet de réaménagement de la commune de Chêne-Bougeries est suivi de près par les riverains, impatients de s'approprier les espaces rénovés.

G.C.

## + d'infos

Toutes les nouveautés du chantier seront disponibles dès le mois de mai 2019 sur le site:  
[www.chene-bougeries.ch/village](http://www.chene-bougeries.ch/village)

PUBLICITÉ



**EMS Le Nouveau Prieuré**  
Chemin du Pré-du-Couvent 3  
1224 Chêne-Bougeries / Genève  
Tél. 022 869 52 00  
Fax 022 869 52 01  
[info@emsleprieure.ch](mailto:info@emsleprieure.ch)  
[www.emsleprieure.ch](http://www.emsleprieure.ch)



un ems en lien avec une crèche, une résidence pour étudiants, un foyer pour personnes polyhandicapées et des appartements locatifs, le tout autour d'une place du village le Nouveau Prieuré



# Un nouvel immeuble de la Codha à Chêne-Bougeries

Dans le cadre du réaménagement du Village de Chêne-Bougeries\*, la commune accueillera prochainement un nouvel immeuble de la Codha, Coopérative de l'habitat associatif. Durant sa conception, les architectes ont dû répondre à un impératif de taille: intégrer ce bâtiment neuf dans le tissu historique du lieu.

## Un modèle alternatif de logement

Diverses formes de logements coopératifs fleurissent à Genève depuis quelques années. Des petites structures qui gèrent quelques appartements aux coopératives d'habitation plus importantes qui gèrent différents bâtiments et projets, les modèles sont pluriels. Le point commun de toutes ces structures est leur volonté d'être au plus près des habitants et de leurs besoins, en proposant un système participatif. Cette participation se base sur des prises de décisions communes entre tous les membres d'un même logement, qui sont à la fois bénéficiaires du bien, puisqu'ils y habitent, et investisseurs. Les habitants d'une même coopérative sont ainsi invités à prendre une part active dans la réflexion et l'affectation des espaces. La vie en communauté et la sociabilisation sont également des aspects importants des coopératives. Des espaces extérieurs conviviaux et des espaces intérieurs communs à partager sont toujours intégrés dans ces logements. Tout cela et plus encore, comme la volonté de promouvoir la notion d'Ecoquartier et de proposer des logements écoresponsables, en passant par l'introduction de potagers communs, est proposé à des loyers au plus près des coûts réels, et cela, pour tous les habitants. De fait, le système ne prévoit pas d'échelonnement du prix du loyer selon le type de revenu de l'habitant; il favorise plutôt une mixi-



© Photo tirée du site de la codha, www.codha.ch

## Deuxième round à Chêne-Bougeries

La Coopérative de l'habitat associatif a donc une nouvelle fois convaincu la commune. Ce nouvel immeuble s'insérera entre le chemin de la Fontaine et le chemin du Pont-de-Ville. La parcelle sera aménagée de sorte à s'intégrer aux contraintes du site. Les arrière-cours des immeubles seront ouvertes, afin de créer un espace public piétonnier au cœur de l'îlot. Des espaces extérieurs seront certainement aménagés avec, par exemple, l'installation d'un potager urbain. Les architectes ont aussi imaginé la mise en place d'un café et de surfaces commerciales au rez-de-chaussée pour répondre à la volonté communale de recréer un quartier-village au centre de Chêne-Bougeries. L'immeuble sera composé d'une seule "coopérative" en communication entre deux maisons et avec environ 14 logements et divers espaces communs accessibles depuis chaque appartement.

GABRIELA CABRÉ

té des revenus. Tout le monde paie le même loyer et les ménages qui nécessitent une aide peuvent recevoir une subvention de l'Etat.

## Une solution pour Genève?

A Genève, la question du logement est devenue cruciale. Dans un moment de pénurie de logements et de hausse des prix des loyers, le choix des coopératives est devenu une option choisie par différentes communes pour pallier à un manque d'offres, de places et pour réduire le poids financier que représente la construction de nouveaux quartiers pour elles. Pour la deuxième fois, la commune de Chêne-Bougeries, dont la superficie est composée à 70% de zones villas,

a fait le choix d'intégrer dans son aménagement un immeuble de la Codha. En 2011, la coopérative a projeté au 55, rte Jean-Jacques Rigaud six petits immeubles mitoyens. Ces immeubles comprennent 49 logements, dont 10 sont destinés aux habitants de la commune et un logement a permis d'accueillir des personnes migrantes. Une crèche a également été installée, ainsi qu'une place publique. Le projet ambitieux de la Codha a accueilli, au printemps 2017, ses premiers habitants qui ont participé à l'élaboration d'espaces communs, comme l'aménagement de jardins potagers à l'extérieur, ou encore un espace de co-working à l'intérieur.

\* Cf article en p. 5.

## + d'infos

Inscriptions pour les logements ouverts aux membres de la Codha dès le printemps 2019.

PUBLICITÉ

**Ecole de la Guitare**  
Même sans connaissance du solfège **Pierre Meister**  
Cours individuels enfants et adultes  
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement  
25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg  
Tél. 079 375 19 36 [www.guitaremoi.ch](http://www.guitaremoi.ch)

**FERBLANTERIE**  
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES  
**PERUCCA** **SERGE**  
Successeur de Pierre Perucca  
Chemin de Grange-Canal 4  
1224 Chêne-Bougeries  
Tel : +41 (0)22 736 46 96  
Fax : +41 (0)22 736 47 17  
info@peruccaserge.ch  
www.peruccaserge.ch

**SUI GENERIS**  
ARCHITECTURE DECORATION DESIGN  
Eloïse Barras Asonitis  
Architecte d'Intérieur - Designer  
Conception et design d'espaces  
Plans d'exécution 2d et 3d  
Photoréalisme  
Suivi de chantier  
Création d'ambiances  
Showroom  
Rue du Gothard 5  
1225 Chêne-Bourg  
+41 22 860 10 11  
+41 79 955 40 42  
contact@suigenerisdesign.ch  
www.suigenerisdesign.ch

**Pharmacie de Chêne-Bougeries**  
Ivan Hamsag, pharm.  
PARKING CLIENTS - LIVRAISONS À DOMICILE  
OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00  
38, rue de Chêne-Bougeries - Tél. 022 860 26 60 - Fax 022 860 26 61



# «C'est une bonne situation, ça, urbaniste ?»

## Rencontre avec Olivier Walser

Les Trois-Chêne connaissent un développement important depuis plusieurs années. C'est pour cette raison que la commune de Chêne-Bourg emploie, depuis 2011, un urbaniste, Olivier Walser. Nous avons souhaité le rencontrer, afin de mieux comprendre en quoi consiste le métier d'urbaniste, en particulier dans une commune qui abritera bientôt une gare du Léman Express.



© Lucie Hainaut

Olivier Walser, pouvez-vous nous parler de votre parcours, qui vous a mené au poste d'urbaniste que vous occupez aujourd'hui ?

Je suis né à Genève et j'ai passé mon enfance à Chêne-Bougeries. Comme je vis à Chêne-Bourg depuis vingt ans, les Trois-Chêne sont un territoire que je connais bien. J'ai fait une licence en géographie, suivie d'un diplôme postgrade en urbanisme, ainsi que d'un certificat en géomatique<sup>1</sup>. Après mes études, j'ai été engagé à la CEAT (Communauté d'études pour l'aménagement du territoire), qui est reliée à l'EPFL. Cet organe a pour but de mener à bien des études et des expertises mandatées par les collectivités publiques, ainsi que de faire de la recherche académique et de l'enseignement. Puis, en 2011, Chêne-Bourg a ouvert un poste d'urbaniste auquel j'ai postulé, et me voici !

Pourquoi pensez-vous que la commune a créé un poste d'urbaniste à ce moment-là ?

La perspective d'une nouvelle gare du Léman Express à Chêne-Bourg, ainsi que les changements qui devaient s'amorcer dans son périmètre ont induit, selon moi, un besoin d'engager un urbaniste. L'arrivée du Léman Express représente un gros dossier en termes d'urbanisme et celle de la gare accélère le développement de la commune.

Pouvez-vous nous parler des travaux qui se déroulent actuellement au centre de la commune et nous dire quelles seront les transformations qui seront apportées ?

Les travaux communaux qui ont lieu actuellement aux rues Perréard et Peillonex visent à en faire des zones

30, ainsi qu'à permettre le passage d'un bus. Le but est également de donner un aspect paysager, moins routier, à ces rues. Pour cela, 17 arbres seront plantés et du mobilier urbain sera installé, comme des arceaux pour les vélos ou des bancs. En vue de la mise en service du Léman Express prévue le 15 décembre 2019, des travaux importants pour de nouveaux espaces publics, pilotés par l'Office cantonal de l'urbanisme, sont également à l'œuvre au niveau de la place de la gare. L'objectif est de faire de ce périmètre un centre attractif et agréable à vivre. Pour cela, la Commune souhaite éviter le trafic de transit dans le secteur de la future gare. Tout restera accessible en voiture pour les usagers et les riverains – les commerces, les habitations – mais la commune veut faire passer le trafic de transit par d'autres axes mieux adaptés.

Les travaux du chemin de la Gravière, eux, sont pilotés par les SIG. Ils visent à mettre en place un système de chauffage à distance. Les Services Industriels en profitent également pour refaire les réseaux à neuf : l'eau, le gaz, l'électricité, la fibre optique... Et il y a, bien sûr, la tour Opale qui commence à sortir de terre<sup>2</sup>, ainsi qu'un nouveau parking de 500 places qui est en construction. Une galerie commerciale et deux autres immeubles (Tourmaline et Saphir) viendront compléter l'ensemble. Enfin, l'avenue de Bel-Air fait l'objet actuellement de travaux de collecteurs et sera ensuite réaménagée et assainie contre le bruit avec la pose d'un revêtement phono-absorbant.

On observe de manière générale une densification et une accélération des travaux. Cette situation est intimement liée à la mise en service prochaine du Léman Express. La commune n'est pas seule maître d'ouvrage, mais elle se doit d'être attentive à la coordination de ces travaux, afin de diminuer leur durée et limiter les complications pour les commerçants et les usagers. De manière générale, notre but est évidemment de travailler pour améliorer la qualité de vie des gens ; on ne fait pas des travaux juste pour le plaisir.

Dans les grandes lignes, quels sont les objectifs principaux du développement à Chêne-Bourg ?

La priorité est donnée au développement du centre-bourg, c'est-à-dire le périmètre compris entre la rue de Genève, le chemin de la Mousse, l'avenue de Bel-Air et le chemin de la Gravière. Le but est de densifier, mais aussi réaménager qualitativement cette zone. La commune de Chêne-Bourg souhaite également préserver le cordon boisé de la Seymaz et d'autres espaces verts de promenade et de détente. Enfin, le plan directeur communal a pour objectif de conserver certaines zones villas, afin de garantir une mixité et un équilibre des typologies de logements sur son territoire.

Et dans 10 ans, à quoi ressemblera la commune ?

Il y aura évidemment une augmentation de la population, un développement lissé dans le temps et un accueil que nous souhaitons anticiper au mieux en termes d'infrastructures et d'équipements publics. Aujourd'hui, la population de la commune est d'environ 8'700 habitants. Elle pourrait arriver à 10'000 habitants d'ici 10 ou 15 ans, mais pas beaucoup plus. Le développement de la commune atteindra, selon moi, ses limites ; on ne verra pas apparaître beaucoup plus de 600 à 700 logements grand maximum d'ici 10 ans. Et encore, c'est ambitieux, ce sera peut-être plutôt d'ici 15, voire 20 ans.

Comment se passe la collaboration avec le Canton...

Elle est plutôt bonne. Nous avons une vision du territoire assez cohérente et partagée. Notre objectif commun est de développer le centre. C'est vrai qu'il y a parfois eu des frictions au sujet de la mobilité par exemple, mais globalement on essaie de travailler en bonne intelligence avec le Canton.

Et puis les communes sont plus consultées aujourd'hui qu'auparavant, me semble-t-il. L'Etat s'est probablement rendu compte qu'il ne pouvait pas se passer de cet échelon très local, dans l'approbation des projets. Et c'est là qu'on retrouve l'importance du rôle de l'urbaniste, qui a pour mission de faire le lien et de défendre au niveau technique la position de sa commune.

... et avec les deux autres communes chênoises ?

Bien également ! On vient de mener à bien une étude sur la mobilité

avec Thônex, ainsi qu'une autre avec Chêne-Bougeries, "Le grand projet Chêne-Bourg - Chêne-Bougeries", qui porte sur différentes thématiques dont les principales sont l'urbanisation, l'environnement et la mobilité. Et puis je rencontre régulièrement mes confrères, Sébastien Casoni (urbaniste communal à Chêne-Bougeries) et François Fortuna (Secrétaire général adjoint à Thônex).

Au fond, c'est quoi un projet d'aménagement urbain réussi ?

Un projet d'aménagement urbain réussi, c'est quand la population se l'approprie. La commune donne des conditions cadre, mais c'est aux gens ensuite de voir ce qu'ils en font. Si, par exemple, nous construisons un parc pour les enfants, c'est une proposition pour eux d'aller jouer dehors. Mais ce n'est pas dit qu'ils le feront ! Et parfois, on découvre aussi des usages qu'on n'avait pas imaginés. L'objectif est de créer des espaces harmonieux qui favorisent la convivialité, la mixité de la population, mais aussi des activités. Favoriser le vivre ensemble, en minimisant nos impacts négatifs sur l'environnement, en somme.

Alors finalement, c'est une bonne situation, urbaniste ?

Je suis arrivé au bon endroit au bon moment, j'ai l'impression. Mon travail est passionnant, puisque j'observe et je prends part à la mutation d'un territoire. Alors j'essaie de faire au mieux ! Je vois des choses se concrétiser, et je trouve cela intéressant. Certains projets que j'ai suivis en planification se réalisent maintenant. Au fond c'est un métier très transversal. En contact proche avec M. Debarge, Maire et Conseiller administratif en charge de l'urbanisme et d'autres services communaux, je rencontre énormément de partenaires différents, des interlocuteurs techniques aux interlocuteurs décisionnels, comme les chefs de service du Canton, voire parfois les magistrats. Je trouve vraiment enrichissant de négocier et de contribuer à façonner un territoire avec différents acteurs de tous les niveaux.

LUCIE HAINAUT

<sup>1</sup> Selon Wikipédia, «la géomatique regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant d'acquérir, de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques». Il s'agit notamment de réunir des informations afin de réaliser des cartes.

<sup>2</sup> Voir notre article en p. 8.

# Une tour de 19 étages à Chêne-Bourg

Le plus haut immeuble des Trois-Chêne prend forme, à quelques pas de la future gare du Léman Express. Avec ses 19 étages, cet édifice insolite participera à la nouvelle dynamique de la région et devrait être inauguré en mai 2020.



© Laura Etienne

orienté vers la médecine de premier recours, qui occupera 700 m<sup>2</sup> du quatrième étage.

## Un dynamisme local

Ainsi, même si le site proposera de nombreuses places de parking en sous-sol, afin d'inciter les habitants à utiliser les transports en commun, le quartier ne se transformera pas en cité dortoir. Bien au contraire. De nombreuses entreprises ont déjà annoncé leur emménagement dans la tour. Parmi elles, et non des moindres, la société Lémanis SA, opérateur du Léman Express. Cette dernière, chargée du marketing, de la communication, de la qualité du service ainsi que de la coordination de l'exploitation du futur train, installera son siège au premier étage. Un choix stratégique pour Mario Werren, son directeur général, qui voit ici l'opportunité d'emménager au cœur du réseau du futur Léman Express, entre les plateformes de Cornavin et d'Annemasse.

## Un chantier connecté

Pour les Chênois, curieux de suivre la construction de la tour mais en manque de temps pour se déplacer, rendez-vous sur Internet. Depuis le premier coup de pioche, le 10 avril 2018, CFF Immobilier propose aux habitants de suivre l'avancée du chantier par le biais d'un site web. Les personnes intéressées peuvent, par exemple, y découvrir une webcam braquée sur les travaux, et aussi des prises de vue du chantier par drone, ainsi que des visuels des futurs aménagements (opale-chene-bourg.ch).

LAURA ETIENNE

**LA TOUR DU NOUVEAU QUARTIER** Opale à Chêne-Bourg dépassera le fameux "Apollo" de l'avenue Adrien-Jeandin à Thônex, détenteurs depuis leur construction dans les années 70 du plus grand nombre d'étages dans les Trois-Chêne, avec un maximum de 17 niveaux. La "Tour Opale", fruit de l'association entre le Canton de Genève et le maître d'ouvrage CFF Immobilier, dominera d'ici peu la région avec pas moins de 19 étages.

## Des milliers de m<sup>2</sup>

Au croisement de la rue François-Perréard et du chemin de la Gravière, à quelques pas à peine de la future gare de Chêne-Bourg, la tour prend forme avec, à l'heure de rédiger ces lignes, une petite dizaine d'étages construits. L'édifice, dont la façade sera entièrement en verre, est déjà impressionnant. Situé en bord de route, il est à la portée du regard de n'importe quel

passant souhaitant suivre l'avancée des travaux. Il est ainsi presque possible, déjà, d'imaginer les commerces de proximité qui s'installeront au rez-de-chaussée, sur une surface de 600 m<sup>2</sup> en double hauteur. Mais aussi les bureaux qui occuperont les cinq premiers étages de la tour, soit environ 4'000 m<sup>2</sup>.

Les quatorze étages supérieurs, encore en construction, seront destinés à des logements lumineux d'une grande diversité typologique. Chaque étage abritera en effet cinq à six appartements, proposant eux-mêmes entre deux et cinq pièces, avec des balcons filants agrémentés de panneaux vitrés. Le tout sur une surface de 10'600 m<sup>2</sup>.

## A nouvelle gare, nouveau quartier

Le chantier est de taille, mais cohérent avec le bouleversement que représente l'arrivée du Léman Express à Chêne-Bourg. Sur le passage du

train franco-valdo-genevois, les dynamiques de quartiers évoluent et les Trois-Chêne n'échappent pas au phénomène. Si la gare des Eaux-Vives est marquée par la construction de la nouvelle Comédie de Genève, celle de Chêne-Bourg se caractérise, elle, par l'édification de la "Tour Opale" qui insufflera une nouvelle énergie en plein cœur de cette petite commune genevoise.

## Au service de la population

Pierre angulaire du nouveau quartier Opale, la tour offrira de nombreux services aux habitants de la région ainsi qu'aux usagers de la gare adjacente. En plus des fameux commerces de proximité destinés tant à la population locale qu'aux passagers du Léman Express, d'autres structures viendront enrichir la vie de quartier comme un fitness *NonStop Gym* ou le cabinet médical du groupe Magellan,

PUBLICITÉ

**VOTRE EXPERT**  
**EN MENUISERIE**  
**ALUMINIUM,**  
**PVC ET VITRERIE**  
**DEPUIS 1922**



- Pose en rénovation ou neuf de fenêtres, portes et coulisants sur mesure
- Conseils et suivi jusqu'à l'installation par nos propres équipes, de produits adaptés à vos exigences...

**S.A. MARGAIRAZ**  
 VITRERIE - MIROITERIE - MENUISERIE ALU / PVC

4, rue François-Perréard  
 1225 Chêne-Bourg  
 Tél. +41 (0)79 784 80 62  
 +41 (0)22 348 11 60  
 geneve@margairaz.com



**PHARMACIE**  
**"DU CHÊNE-VERT"**  
 Livraisons à domicile  
 94, RUE DE GENÈVE – 1226 THÔNEX-GENÈVE  
 ☎ 022 349 21 21



# Pont de Sous-Moulin

## Un pont après l'autre...

Initialement prévue pour janvier 2019, la fin des travaux du nouveau pont de Sous-Moulin aura finalement lieu en juin. Un basculement de la circulation vers le nouvel ouvrage devrait toutefois débuter courant mars. Retour sur quatre ans de chantier entre ancien pont, pont provisoire et nouveau pont.

DEPUIS L'ÉTÉ 2015, LE PONT DE SOUS-Moulin est le théâtre de nombreux rebondissements. Dernier en date, l'allongement de six mois de la durée des travaux de construction de la nouvelle passerelle. Une déformation du tablier en béton, cette structure porteuse qui supporte les charges du trafic routier, empêche la bonne évacuation des eaux pluviales et des eaux de drainage du revêtement bitumineux. Quelques ajustements sont donc nécessaires, une ultime étape qui s'inscrit dans une épopée longue de quatre ans.

### Rebondissements en cascade

Tout commence donc à l'été 2015, lorsque la circulation sur l'ancien pont est interdite aux poids lourds. Placé sous la surveillance régulière de l'Office cantonal du génie civil depuis le début des années 2000, il est jugé dangereux en raison de la corrosion de son armature. Des gabarits, visant à empêcher le passage des véhicules trop lourds, sont donc installés aux extrémités du pont. Les usagers et habitants du quartier sont alors témoins de scènes plus ou moins cocasses. On ne compte, en effet, plus le nombre de poids lourds qui, n'ayant pas vu les panneaux d'avertissement, sont entrés en collision avec les gabarits déplaçant parfois de plusieurs mètres leurs socles en béton. Fin mai 2016, la situation s'aggrave et des travaux de construction d'un pont provisoire parallèle à l'ouvrage d'origine sont lancés dans l'urgence, afin d'assurer le maintien de la circu-



© Laura Etienne

lation jusqu'à la construction d'une nouvelle structure. En octobre 2016, l'ancien pont est ainsi définitivement fermé. Le trafic bascule sur le pont provisoire et reprend un cours à peu près normal. Les bus retrouvent leur itinéraire habituel et les habitants de l'extrême sud de Thônex peuvent à nouveau bénéficier de leur passage. Au printemps 2017, le bitume du pont provisoire se déforme sérieusement. Alors que la construction du nouvel ouvrage n'a pas commencé, le pont provisoire est fermé deux semaines par l'Office cantonal du génie civil pour renouveler partiellement les revêtements de chaussées et assurer l'étanchéité sous-jacente des éléments métalliques. Du 14 au 28 août 2017, la circulation et les bus sont donc à nouveau déviés.

Entre novembre 2017 et janvier 2018, une grande étape est franchie. L'ancien pont est détruit et la construc-

tion du nouvel ouvrage débute. Les travaux sont projetés sur une année. Mois après mois, le pont prend forme. Parallèlement, les usagers constatent, à nouveau, des déformations de la chaussée du pont provisoire. Et à l'arrivée de l'été, l'Office cantonal du génie civil annonce une nouvelle semaine de fermeture. Il explique, qu'étant soumis à d'importantes charges de trafic, le pont provisoire nécessite des réfections périodiques de son revêtement routier.

A l'automne 2018, rebelotte... Cette fois, seule la voie en direction de Chêne-Bourg est fermée, sur une durée de quatre nuits. Au même moment, à quelques mètres à peine, le chantier du nouveau pont se poursuit avec la pose du tablier, celui-là même qui retardera la fin des travaux.

Courant janvier 2019, une nouvelle scène cocasse, heureusement sans gravité, se produit et vient s'ajouter à celles des poids lourds encastrés dans les gabarits de l'ancien pont. Le lundi 21 janvier, deux bus s'engagent simultanément sur le pont provisoire et se retrouvent coincés dans le virage de sortie. Les deux véhicules se voient alors forcés de reculer pour pouvoir finalement croiser.

A la fin janvier 2019, la population apprend par un tout-ménage qu'elle devra encore patienter un peu avant de pouvoir user pleinement du nouveau pont. Comme l'a confié à la *Tribune de Genève* du 31 janvier 2019 Roland Godel, secrétaire général adjoint au Département des infrastructures, la surface du tablier du nouveau pont n'est pas conforme aux attentes. Sa forme ne permet pas une bonne évacuation des eaux pluviales et des eaux de drainage du revêtement bitumineux. Un contre-temps qui repousse la pose des revêtements, initialement prévue pour fin 2018.

En juin 2019, la situation devrait rentrer dans l'ordre. En attendant, l'Office cantonal du génie civil a d'ores et déjà annoncé un basculement progressif de la circulation sur le nouveau pont, et ce dès le mois de mars. C'est ainsi un pas après l'autre, ou plus exactement, un pont après l'autre que Sous-Moulin aura assisté au remplacement de son "ancien pont", conçu au début des années 1970, par un "pont provisoire", qui sera resté en service plus de deux ans tout de même, avant de voir s'achever la réalisation de son tout "nouveau pont".

L.E.

PUBLICITÉ

REGIE SCHMID

Agence Immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER

POUR VENDRE, ACHETER OU DÉVELOPPER

DEMANDEZ UNE

ESTIMATION GRATUITE

SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87

ou

[www.regie-schmid.ch](http://www.regie-schmid.ch)

Régie Schmid SA – route de Chêne 85 – 1224 Chêne-Bougeries

PUBLICITÉ

Aïkido

合気道

Takemusu Dojo

Ecole d'Aïkido

La Voie de l'Harmonie

La Grabelle

2 cours gratuits à l'essai

Informations sur :

[www.takemusu-dojo.ch](http://www.takemusu-dojo.ch)

# Mairie de Thônex: les travaux ont commencé!

Ces temps-ci, les chantiers sont omniprésents dans les communes chênoises, que ce soit le CEVA, les travaux à l'avenue de Thônex ou encore ceux à l'avenue de Bel-Air, pour n'en citer que quelques-uns. Malgré la gêne occasionnée temporairement, la population chênoise peut se réjouir: les communes investissent dans la rénovation des infrastructures qui lui sont destinées. La mairie de Thônex ne fait pas exception: plusieurs chantiers sont planifiés ou en cours. Voici un tour d'horizon, afin d'y voir plus clair dans les nouveautés prévues.



Maquette du nouveau bâtiment qui hébergera le guichet d'accueil à la population. Il se situera en face de la salle des fêtes de Thônex. Les plans ont été dessinés par M. Fortuna, Secrétaire général adjoint de la mairie de Thônex.

**LA RÉNOVATION DE LA MAIRIE DE Thônex** est un projet de longue date. Il y a une dizaine d'années, un projet chiffré à 20 millions de francs avait été accepté par le Conseil municipal, avant d'être remis en question par un référendum populaire. Le projet avait alors été retiré. Aujourd'hui, des travaux visant à rénover le bâtiment historique ont débuté, alors que des nouvelles constructions verront bientôt le jour.

## Le bâtiment historique de la mairie

Depuis plus de 6 mois le bâtiment historique de la mairie est en rénovation. Il a été construit en 1880 et a longtemps abrité une école (établissement qu'a notamment fréquenté Philippe Decrey, Conseiller administratif depuis 2003). Seule la structure porteuse et le plancher seront

conservés. De plus, la partie accolée au bâtiment, qui avait été construite dans les années 80, sera supprimée. Le but des travaux est de retrouver l'édifice d'origine. Lorsque ce chantier a débuté, il s'est avéré que le système de portants des tuiles ainsi que l'isolation du toit étaient pourris, car il n'y avait aucun système de ventilation. La toiture a donc dû être elle aussi entièrement rénovée. La fin des travaux de ce bâtiment est prévue pour juillet 2019.

Dans ce qui deviendra "l'ancienne mairie" seront aménagés les bureaux du Conseil administratif. On y trouvera également le Secrétariat général, qui a pour mission de superviser l'ensemble des services de l'administration communale. Enfin, un secrétariat d'accueil sera installé au rez-de-chaussée, afin de gérer l'accès au bâtiment.

## Le nouveau bâtiment administratif

La commune de Thônex n'a pas prévu de se cantonner à ces rénovations: un nouvel édifice verra bientôt le jour à proximité du bâtiment historique. Il se trouvera à la place du parking adjacent à la mairie, qui donne sur la plaine des promotions. Les travaux ont débuté à la fin du mois de novembre 2018. Le bâtiment se présentera sur un seul niveau et hébergera le service technique, responsable notamment des aménagements urbains ou de l'entretien des bâtiments communaux. Les bureaux du service culturel se trouveront également dans cette nouvelle construction. Enfin, une salle des mariages est prévue au bout de ce bâtiment. Ainsi, les Thônésiens et Thônésiennes qui le souhaitent pourront y célébrer leur union, après avoir effectué les forma-

lités à l'Etat civil, situé à la mairie de Chêne-Bourg. Il faudra toutefois attendre un an et demi, voire deux ans, avant que ce chantier ne soit terminé.

## Le guichet d'accueil à la population

Un problème régulièrement soulevé lors des réflexions sur la rénovation de la mairie concerne l'accessibilité de cette dernière. En effet, les bâtiments administratifs de Thônex sont actuellement situés au Sud de la commune, et donc relativement loin des habitants résidant au Nord. Afin de rendre l'accueil administratif plus accessible à l'ensemble de la population thônésienne, il a été décidé de le déplacer vers un endroit central de la commune. C'est la parcelle de la Villa Vincent, située en face de la salle des fêtes et adjacente à l'école Marcelly, qui a été choisie pour cet usage. La villa, qui date des années 40, est classée, car elle a la particularité de reprendre le langage architectural typiquement corbuséen. Puisque même son intérieur est protégé, la maison ne pourra pas être remodelée. Elle sera donc rénovée et accueillera un service administratif. Elle servira également d'accès vers un second bâtiment qui sera construit à l'arrière de la parcelle.

Les travaux de construction de ce nouvel édifice commencent dans le courant du mois de mars 2019. La construction hébergera les différents services à la population tels le service social, la vente de cartes CFF ou encore la vente des médailles pour chiens. À l'étage de ce futur bâtiment se trouveront les locaux de la police municipale et en sous-sol la nouvelle salle du Conseil municipal. Cet organe siège actuellement dans la salle Louis-Valencien, mais cette

(suite ci-contre)

PUBLICITÉ



Installations électriques courant fort et courant faible  
Dépannage - SWISSCOM Partner - Domotique - Câblage informatique

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG  
Tél. 022 348 33 55 - [www.locatelli-electricite.ch](http://www.locatelli-electricite.ch)



pièce deviendra trop exiguë à cause de l'augmentation du nombre de conseillers municipaux. En effet, le nombre de sièges du Conseil municipal est relatif au nombre d'habitants de la commune. Or, avec les nombreux chantiers prévus, dont celui des communaux d'Ambilly, Thônex verra sa population accroître et aura bientôt 30, voire 32 conseillères et conseillers municipaux au lieu des 27 actuels. Les travaux de cet édifice seront terminés d'ici un an et demi ou deux ans.

#### La parcelle de la Villa Minazzi et la salle Louis-Valencien

Et ce n'est pas tout ! Il y a encore quelques projets qui se profilent à l'horizon. La Villa Minazzi, qui accueillait (entre-autres !) les bureaux du *Chênois* autrefois, a aujourd'hui été détruite. À la place se dressent des containers provisoires qui abritent les locaux de la mairie durant les travaux. La Commune souhaite à terme y construire un éco-point ou des locaux de sociétés qui pourraient être loués à des associations chénoises. Mais, pour cela, il faut qu'une demande de modification de zone soit acceptée. En effet, la parcelle se trouve actuellement en zone villa et la mairie a déposé une



Image de synthèse du futur bâtiment qui se dressera entre l'ancienne mairie et la plaine des promotions. Il a été dessiné par le bureau Favre & Guth et devrait être terminé courant 2020.

requête, afin qu'elle passe en zone 3 (équipement public). Il ne s'agit donc pour le moment que d'un projet qui verra le jour plus tard.

La salle Louis-Valencien sera pour sa part rénovée. Le but est de remettre l'intérieur aux normes, c'est-à-dire y installer un ascenseur et la lier avec le nouveau bâtiment. La salle pourra être louée aux habitants de la commune.

#### Et la facture ?

On se rappelle que c'est le prix des travaux qui avait fait grincer les dents

de la population il y a 10 ans. Alors aujourd'hui combien la commune paie-t-elle ces différents chantiers ?

La rénovation du bâtiment historique de la mairie devait coûter initialement 2,35 millions de francs. Un crédit supplémentaire de 620'000 francs a ensuite été voté par le Conseil municipal, lorsqu'il s'est avéré que la toiture devait également être réparée. On arrive donc à un total proche de 3 millions de francs. Le nouveau bâtiment administratif situé au pied de la mairie a pour sa part obtenu une enveloppe de 10 millions. Enfin,

le bâtiment qui accueillera le guichet de services à la population a, lui, été budgété à hauteur de 6,5 millions. On obtient donc un total de 19,5 millions, soit un chiffre très proche de celui refusé par la population il y a 10 ans. Cependant, la différence principale avec le projet précédent est la construction d'un nouveau bâtiment au centre de la commune, afin de rendre les services à la population plus accessibles pour tous les habitants. 🌿

LUCIE HAINAUT

## Chaque chose en son temps...

UN CHANTIER, QU'EST-CE QUE C'EST pour la Nature ? Un changement ? Une modification ? Un "déboussolement" ? Eh oui, les anciennes constructions sont détruites, le sol est retourné, la terre mise à nu. C'est le cas d'un chantier de ville, ou d'une gravière en activité, mais il en est de même en pleine nature, lors d'un éboulis de montagne, une crue imprévisible, ou un feu de forêt accidentel. Tous ces événements ont les mêmes conséquences : ils remettent à zéro le niveau d'organisation du sol. Un sol est comme un tableau. Au début, il est vide, mais plein de ressources. En fonction du vent, de la pluie ou du passage des animaux (ou des humains), ce sol fraîchement perturbé va se modifier et se transformer. Une graine peut arriver sous le sabot d'un chevreuil, un grain de pollen se faire transporter au gré d'une brise, une étamine être portée et déposée quelque part par une vague... et là, tout va changer. Ces nouveaux arrivants vont débarquer sur un sol où tout est possible,

mais pas forcément facile. En effet, tous les végétaux ne sont pas capables de se développer sur un sol nouveau. Ce sont les espèces appelées "pionnières" qui ont cette capacité de colonisation. Leur développement va entraîner des modifications des facteurs biotiques (vivants) et abiotiques (inorganiques) qui, à leur tour, vont permettre à d'autres espèces de s'acclimater à ce nouveau milieu. C'est le début d'une succession végétale qui, à long terme, donnera accès au stade de "climax", l'équilibre suprême où toutes les espèces seront en harmonie. Chaque étape est indispensable à l'établissement de la suivante, et un nouveau changement, même minime, relance le début d'un cycle.

Pour donner un exemple concret, voilà l'histoire d'un flanc de montagne qui vient de subir une grosse érosion suite à un éboulement. Le sol est à vif, il n'y a que des gravats. Grâce au passage d'un lapin qui fait ses déjections en chemin, une graine de bouleau arrive sur cet éboulis.

Grâce à ses grandes capacités pour gérer le stress dû à un très gros ensoleillement, un sol très acide et peu de minéraux présents, cette graine va s'enfoncer dans le sol et commencer à germer. En poussant, le bouleau va protéger une partie du sol du soleil écrasant, et permettre à de petits buissons de former la strate buissonnante qui préfère de loin des conditions d'ombre fraîche. Ces buissons, qui gardent mieux l'humidité, changent peu à peu les conditions hydriques du milieu, et les racines du bouleau changent les conditions chimiques du sol. Le sol qui était au départ acide, devient peu à peu basique, ce qui permet à de nouvelles plantes, comme le cornouiller, de prendre racines. Grâce à la présence de ce nouvel habitant, une vie s'égaie autour de notre flanc de montagne. Les merles font leur apparition, car ils sont friands des petites baies du cornouiller. Au fur et à mesure, d'autres formes de vie viennent s'ajouter, tant au niveau végétal qu'animal, et un équilibre commence à s'établir, de

manière à ce que tous puissent vivre leur vie. Si aucune nouvelle modification ne vient troubler le paysage, ce petit bout de forêt se prolongera le long de la montagne, et pourra même, comme c'est le cas de la grande forêt de hêtres qui s'étend à travers l'Europe, devenir une belle forêt climacique stable.

Alors prenons un peu de recul et demandons-nous si nous n'attendons souvent pas trop de choses en trop peu de temps. Ne devrions-nous pas prendre notre patience à deux mains, faire preuve de détachement, et profiter pleinement du moment présent, en sachant que, tôt ou tard, tout viendra à point à qui sait attendre... ? 🌿

TEAM NARIES



+ d'infos

Association Naries : [www.naries.ch](http://www.naries.ch)

# Rose & Rose: une pièce d'Opéra-Théâtre Junior

Cette année marque les 30 ans d'Opéra-Théâtre, fondé en 1989 par Michèle Cart, qui met en scène des pièces mélangeant musique et jeu théâtral. En 2001, elle a créé une section Junior, qui au mois d'avril présentera *Rose & Rose*, une production qui traite du harcèlement scolaire. Michèle collabore actuellement avec des élèves du Cycle d'Orientation de la Florence pour ce projet. Selon elle, aborder ce thème auquel de nombreux enfants et adolescents sont confrontés à travers un spectacle où ils sont eux-mêmes acteurs semble le meilleur moyen pour leur faire prendre conscience de la gravité du problème.



**GRÂCE À LA COMMUNE DE CHÊNE-Bougeries**, Opéra-Théâtre profite d'une résidence de trois saisons à la Salle J.-J. Gautier. C'est là-bas qu'auront lieu les trois représentations publiques et la dernière ligne droite des répétitions. La pièce sera présentée également dans les classes de l'école. Les élèves préparent durant toute l'année scolaire les parties du chœur, les textes parlés et la chorégraphie. Certains autres s'occuperont de la partie technique du spectacle, encadrés par un professionnel.

Pour prendre la température de ce projet, nous nous sommes rendus à une répétition, qui se déroule une fois par semaine entre 12h et 14h dans la salle de gym du Cycle de la Florence. Nous y avons rencontré Michèle Cart, mais aussi Louis Gomez, un professeur de l'école qui encadre le projet. Nous avons pu également demander leur avis à des élèves du Cycle sur leur expérience. Voici leurs mots sur cette production singulièrement actuelle.

## 1. Michèle Cart

**Michèle, est-ce votre première collaboration avec un cycle ou une école publique ?**

En 2017, j'avais déjà produit *West Side Story* avec les cycles de Sécheron et Montbrillant. Les élèves et professeurs s'investissent à chaque fois énormément. Pour *Rose & Rose*, nous avons dix-neuf élèves et deux professeurs de la Florence, ainsi que deux élèves du Conservatoire populaire. Également un groupe de musiciens

professionnels, un chef d'orchestre, une chorégraphe et moi-même. Certains élèves me suivent ensuite sur d'autres productions.

**Vous travaillez souvent avec des jeunes. Avez-vous été témoin d'harcèlements scolaires, le sujet de *Rose & Rose* ?**

On voit toujours des jeunes mis à l'écart dans un groupe et les raisons peuvent être nombreuses. Dans cette pièce, les motifs ne sont pas explicites, c'est le sujet du harcèlement qui est important. Après, dans mon environnement de travail, tout le monde est inclus, j'insiste sur l'importance de chacun.

***Rose & Rose* évoque une jeune collégienne et son double. Parlez-nous de cette dualité...**

Rose dessine, c'est son échappatoire. Elle réalise un autoportrait et son dessin s'anime pendant qu'elle dort. Tout se passe entre rêve et réalité. Son double se met à vivre pour faire sortir ce qu'elle n'arrive pas seule, comme remettre les harceleurs à leur place. Elle a besoin de ce double. Une grande partie est onirique, se passe dans la tête de Rose. C'est un jeu entre ses désirs, ses frustrations et la réalité. La musique a une grande importance dans vos productions ! Qu'apportent ici les compositions musicales d'Alvaro Bello à l'écriture du texte de Valérie Alane ?

La musique amène un aspect plus ludique et enlevé. Il y a des parties de danse également. Cela contraste avec les mots qui peuvent être durs. La musique amène une nouvelle dimension, elle vient aussi parfois sou-

ligner le propos. Dans mes opéras, la dimension musicale est énorme. J'ai grandi entourée de sonorités et j'ai besoin de ça ! Les élèves aiment chanter et sont ravis. Les inscriptions étaient ouvertes à tous pour la création de ce spectacle, donc certains novices collaborent avec des élèves plus expérimentés en chant, danse ou jeu théâtral. Pour cette mise en scène, il y aura également des animations projetées, nous proposons donc un mélange de dimensions et d'expressions artistiques.

## 2. Louis Gomez

**Quel est votre rôle dans ce projet ?**

Je suis professeur de mathématiques au Cycle de la Florence et également musicien : je joue dans un groupe. J'ai encadré les élèves pour le chant avant que la mise en scène n'intervienne.

**Comment inscrivez-vous ce cours dans le cadre de l'école ?**

Toutes les classes ont vu la vidéo de la représentation de cette pièce auparavant jouée à Paris. Nous avons demandé qui était volontaire pour participer, sans besoin de prérequis dans le domaine. Les répétitions ont lieu à midi, pendant certains week-ends et quelques libérations de cours seront permises en vue de la dernière ligne droite.

**Quel impact pensez-vous que ce projet peut avoir sur les élèves ?**

C'est intéressant de les observer dans un autre contexte. Les timides se révèlent. La pièce améliore leur estime personnelle.

## 3. Les élèves de la Florence

**Aviez-vous déjà fait du théâtre auparavant ?**

**Izmahel, 13 ans :** du chant à l'école et de l'impro théâtrale aussi.

**Shadé, 12 ans :** jamais de théâtre. De la danse et du chant à l'école primaire.

**Aurélié, 14 ans :** j'ai fait de la danse de 4 à 10 ans, le Conservatoire et joué au Théâtre Am Stram Gram.

**Audrey, 15 ans :** je chante depuis l'âge de 5 ans. J'ai participé à d'autres productions de l'Opéra-Théâtre Junior.

**Qu'est-ce qui vous a intéressés dans cette pièce ?**

**Izmahel :** un professeur nous a annoncé qu'il y aurait une comédie musicale en préparation. Je me suis dit que c'était une chance incroyable d'y participer.

**Shadé :** cela m'intriguait de mélanger chant et danse. Je me suis inscrite à ce cours facultatif pour essayer.

**Aurélié :** nous sommes venues au premier cours avec ma meilleure amie Anouk et nous avons aimé !

**Audrey :** j'aime les comédies musicales et le sujet m'intéressait.

**Le sujet est le harcèlement à l'école. Auriez-vous une idée de solution pour diminuer ce harcèlement ?**

**Izmahel :** il y en a toujours eu. J'en ai vécu et c'est horrible. C'est aussi pour cela que j'ai voulu faire cette pièce pour en parler, même si je n'ai pas de solutions particulières. Au départ, je ne savais pas si je serai harceleur ou harcelé.

**Shadé :** il faut en parler, défendre et soutenir la personne harcelée, ne pas avoir peur des autres.

**Aurélié :** montrer que même des petites choses peuvent blesser c'est important, pas uniquement le fait de taper sur quelqu'un. Chaque année un atelier de discussion pourrait avoir lieu.

**Audrey :** il faudrait sensibiliser les jeunes dès l'école primaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR HERVÉ ANNEN

(Voir affiche du spectacle en p. 18)

+ d'infos

**Représentations de *Rose & Rose***

Ven. 12.04 à 20h, sam. 13.04 à 17h et 20h, dim. 14.04 à 17h  
[www.opera-theatre.ch](http://www.opera-theatre.ch)



**Vacances de Pâques**

Les vacances commencent le jeudi 18 avril. La reprise est fixée au lundi 29 avril.

**Action Trois-Chêne pour l'emploi**

Chemin De-La-Montagne 136  
1224 Chêne-Bougeries

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

**Horaires:** du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00. Les après-midis sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

T. 022 348 45 72 • F. 022 348 45 92  
3cheneemploi@bluewin.ch

**CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne**

Hospice général,  
Centre d'action sociale  
des Trois-Chêne  
Chemin De-La-Montagne 136  
1224 Chêne-Bougeries  
T. 022 420 44 00 • F. 022 420 44 01

**Horaires d'ouverture:**

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:  
8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30  
Jeudi: 13h30 – 16h30

**Horaires téléphoniques:**

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:  
8h30 – 11h30 / 14h00 – 16h30  
Jeudi: 14h00 – 16h30

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent.

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général.

**Pour plus d'informations:**

www.hospicegeneral.ch

**Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne**

imad est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie. Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches. L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

**Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter imad au:**

Centre de maintien à domicile  
Eaux-Vives  
Rue des Vollandes 38 • 1207 Genève  
T. 022 420 20 13

**Horaires:**

du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h.  
www.imad-ge.ch

**Foyer la Seymaz**

Les foyers de jour pour personnes âgées participent à la politique publique du maintien à domicile. Ils permettent de rompre l'isolement, d'accompagner et soutenir les proches, de favoriser le bien-être, de surveiller l'état de santé en collaboration avec le réseau de soins et de participer à des activités adaptées. La fréquentation est possible à partir d'un jour par semaine.

**Pour tout renseignement:**

Foyer la Seymaz  
Chemin du Pont-de-Ville 26  
1224 Chêne-Bougeries  
T. 022 348 54 27 • seymaz@laseymaz.ch  
www.laseymaz.ch

**Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP) E 4 05.03.****Art. 33 Tondeuses à gazon et tronçonneuses**

L'utilisation de tondeuses à gazon, de tronçonneuses ou d'autres appareils analogues dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite:

- a) du lundi au vendredi avant 8h00 et après 19h00;
- b) le samedi avant 9h00 et après 18h00;
- c) le dimanche;
- d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal.

**Art. 34 Machines à souffler les feuilles**

1. L'utilisation de machines à souffler les feuilles dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 septembre.
2. Entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 janvier, l'utilisation de telles machines est interdite:
  - a) du lundi au vendredi, avant 8h00 et après 19h00;
  - b) le samedi, avant 9h00 et après 18h00;
  - c) le dimanche;
  - d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal;
  - e) sur les chemins forestiers.
3. A titre exceptionnel, le département chargé de l'environnement peut déroger aux restrictions d'utilisation prévues aux alinéas 1 et 2. Il perçoit un émolument de CHF 100.– à 250.– par autorisation délivrée.

**Feux de déchets****Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets**

Art. 15B(17)

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immission excessive, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:
  - a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;
  - b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes

nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3m<sup>3</sup>. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 micro-grammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

**Incendies dans les bois**

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

**Fumées et odeurs**

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles. 🌿

PUBLICITÉ

**Duret sa**  
CHARPENTE  
MENUISERIE

t. 022 703 40 90 | f. 022 703 40 98  
Avenue de Thônex 107 - 1226 Thônex  
duret.sa@duret.ch | www.duret.ch

# Emploi dans les Trois-Chêne : premier recrutement en direct pour les jeunes Chênois

Un événement inédit s'est tenu l'après-midi du mercredi 13 février dernier à la salle des fêtes de Thônex: un recrutement en direct. Il s'agit d'une manifestation organisée par l'OFPC, en partenariat avec les communes chênoises. C'est la première fois que les Trois-Chêne organisent un tel événement, le seul actuellement sur la rive gauche.



De gauche à droite: Jimmy Chocron (conseiller socio-professionnel d'Interface Entreprises à l'OFPC), Frédéric Clerc (conseiller socio-professionnel à l'OFPC), Philippe Guex (Secrétaire général de la commune de Thônex), Philippe Decrey et Marc Kilcher (Conseillers administratifs de la commune de Thônex) et Beatriz de Candolle (Conseillère administrative de la commune de Chêne-Bourg).

**L'IDÉE D'ORGANISER CETTE** manifestation a émané de M. Marc Kilcher, Conseiller administratif de la commune de Thônex, délégué à l'économie publique, pour faire suite à une motion déposée par le PDC thônésien et acceptée par le Conseil municipal visant à une meilleure promotion de l'apprentissage. Pour donner une plus grande envergure à cette manifestation, il a été proposé d'y associer les deux autres communes chênoises. Thônex s'est également alliée avec l'OFPC (office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue), qui organise

depuis longtemps des recrutements en direct dans divers lieux du canton.

## Recrutement en direct, qu'est-ce que c'est ?

Le but de cet événement? Proposer aux jeunes Chênois – mais aussi à tout jeune du canton – de faire un ou plusieurs entretiens d'embauche auprès des 19 entreprises présentes afin de, peut-être, obtenir une des 75 places d'apprentissage mises au concours ce jour-là. L'avantage de la manifestation est qu'elle permet de rentrer directement en contact avec une entreprise formatrice et de faire

valoir son intérêt et sa motivation dans le cadre d'entretiens brefs. Le tout, sans devoir prendre de rendez-vous. Parmi les employeurs présents, on retrouve 9 entreprises chênoises, dont les communes de Thônex et Chêne-Bourg, qui forment des apprentis.

## Ambiance sérieuse à la salle des fêtes

Quand on arrive dans l'entrée, on est chaleureusement reçu par les jeunes du centre de formation *Espace entreprises* de l'Etat de Genève, qui ont pour mission d'accueillir et orienter

les jeunes venus passer un entretien. Les futurs apprentis précisent la ou les entreprises auprès desquelles ils souhaitent postuler et obtiennent un numéro. La salle des fêtes de Thônex, qu'on connaît habituellement pour ses concerts, était ce jour-là transformée en un grand espace lumineux, meublé de tables pour les entretiens. L'événement semble avoir intéressé les jeunes, puisque 188 se sont présentés pour un entretien. Evan Semedo, 17 ans, élève à l'école de commerce Raymond Uldry à Chêne-Bougeries, est venu chercher un apprentissage d'employé de commerce en duale. Il ressort content de son entretien. Mais certains sont moins enthousiastes: André de Oliveira Silva, 15 ans, est élève au cycle du Foron. Il se dit un peu déçu et découragé, car on lui a signifié qu'il était trop jeune, l'employeur qu'il a rencontré souhaitant engager des apprentis plus âgés. Il ajoute qu'il est tout de même satisfait de l'événement, qui représente un bon exercice pour ses futurs entretiens d'embauche, et compte participer aux prochains recrutements en direct.

Un recrutement en direct est d'ailleurs déjà prévu pour l'année prochaine. Rendez-vous est pris pour le 19 février 2020, toujours à la salle des fêtes de Thônex. 🌿

LUCIE HAINAUT





**Fête du Travail**

Les services de l'administration communale seront fermés **le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019, dès 12h00.**

**Arrondissement de l'état civil  
Chêne-Bougeries - Voiron**

Lundi, jeudi, vendredi:

8h30-12h00 et 13h30-16h30

Mardi: 7h30-18h00

Mercredi: fermé le matin /  
13h30-16h30

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge et Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

**Evénements d'état civil enregistrés dans le courant des mois de décembre 2018 et janvier 2019:**

|             |     |
|-------------|-----|
| Naissances: | 142 |
| Mariages:   | 8   |
| Décès:      | 21  |

**Locaux communaux**

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

**Salle communale J.-J. Gautier**

Route du Vallon 1

- spectacles: 500 places
- banquets: 200 places
- Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
- le carnotzet: 20 places
- la salle de société: 20 places

**Espace Nouveau Vallon**

Route du Vallon 8

Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (20 places).

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (T. 022 869 17 17).

**Carte journalière "commune" CFF**

Le Conseil administratif vous informe que **10 cartes journalières sont mises à disposition au guichet de la**

**mairie au prix de CHF 45.-** la carte, depuis le 2 janvier 2019 (aucune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24h avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

**Les avantages qui vous sont offerts:**

- Vous pouvez voyager en 2<sup>e</sup> classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.

Pour connaître les disponibilités des cartes journalières:

**www.chene-bougeries.ch**

**Carte journalière CGN**

(Compagnie Genevoise de Navigation)

Des cartes journalières "1<sup>ère</sup> classe" vous permettant de naviguer à volonté sur le lac pendant toute une journée, vous sont gracieusement offertes par le Conseil administratif. Ces cartes sont disponibles au guichet de la mairie.

**Conditions d'utilisation:**

- Cartes valables sur toutes les courses à l'horaire, excepté les croisières à thème et événements.
- Cartes valables uniquement le jour indiqué dessus.
- Aucune réservation.
- Offre exclusivement destinée aux habitants de Chêne-Bougeries.

**Transports publics genevois****- carte TPG Pay**

Les transports publics genevois (TPG) innovent en lien avec la dématérialisation des titres de transport et remplacent la cart@bonus par une nouvelle carte de paiement sans contact, nommée **TPG Pay**.

Des cartes **TPG Pay** rechargeables sont désormais en vente au guichet de la mairie. Ces dernières, subventionnées par la commune à hauteur de CHF 10.- par mois, par ménage, demeurent **réservées exclusivement aux citoyens-ne-s en âge AVS**.

**Prix et conditions**

- Recharge mensuelle de CHF 30.-, payée CHF 20.-.

- Les cartes seront délivrées ou rechargées uniquement sur présentation d'une pièce d'identité.
- Durée de vie de cinq ans, à compter de la date d'activation.

**Informations complémentaires:**

www.tpg.ch ou secrétariat de la Mairie: T. 022 869 17 17.

**Subvention communale vélos électriques**

Le Conseil administratif de Chêne-Bougeries encourage l'usage du vélo à assistance électrique (VAE) depuis 2011.

Une subvention communale de CHF 250.- est allouée **exclusivement aux 50 premiers communier-ère-s de l'année en cours**, selon les conditions suivantes:

- Offre limitée à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, un cyclomoteur, un motorcycle électrique neuf ou un kit neuf de transformation pour installer une assistance électrique sur un vélo.
- Au maximum 1 remboursement par personne physique et par tranche de 3 ans.
- Sur présentation d'une facture originale de l'achat effectué pendant l'année en cours et d'une pièce d'identité, auprès du secrétariat de la mairie.

Veuillez prendre note que selon les critères 2018 du canton de Genève et les normes de l'Office fédéral des routes (OFROU), la subvention **exclut les trottinettes électriques**.

**Taxe professionnelle communale****Mise à jour du rôle des contribuables**

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C), ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège

de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;

- les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site de la commune: **www.chene-bougeries.ch/taxeprofessionnelle**

**Requêtes en construction et démolition**

**DD 103970/2** – Swisslife AG – Rafael Meyer – surélévation d'immeubles – transformations intérieures – garage souterrain – réfection des façades – abattage d'arbres – suppression d'un garage enterré – réaménagement d'une place de jeux, de places de stationnement – installation de couverts pour vélos – chemin De-La-Montagne 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134

**DD 104981/2** – Agence immobilière Alain Bordier et Cie SA – construction de quatre immeubles de logements – garage souterrain – aménagements extérieurs – containers enterrés – modification des aménagements extérieurs et améliorations typologiques – chemin des Tavernes 2, 4, 6, 8

**DD 108607/2** – Magda Kulik et Pierre Paquet – rénovation et extension d'une villa – reconstruction du garage – modification du portail – panneaux solaires – abattage d'arbres – agrandissement du sous-sol – avenue Paul-Chaix 13

**DD 109276** – Jean-Paul Clivaz c/o NPF SA, Clivaz EG SA – construction de trois immeubles de logements E-F-G avec un niveau de parking souterrain et un abri de protection civile – abattage d'arbres – chemin de Challendin

**DD 109757/2** – Divers propriétaires p.a. BMA architectes SA – Bakir Mustajbekovic, architecte – construction d'un habitat groupé THPE (48%) de neuf logements de standing – abattage d'arbres – suppression du bassin de rétention pour EP – route Jean-Jacques Rigaud 32

(suite en page 16)

PUBLICITÉ

24h/24 - 7j/7

**PFG**

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES  
Maison Funéraire - Prévoyance  
CAROUGE - PETIT-LANCY

Tél. 022 342 30 60  
www.pfg-geneve.ch

**DD 109924** – J.-P. Clivaz et NAEF p.a. NPF SA et Clivaz EG SA – construction de trois immeubles de logements H-I-J avec un niveau de parking souterrain et abattage d'arbres – Beau-Pré / chemin de Challendin 7, 9, 11

**DD 110074/2** – Jean Guillaume Despature – construction d'une villa individuelle – abattage d'arbres – modification de la piscine extérieure – chemin de Vert-Pré 26

**DD 110227/2** – Shahab Izadpanah – agrandissement de trois chambres et création d'un dressing – modification du volume du dressing – modification des volumes des chambres à l'étage – chemin Jean-Achard 35

**DD 110738** – Moser Vernet et Cie SA pour SOGEPRIM SA – construction d'un immeuble de logements – parking souterrain et abattage d'arbres – chemin Jules-Cougnard 6-8

**DD 111434** – M. Toubanc et M<sup>me</sup> Duseux p.a. P. Reynaux et P. Gaillard, architectes associés – transformation et agrandissement d'une villa individuelle (27,1 % HPE) – construction d'un garage et d'une piscine – abattage d'arbres – chemin du Mont-Blanc 6

**DD 111595** – Keysign SA – John Giulietti – construction d'un habitat groupé (HPE 43,8%), garage souterrain, aménagement de places de parc extérieures – abattage d'arbres – chemin de Grange-Falquet 42

**DD 111713** – Malagnou 155 SA – Christelle Volpicelli p.a. RIS et partenaires, architectes SA – construction d'un habitat groupé (45,7% THPE) de vingt-deux logements, d'un parking souterrain – abattage d'arbres – route de Malagnou 155, 155A, 155B

**DD 111780** – Immo Passion SA / Michel Autard – construction d'un habitat groupé de six logements (47,8 THPE) – abattage d'arbres – chemin Saladin 9

**DD 111934** – Pierre-Alain Monnier – construction d'une habitation (HPE), garage, abattage d'arbres – route de Chêne 124B

**DD 111978** – M. Sutin – construction d'une villa individuelle (THPE +15%) – abattage d'arbres – chemin Souvairan 10

**DD 111993** – Dominique Felder – construction d'une habitation – chemin De-La-Montagne 40

**DD 112074** – Fondation Phenix – Yann Linossier – construction d'un centre d'accueil et de soins de jour (44% HPE) – couvert à vélo – abattage d'arbres – route de Chêne 100, 100bis

**DD 112076** – ABEL Immobilier Concept SA pour Studioplus architectes – construction de trois habitations contiguës (48% THPE), garages, couverts à voitures – abattage

d'arbres – chemin des Flombards 18

**DD 112079** – Yulia et Nisan Moiseev c/o Atelier K architectes – construction d'une habitation (24,4% HPE) – abattage d'arbres – chemin de Conches 43

**DD 112128** – ABEL Immobilier Concept SA p.a. Omarini Micello architectes SA – construction de trois habitations mitoyennes (48% THPE), aménagement de plans de stationnement – abattage d'arbres – chemin du Petit-Pont 1, 1A, 1B

**DD 112225** – Elliott Blum – transformation et agrandissement d'une habitation contiguë (31,1% HPE) – agrandissement du garage et construction d'une piscine – chemin de Conches 53

**M 8240** – Pierre Lasry – démolition d'une piscine et de deux couverts – chemin de Conches 3

**M 8250** – CODHA – Coopérative de l'habitat associatif – Guillaume Käser – démolition d'une habitation et d'un atelier/garage – chemin de la Fontaine 7

**M 8253** – ASSETIMMO Fondation de placements immobiliers – MM. Strauss et Cannoletta – démolition d'un centre commercial – abattage d'arbres – chemin De-La-Montagne 136

**M 8255** – Dominique Felder – démolition d'une habitation – chemin De-La-Montagne 40

**M 8267** – ABEL Immobilier Concept SA pour Studioplus architectes – démolition d'une habitation, d'un garage et d'un abri de jardin – chemin des Flombards 18

**M 8268** – Yulia et Nisan Moiseev c/o Atelier K Architectes – démolition d'une maison d'habitation – chemin de Conches 43

**M 8282** – ABEL Immobilier Concept SA p.a. Omarini Micello architectes SA – démolition d'une habitation et d'un garage – chemin De-La-Montagne 89

**M 8294** – Commune de Chêne-Bougeries – démolition d'un pavillon provisoire et d'un garage – route Jean-Jacques Rigaud 42

**DP 18799** – CODHA – Coopérative de l'habitat associatif – Guillaume Käser – construction d'un immeuble de logements – chemin de la Fontaine 7.

#### Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2019 du Conseil municipal

Lors de sa séance ordinaire du 24 janvier 2019, le Conseil municipal de la Ville de Chêne-Bougeries a: **Décidé par 19 voix pour, soit à l'unanimité**, de prendre la résolution suivante:

*Tout en saluant le fait que le projet de loi modifiant la Loi sur le réseau des transports publics (LRTP) prévoit, dans son article 5, al. 3, que dans le cadre d'un traitement de façade à façade, de projets d'axe de transport en site propre sur domaine public communal, le Conseil d'Etat peut décider d'accorder un subventionnement dans un périmètre donné et pour un maximum de 50% des coûts de l'aménagement concerné, déduction faite d'éventuelles subventions et participations de tiers, les autorités communales de Chêne-Bougeries souhaitent rappeler, en lien avec la consultation relative au schéma directeur du réseau sur rail ouverte par le Conseil d'Etat, les attentes de la population et des usagers concernant diverses améliorations à apporter, dans les meilleurs délais possibles, au fonctionnement de la ligne de tram TPG 12.*

*Convaincues qu'il semble illusoire d'imaginer que la mise en service, en décembre 2019, du Léman express, puisse rapidement contribuer à une diminution significative de la fréquentation de la ligne de tram en question, elles exhortent le Canton à prendre toutes les mesures nécessaires afin de fiabiliser cette dernière, laquelle a connu de fort nombreux dérangements au cours des derniers mois.*

*Pour le surplus, elles estiment que la capacité de cette ligne devrait même être renforcée durant les heures de pointe, tout en permettant, dans le futur, aux usagers des Trois-Chêne, de pouvoir se rendre à la gare CFF Cornavin sans transbordement, à l'instar de l'ancienne ligne de tram TPG 16, en circulation alternée avec la ligne 12 de 1998 à 2011, vivement appréciée et regrettée par les habitants des communes chénoises.*

*Elles espèrent, au demeurant, que les prochains travaux de réaménagement de la ligne en question, prévus du 15 juin au 15 août 2019, dans la rue de Chêne-Bougeries, conduiront à la pérennisation d'un nouvel arrêt TPG sur la route de Chêne, peu ou prou en face du bâtiment de la Mairie, sis au n° 136 de ladite route.*

**Décidé par 19 voix pour, soit à l'unanimité,**

- d'accepter la cession gratuite par l'État de la parcelle n° 3615 d'une surface de 5'928 m<sup>2</sup>, créée par division de la parcelle n° 3494 d'une surface de 34'007 m<sup>2</sup>, à la commune;
- de charger le Conseil administratif de désigner deux de ses membres pour procéder à la signature des actes notariés nécessaires.

**Accepté par 11 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions,**

- de préavis favorablement le projet de plan de site n° 30111-511 "Les

Arpillères", sous réserve de l'abandon de la création d'un passage public, reliant le chemin des Arpillères à la Voie Verte, sur la parcelle aux mains de la commune ainsi que de la prise en compte des autres observations formulées par les propriétaires auprès du Département du Territoire, Service du patrimoine et des sites, à l'issue de l'enquête publique n° 1935.

**Décidé par 19 voix pour, soit à l'unanimité,**

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 143'000.- TTC en vue de la mise en œuvre d'un plan de mobilité scolaire communal;
- de comptabiliser cette dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de cette étude sur des disponibilités de la trésorerie communale;
- d'intégrer, en cas de réalisation de travaux relatifs à une amélioration des conditions de sécurité sur le chemin et aux abords des écoles primaires communales, les frais d'étude engagés, aux crédits d'investissements des travaux qui devront être votés par le Conseil municipal afin d'être amortis conjointement à ceux-ci, étant encore précisé qu'en cas de non-réalisation de tels travaux, le présent crédit sera amorti en 1 année et figurera au budget de fonctionnement dès l'année qui suit l'abandon du projet.

**Décidé par 19 voix pour, soit à l'unanimité,**

- de transférer du patrimoine financier au patrimoine administratif, en transitant par le compte des investissements, le montant de CHF 933'448.- représentant la valeur comptable de la parcelle n° 1656, feuillet 8 du cadastre communal;
- d'amortir ce montant au moyen de 30 annuités dès la 1<sup>ère</sup> année d'utilisation du bien estimée à 2019.

#### Date de la prochaine séance du Conseil municipal

**Jeudi 4 avril 2019**

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4. 🌳



# Artistes et Compagnie, un voyage dans le monde du spectacle et des paillettes!

« Attention Mesdames et Messieurs, ça va commencer... »



**COMME LE DISENT DAVID MERCIER**, directeur musical de l'Union Instrumentale d'Hermance, et Sébastien Chatelain, chef de chœur du Jardin des Sons de Neuvecelle, qui se côtoient depuis de nombreuses années, ce projet commun germe depuis longtemps déjà!

Enfin né, *Artistes & Cie* met en commun différentes synergies portées par l'orchestre d'harmonie d'Hermance et toute la palette sonore produite par des vents et des percussions, et un chœur mixte de pas moins de 80 chanteurs, avec tout un ensemble de solistes, comédiens et danseurs. C'est le thème du cabaret qui est mis à l'honneur, porté tout du long par

deux présentateurs, M<sup>me</sup> et M. Loyal, interprétés par Laurence Bourgeois et Stéphane Gobert, ainsi que le personnage du balayeur, Gérard Burnat, qui vient en contrepoint questionner le public sur le besoin de retrouver l'artiste qui sommeille en chacun de nous.

Alors s'enchaînent les grands titres de la chanson française: *Il jouait du Piano debout*, *Les Comédiens*, *Suzette*, *Pas de Boogie Woogie* ou encore *Le piano de la plage* et *For me formidable*. Pour honorer Charles Aznavour avec son célèbre titre *Je m'voyais déjà* et Johnny Hallyday chantant *Gabrielle*, c'est le talentueux Speed painter, Sébastien Romagnan, qui a



surpris le public avec ses portraits réalisés en temps réel devant le public. Vous l'aurez compris, le rideau rouge s'est soulevé le temps d'une soirée

durant laquelle les artistes ont fait chœur avec le public venu nombreux et conquis! 🌿

## Mobilité des Aîné(e)s:

la mairie de Chêne-Bougeries recherche des bénévoles

Soucieuse du bien-être de ses citoyen-ne-s, la mairie de Chêne-Bougeries a mis en place un service de transport en faveur des aîné-e-s de la commune, privilégiant le bénévolat et la solidarité.

**Pour cela,  
nous avons besoin de vous!**



Nous recherchons des bénévoles pour:

- accompagner gratuitement et ponctuellement les aîné-e-s à un rendez-vous médical, culturel ou social;
- des petits travaux de bricolage (changer une ampoule, planter un clou, etc.).

Si vous êtes intéressé-e-s nous vous remercions de bien vouloir vous annoncer au service social de la mairie : T. 022 869 17 82 - [service.social@chene-bougeries.ch](mailto:service.social@chene-bougeries.ch)

## Visite des personnes âgées et isolées



### Partenariat entre la Croix-Rouge genevoise et la Commune de Chêne-Bougeries

En complément de leur service de transport et accompagnement, les Autorités de la Ville de Chêne-Bougeries ont développé un partenariat avec la Croix-Rouge genevoise afin de rompre l'isolement des personnes âgées qui le souhaitent.

Ainsi, les aîné-e-s de Chêne-Bougeries pourront bénéficier de visites régulières à domicile par un-e bénévole formé-e à ce type d'accompagnement.

Si vous souhaitez vous engager dans cette forme de bénévolat, voici les modalités retenues:

- disponibilité de deux heures par semaine, durant la journée, pendant un an;
- un mois d'essai avant l'engagement d'un an;
- capacités d'écoute, de respect, de non jugement du bénévole;
- maîtrise du français.

Pour plus d'informations sur les visites à domicile ou sur le bénévolat, nous vous remercions de contacter : Mairie de Chêne-Bougeries - Bureau des affaires sociales [service.social@chene-bougeries.ch](mailto:service.social@chene-bougeries.ch) - T. 022 869 17 82

## "Action Pommes et Pommes de Terre"



La Ville de Chêne-Bougeries, souhaitant soutenir les ménages aux revenus modestes de la commune, propose une distribution de pommes et de pommes de terre aux citoyen-ne-s bénéficiant des prestations complémentaires (SPC). Cette action, qui a lieu au printemps et à l'automne, offre la possibilité d'obtenir 10 kg. de pommes de terre et 5 kg. de pommes par foyer.

Si vous êtes intéressé-e-s, merci de bien vouloir contacter M. Raphaël Poitrinel, bureau des Affaires sociales, par téléphone au 022 869 17 82, ou par mail ([service.social@chene-bougeries.ch](mailto:service.social@chene-bougeries.ch)), et ce **jusqu'au jeudi 11 avril 2019**.

**Important : pour bénéficier de cette action, la copie de la dernière décision des prestations complémentaires (SPC) devra nous être fournie.**

# One Man Show de Michel Tirabosco... Un hymne à la vie

Ça y est, c'est l'heure tant attendue... Michel Tirabosco arrive en skateboard dans la salle Jean-Jacques Gautier... le public enchanté l'accueille en applaudissant avec ferveur! Salle comble les 6 et 7 février 2019.

**DANS CE PREMIER ONE MAN SHOW,** Michel Tirabosco, l'artiste qui a plus d'un tour dans son sac, souhaitait partager son histoire, ses anecdotes, son amour pour sa flûte de pan qu'il nomme son alter ego. Michel Tirabosco se livre totalement avec beaucoup d'humour et d'authenticité tout au long de ce spectacle, rythmé de textes, de musique, de projections d'images de son enfance ou des gens qui ont marqué sa vie.

Cette belle narration nous conte la découverte de la flûte de pan, instrument qui marquera sa vie à tout jamais... ses premiers cours de musique, sa vie de musicien, ses rencontres décisives, ses concerts à l'étranger, ses répétitions et son travail... Alternance de théâtre et de musique, ce spectacle laisse sans voix... à part les rires du public!

Ce musicien hors du commun est un drôle d'homme, tendre, moqueur,



joyeux, joueur, amoureux de la vie et des autres qui aime partager ses émotions et ses défis avec les gens. Parfaitement réalisé, sur une mise en scène de Patrick Brunet et des textes de Sophie Tirabosco, c'est plus qu'un spectacle, ou un one man show qui est offert au public... c'est un partage de générosité, un hymne à la vie.



Les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries sont particulièrement fières d'avoir permis la création de ce spectacle en accueillant Michel Tirabosco en résidence dans leur commune et souhaitent longue vie à cet émouvant show musical.

## + d'infos

Retrouvez l'actualité de Michel Tirabosco sur : [www.micheltirabosco.ch](http://www.micheltirabosco.ch)

ou rejoignez l'Association des Amis de Michel Tirabosco sur : [www.aamt.ch](http://www.aamt.ch).



Une promenade dans les collections et les archives de la commune de Chêne-Bougeries, de Sismondi au Club Sportif Chênois

## SOCIABILITÉS CHÊNOISES

Espace Nouveau Vallon  
Rte du Vallon 8 - 1224 Chêne-Bougeries

### DU 29 MARS AU 14 AVRIL 2019

Commissaire d'exposition, Gabriel Umstätter

Horaires  
du lundi au vendredi  
de 15h à 18h  
samedi et dimanche  
de 14h à 17h

Entrée libre  
[www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)



## OPÉRA-THÉÂTRE JUNIOR

Comédie musicale d'Alvaro Bello  
Texte de Valérie Alane

# ROSE & ROSE

Du 12 au 14 avril 2019  
Salle J.-J. Gautier  
1, rte du Vallon  
1224 Chêne-Bougeries

Direction musicale Arsène Liechti  
Mise en scène Michèle Cart  
Chorégraphie Béatrice Nauffray



[www.opera-theatre.ch](http://www.opera-theatre.ch)  
Service culturel Migros Genève - Rue du Commerce 9 - Tél. 058 568 29 00  
Stand Info Balekert / Migros Nyon-La-Combe





# fraxity

**fragilité et complexité**  
chez les personnes bénéficiaires d'aides / de soins à domicile

- ✓ Vous avez 65 ans ou plus
  - ✓ Vous parlez couramment le français
- Nous avons besoin de vous !**

contact et informations: [fraxity@hesge.ch](mailto:fraxity@hesge.ch) / 022 388 60 76

● **fraXity** est une étude scientifique soutenue par:

**h e d s**  
Haute école de santé  
Genève

**imad**  
Institut de médecine  
à domicile

**FN-SNF**  
FONDS NATIONAL SUISSE  
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## ● Quelles sont les personnes responsables de l'étude **fraXity**?

L'étude est dirigée par **Catherine Ludwig**, Professeure à la Haute Ecole de Santé de Genève (HEDS) et corédigée par **Catherine Busnel**, Infirmière, Responsable de l'Unité de recherche et développement de l'institution genevoise de maintien à domicile (imad).

## ● Quels sont les buts de l'étude **fraXity**?

Son but est de développer des outils de repérage précoce des personnes âgées fragiles et des situations de soins complexes pour les professionnels des aides et des soins à domicile, afin d'optimiser la prise en soin des personnes âgées.

## ● Pourquoi développer des outils de repérage de la fragilité et de la complexité?

La fragilité et la complexité contribuent fortement à augmenter les **risques de dépendance**. Aujourd'hui, les professionnels des aides et des soins à domicile ne disposent pas de **moyens de repérage** satisfaisants de la fragilité et de la complexité. Le but de l'étude **fraXity** est de pallier à ce manque.

## ● Sur quels types d'information repose **fraXity**?

L'étude repose sur des informations collectées au moyen de **questionnaires** sur différents aspects de la **santé** d'une personne: santé physique, activités de la vie quotidienne, autonomie, etc.

## ● Qui peut participer à l'étude?

Toutes les personnes de **65 ans et plus**, vivant à domicile sur le **canton de Genève**, qu'elles bénéficient ou non de soins/aides à domicile.

## ● Qu'implique la participation à l'étude **fraXity**?

Pour chaque participant, l'étude nécessite **3 entretiens** d'environ **2h30** chacun, espacés de **6 mois**. Les entretiens sont réalisés à domicile par **un.e infirmier.ère**. La participation à l'étude est volontaire et peut être interrompue à tout moment. Toutes les données sont traitées de manière confidentielle.

## Pour toute information complémentaire ou participation à l'étude **fraXity**

Vous pouvez nous contacter par e-mail ou par téléphone: [fraxity@hesge.ch](mailto:fraxity@hesge.ch) / 022 388 60 76. Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante: **Prof. Catherine Ludwig**, Haute Ecole de Santé, 47, ave de Champel, 1206 Genève. Nous prendrons contact avec vous dès réception de votre courrier.

2010 - 30 ans de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

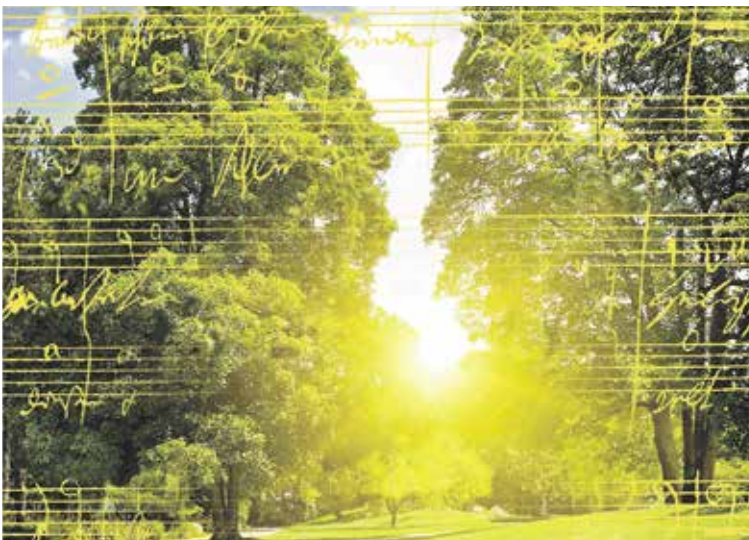


**Mardi 30 avril 2019 à 20h**  
**CONFÉRENCE - DÉBAT**  
Mme Anne Grandjean - Spécialiste droits de l'homme UNICEF

**30 ans de droits de l'enfant : avancées et défis pour le futur**

Depuis 1989, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a permis d'importants progrès pour les enfants à travers le monde : réduction de la mortalité infantile; meilleurs accès à l'éducation et aux soins de santé; nouvelles opportunités de faire entendre leurs voix. Cependant, de grands défis à la réalisation des droits de tous les enfants demeurent, tels que les inégalités, la violence, le changement climatique et bien d'autres.

**Salle Jean-Jacques Gautier**  
Rte du Vallon 1 | 1224 Chêne-Bougeries  
Entrée libre | [www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)



**CONCERTS**  
**AU**  
**Parc**  
**DU 3 AU 6 JUILLET 2019 - 19H**

AVEC  
**Orchestre de Lancy-Genève - Geneva Brass Quintet**  
**Julien et Jad Azkoul - United Strings of Europe**

PARC STAGNI  
ChêneBougeries  
ENTREE LIBRE



# Nouvelle passerelle piétonne du parc Gautier venue des airs: une opération spectaculaire!

La nouvelle passerelle en bois, qui permet à nouveau de traverser la Seymaz entre les communes de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries, a été déposée par hélicoptère le 14 février dernier!



Photos: © Valentin Bonaldi



**POUR CELA, IL A FALLU ENLEVER** l'ancienne passerelle datant de 1979. Ne remplissant plus les conditions d'exploitation sécurisées, celle-ci a dû en effet être fermée et rendue interdite d'accès pendant plus d'un an. Les chemins alentours ne permettant pas d'amener un camion ou une autogruë à proximité du lieu de franchissement de la Seymaz, le levage a

dû se faire par hélicoptère. L'ancienne passerelle a ensuite été chargée sur un camion stationné à Sous-Moulin, pour disparaître définitivement. L'acheminement de la nouvelle passerelle s'est elle aussi faite par les airs. Après étude et obtention du crédit de construction, la nouvelle passerelle d'environ 12 mètres de portée, a été réalisée en bois indigène de

mélèze certifié d'origine Suisse, ainsi qu'en chêne pour la main courante, matériaux adéquats pour ce type d'ouvrage exposé aux intempéries. Les coûts ont été divisés en deux entre les communes de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries. 

SOPHIE URFER



PUBLICITÉ

## AUTOS - PNEUS CHENOIS

### MECANIQUE TOUTES MARQUES

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| - REMPLISSAGE CLIMATISATION  | 98.-  |
| - ANTIPOLLUTION              | 50.-  |
| - LAVAGE CHASSIS/MOTEUR      | 96.-  |
| - DEPLACEMENT POUR EXPERTISE | 90.-  |
| - NOTRE FORFAIT VISITE       | 213.- |
| - VIDANGE                    | 98.-  |

### PROMOTIONS SUR PNEUS

|                                       |     |      |
|---------------------------------------|-----|------|
| - NEUF                                | dès | 69.- |
| - OCCASION                            | dès | 30.- |
| - GARDIENNAGE                         |     | 30.- |
| - ECHANGE DE VOS PNEUS<br>ETE / HIVER |     | 80.- |
| - GEOMETRIE                           |     | 50.- |



### NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

DEVIS PREPARATION VISITE  
GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE  
GRATUIT

022 348 71 47





## Arrondissement de l'état civil des communes de Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 5 janvier au 11 février :

**Mariages :** 9  
**Décès :** 41

## Anniversaires des aînés

Les Conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont le très grand plaisir de fêter les communiens atteignant leur 90<sup>e</sup> et 95<sup>e</sup> anniversaire.

## A fête son 90<sup>e</sup> anniversaire :



Pour le mois de janvier :  
 M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Kuti.

## A fête son 95<sup>e</sup> anniversaire :

Pour le mois de janvier :  
 M<sup>me</sup> Marie-Louise Flückiger.  
 Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

## Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont en vente au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

**Le prix est de CHF 45.- par jour et par carte.** Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et à réserver directement en ligne sur le site [www.chene-bourg.ch](http://www.chene-bourg.ch). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, T. 022 869 41 10.

**Attention ! Une fois réservées, les cartes doivent être retirées dans les 3 jours ouvrables à la réception de la mairie. Passé ce délai, elles seront automatiquement remises en vente.**

## Musée Suisse des transports et des communications de Lucerne

La commune de Chêne-Bourg met gracieusement à la disposition de ses habitants des cartes d'accès au Musée suisse des transports et des communications.

Les entrées gratuites peuvent être retirées à la réception de la Mairie.

## Élagage des arbres, taille des haies

« Les propriétaires, locataires ou fermiers sont tenus de couper à une hauteur de 4m50 au-dessus du sol les branches s'étendant au-dessus de la voie publique (routes cantonales, chemins communaux).

Les haies doivent être taillées à 2m de hauteur. Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Entre propriétés voisines, les arbres, arbustes et haies vives ne peuvent dépasser 2m de hauteur que s'ils se trouvent à 2 mètres au moins de la ligne séparant les deux fonds. »

## Requêtes en construction et démolition

**DD 111109 - RG - 3569 - CAF SA -** changement des antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante (GE462-7) - 84, rue de Genève

**M8254-RG - 3345 - M. Alain Zanardo -** démolition d'une villa et d'un garage privé - 43, chemin de la Mousse  
**APA 302396/1 - 3791 -** Fondation pour le logement, M. François Gervaz, Rosset & Cie SA - rénovation d'un appartement au 4<sup>e</sup> étage - av. de Bel-Air 51

**APA 302653/1 - 3795 - 2 propriétaires -** rénovation d'un appartement au 2<sup>e</sup> étage - av. de Bel-Air 49

**APA 302787/1 - 3840 - C.P. complémentaire Rolex & Soc. Aff, M. Villaverde Mikael, Régie Rosset & Cie SA -** rénovation d'un appartement au 1<sup>er</sup> étage - av. Petit-Senn 11.

## Conseil municipal du 5 février 2019 Communications du Conseil administratif au Conseil municipal

En ce début d'année, le Conseil administratif vous réitère ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de succès pour 2019. Qu'elle vous comble de ses bienfaits et vous permette de réaliser vos projets les plus fous.

## Personnel communal

Suite au vote du budget 2019, le Conseil administratif a engagé, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, M<sup>me</sup> Letitia Ziorjen qui a travaillé plusieurs mois dans notre administration pour des missions de remplacement et qui était en recherche d'emploi, pour occuper le poste de secrétaire de la police municipale à 50 %.

De même, il a engagé M<sup>me</sup> América Ortega, qui était en stage au service financier dans le cadre d'un placement de l'Antenne Trois-Chêne pour l'emploi, en tant qu'aide-comptable à 50 %.

## Signatures d'actes notariés

Le Conseil administratif a procédé à la signature, devant notaires, des actes suivants :

- inscription d'une servitude de passage public à pied, en faveur de la commune, sur la parcelle 4643 reliant le chemin du Saut-du-Loup au chemin de la Gravière de façon à améliorer la circulation pour les piétons au travers du Plateau ;
- radiation, modification et constitution de servitudes (superficie pour le local poussettes de la nouvelle crèche, usage public d'un jardin pour le futur parc Peillonnet et servitudes de passages pour les immeubles de la Fondation pour le logement) sur la parcelle 4113 sise au 35, rue Peillonnet.

## Collecteurs de l'avenue de Bel-Air

Suite au courrier de l'association des habitants du Plateau de Bel-Air, le Conseil administratif va proposer d'auditionner les représentants des propriétaires, des mandataires et des services cantonaux concernés lors de la séance de la commission des travaux du 1<sup>er</sup> avril prochain.

## Réaménagement de l'avenue de Bel-Air

L'autorisation de construire a été délivrée par le Département du territoire, rejetant par la même l'opposition de l'association ProVélo. Il y a maintenant lieu d'attendre si cette décision va faire l'objet d'un recours devant les tribunaux.

## Interventions à l'issue des séances du Conseil municipal

Dans le cadre de la défense des intérêts de la commune, le Conseil administratif a décidé de déposer une plainte pénale contre MM. Marek et Perrin en raison des attaques et des propos diffamatoires mentionnés dans les documents distribués en

séances et publiés sur leur site internet et qui mettent en cause l'intégrité des autorités communales.

## Police municipale

Comme vous l'avez certainement lu dans la presse quotidienne, nos APM ont mené deux actions publiques durant les fêtes de fin d'année. La première concernait une campagne, menée auprès des automobilistes mal stationnés en leur infligeant une "bûche de Noël". La seconde, de type répressif, a touché les cyclistes circulant sur les trottoirs aux alentours de la Voie verte.

## Compagnie des sapeurs-pompiers

Une convention de partenariat relative à un service de piquet partagé entre les compagnies de sapeurs-pompiers volontaires des communes de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg a été signée en fin d'année. Elle entrera en vigueur dès que l'OCPPAM l'aura validée.

## Promotions citoyennes

En marge de la manifestation organisée au Théâtre du Léman par la Ville de Genève pour l'ensemble des communes genevoises, les autorités communales recevront, les jeunes communiens qui atteindront leur majorité en 2019 lors d'une réception à la mairie le 12 février prochain à 18 heures. Comme les années précédentes, à l'issue de ce moment convivial, un bus spécial des TPG, commandé par les trois communes chénoises, permettra aux jeunes de se rendre à la manifestation. Nous vous invitons à vous inscrire nombreux pour participer à cette rencontre.

## Naturalisations

Depuis votre dernière séance, le Conseil administratif a préavisé favorablement 1 dossier de candidature à la naturalisation genevoise.

## Date de la prochaine séance du Conseil municipal

**Mardi 16 avril à 18h30** 🌸

## Objets encombrants

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des déchets encombrants, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois selon le calendrier suivant : **mardi 9 avril 2019 tôt le matin.**

**Pour les immeubles exclusivement,** un deuxième ramassage est effectué le mardi 23 avril 2019.

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt le lundi au soir précédent.**

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

## AVIS IMPORTANT : perturbation du trafic



### Geneve Marathon For Unicef

Le départ du Marathon de Genève aura lieu à Chêne-Bourg **le samedi 11 et le dimanche 12 mai 2019**. A cette occasion, l'avenue de Bel-Air, depuis la rue Ed.-Baud jusqu'à l'avenue du Rond-Point, sera fermée entre

**16h30 et 21h30 le samedi et de 07h00 à 11h30 le dimanche**. Quant au reste de l'avenue de Bel-Air, elle sera inaccessible de 18h00 à 22h00 le samedi et de 07h00 à 11h30 le dimanche. Enfin, l'avenue Mirany sera, quant à elle, fermée le samedi de **18h50 à 19h20**.

Les habitants du périmètre situé entre la rue Ed.-Baud et le giratoire de l'avenue du Rond-Point ne pourront pas du tout circuler durant ces horaires (présence d'installations de chronométrage). Les autres, en dehors de ce secteur (haut et bas de l'avenue de Bel-Air), devront se conformer aux indications de la police et des commissaires de circulation qui seront présents aux différentes intersections.

Pour ce qui est des transports publics, la ligne de tram 12 poursuivra son parcours jusqu'au terminus de Moillesulaz et la ligne de bus 31 sera détournée, de façon à desservir la clinique de Belle-Idée durant toute la durée de la manifestation. De plus amples informations seront données aux usagers en temps utile par les TPG.

Nous vous remercions de votre compréhension.

## Noctambus : horaires

### Au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne

#### N9 (→ Petit-Bel-Air)

|                  |      |      |      |
|------------------|------|------|------|
| Gare Cornavin    | 0h55 | 1h25 | 1h55 |
| Place Eaux-Vives | 1h02 | 1h32 | 2h02 |

#### N12 (→ Moillesulaz)

|              |      |      |      |      |      |      |
|--------------|------|------|------|------|------|------|
| Bel-Air Cité | 0h31 | 0h51 | 1h12 | 1h32 | 1h51 | 2h11 |
| Rive         | 0h33 | 0h53 | 1h14 | 1h34 | 1h54 | 2h14 |

#### N5 (→ Thônex-Vallard)

|              |      |      |      |
|--------------|------|------|------|
| Bel-Air Cité | 0h05 | 1h30 | 2h00 |
|--------------|------|------|------|

#### NK (→ Monniaz-Hameau)

|             |      |      |
|-------------|------|------|
| Rive        | 2h08 | 3h42 |
| Place Favre | 2h18 | 3h53 |
| Moillesulaz | 2h22 | 3h56 |

**Tarifs et titres de transports :** les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

## Permanence juridique 2019 de la mairie pour les habitants des Trois-Chêne

Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les **jeudis** :

- 4 et 11 avril
- 2, 9 et 23 mai
- 6, 13 et 20 juin
- 4 et 18 juillet
- 8 et 22 août
- 12, 19 et 26 septembre
- 3, 10 et 17 octobre
- 7, 14 et 21 novembre
- 5, 12 et 19 décembre

de **16h00 à 18h00** à la mairie de Chêne-Bourg.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 022 869 41 10, au plus tard la veille de la permanence.

Une participation forfaitaire de **CHF 25.-** sera encaissée sur place.

## Fête des voisins

La commune de Chêne-Bourg s'associe depuis plusieurs années à cette manifestation qui aura lieu cette année **le vendredi 24 mai prochain**.

A cette occasion, vous pouvez réunir vos voisins et la commune met à votre disposition tables, bancs, ballons et t-shirts.

Il vous suffit d'appeler la réception au **T. 022 869 41 10** et réserver votre matériel, sous réserve de disponibilité.

*Nous rappelons que c'est une fête entre voisins et qu'il n'est pas possible d'en faire une fête de quartier. Les demandes de fermeture de routes seront refusées.*

## Chenilles processionnaires

Les propriétaires, fermiers ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des pins noirs, des pins sylvestres, des cèdres ou des chênes doivent débarrasser ces arbres de leurs nids de chenilles processionnaires.

Les nids doivent être détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers beaux jours du printemps.

Pour lutter contre la chenille processionnaire, il suffit de couper l'extrémité de la branche où le nid s'est fixé, puis de brûler le tout. Les entreprises de travaux forestiers peuvent se charger de ces nettoyages.

Si des processions de chenilles descendent de leur nid, empressez-vous de les détruire par tous les moyens possibles, notamment en les ramassant à la pelle pour les brûler.

«Déposés sur les troncs des chênes d'août à septembre, les œufs de la processionnaire du chêne éclosent au printemps suivant; elles grandissent jusqu'à une longueur de 4,5 cm environ. Le soir, les chenilles sortent en procession (six à huit rangs serrés).

Chez la processionnaire du pin, les chenilles mesurent environ 3,5 cm. Elles se déplacent en file indienne, la procession pouvant s'étendre sur plusieurs mètres.»

Pour information, les chenilles processionnaires déposent des poils urticants déclenchant des allergies avec démangeaisons importantes. Par ailleurs, ces poils présentent de graves dangers au niveau des yeux pouvant aller jusqu'à la cécité, d'où l'importance et la nécessité de supprimer les nids de ces chenilles processionnaires.



## Site internet de Chêne-Bourg : à consulter régulièrement

Nous vous rappelons que la Commune de Chêne-Bourg a récemment entièrement refait son site internet, pour le rendre plus convivial et facile d'emploi, afin de vous permettre d'obtenir aisément toute information utile sur votre Commune directement par le biais de celui-ci.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement, puisqu'il expose diverses actualités notamment sur les chantiers en cours ou les perturbations de trafic, et bien d'autres informations utiles encore, ainsi que l'agenda culturel à venir. Ces informations sont mises à jour très régulièrement. Alors n'attendez pas : **www.chene-bourg.ch**

Bonne navigation !





Nouveau à Chêne-Bourg !

# Vestitroc : pour les enfants des écoles de Chêne-Bourg

Sous l'impulsion de M<sup>me</sup> Pascale Poirier, Educatrice scolaire de l'établissement de Chêne-Bourg, le Vestitroc de Chêne-Bourg a ouvert ses portes le 28 janvier dernier. Elle avait créé un vestiaire similaire aux Pâquis, qui « marche très bien », et avait envie de mettre sur pied un espace similaire.



**OUVERT TOUS LES MARDIS DE 13H45 à 15h45**, dans les locaux en sous-sol de l'ancienne Ludothèque dans l'école du Petit-Senn, grâce au soutien de la commune et en particulier de la Conseillère administrative M<sup>me</sup> Nicollin, le Vestitroc fonctionne sous forme de troc. « L'idée est que les parents amènent jeux, habits de 0 à 14 ans, livres, articles de puériculture, et repartent avec ce dont ils ont besoin. Ceux qui veulent simplement amener sans rien

prendre en retour sont également les bienvenus », confie Pascale Poirier. Elle ajoute que « l'idée de base est d'aider les parents qui sont dans la précarité, en partant du fait que les enfants grandissent vite et qu'il faut leur acheter des habits et autres objets qui ne durent pas longtemps. La seconde idée est de créer du lien social, puisque le Vestitroc possède même un coin café où les parents peuvent se poser un moment et échanger ».



Mara Brunner-Baud, Christiane Nicollin, Beatriz de Candolle, maman responsable du Vestitroc, Pascale Poirier, fille de Mara, Pierre Debarge.

Pascale Poirier a poussé son projet social jusqu'à choisir deux mamans pour s'occuper du Vestitroc. « La responsable, M<sup>me</sup> Calamani qui gère le vestiaire au quotidien, a un rôle important de lien avec l'école et de relais entre l'école et les parents qui utilisent le vestiaire », précise-t-elle. Le Vestitroc est réservé aux parents des quatre écoles primaires de Chêne-Bourg, ainsi qu'aux parents de la crèche de Chêne-Bourg, ou aux pa-

rents en situation de précarité. Un partenariat a été instauré par ailleurs avec le SPOT, les institutions de la petite enfance de Chêne-Bourg et l'association *Un enfant-Un cadeau*.

SOPHIE URFER

## + d'infos

Vous pouvez contacter Pascale Poirier au T. 076 693 08 85.

# Réception des jeunes citoyens : 18 ans ça se fête !

Le mardi 12 février en fin d'après-midi, jeunesse et bonne humeur étaient au rendez-vous à la Mairie de Chêne-Bourg.



M<sup>me</sup> Nicollin, M. Debarge et M<sup>me</sup> de Candolle.

**A L'OCCASION DE LEUR ACCESSION** à la majorité civile et civique durant l'année, une vingtaine de jeunes citoyens de Chêne-Bourg ont été reçus par les autorités de leur commune qu'ils ont ainsi pu rencontrer.



Lors de cette sympathique réception, M. le Maire, Pierre Debarge, leur a dressé un bref historique de la Commune et a évoqué ses caractéristiques actuelles urbaines qui lui sont propres. Il en a profité pour leur énoncer leurs nouveaux droits et

leurs devoirs qui les accompagnent, avant de leur souhaiter plein succès dans leur vie présente et future, et recevoir en guise de bienvenue dans le monde adulte deux bons cinéma et un disque de parking zone bleue *alcoodisque be my angel*.



Pour parfaire leur soirée, ils ont rejoint le Théâtre du Léman, où se tenait une manifestation réunissant l'ensemble des jeunes du canton. Là, d'autres surprises les attendaient. Un début joyeux et unifiant pour ces nouveaux citoyens! S.U.



# Les 150 ans de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Chêne-Bourg



## 1. Un peu d'histoire

Après la scission de la commune de Chêne-Thônex en 1869, tout restait à créer et à installer dans ces deux communes. Ecoles, bibliothèques, salles de gymnastique, salles de réunions, réverbères, fontaines, télégraphe, autant de points à l'ordre du jour des séances des Conseils municipaux nouvellement nommés. C'est ainsi que le corps de pompiers de Chêne-Thônex, constitué en 1830 et comptant 30 soldats du feu, dut être dissous et qu'on s'activa de part et d'autre des frontières communales à en créer de nouveaux.

## Deux fondations en deux ans!

A Chêne-Bourg, il semblerait qu'une première compagnie ait été constituée en 1869, mais qu'elle ne donnait pas entière satisfaction, puisqu'en 1870 déjà, une "Société de sauvetage en cas d'incendie" ayant le soutien du Conseil municipal se lance dans la création d'un nouveau concept s'éloignant des rigueurs militaires qui prévalaient encore à l'époque. La première difficulté qu'elle rencontrera sera de trouver les 24 jeunes hommes nécessaires à la création d'un tel corps. Une première liste contenant 21 volontaires est soumise aux Autorités communales en octobre 1870 qui s'activeront à rechercher des candidats supplémentaires. En mai 1871, des hommes manquent toujours à l'appel et un conseiller municipal s'impatiente: « Mr Catalan propose: [...] qu'il soit pourvu définitivement à une nouvelle organisation de secours en cas d'incendie, et qu'à cet effet, un appel soit adressé à tous les hommes de bonne volonté et surtout aux jeunes gens, pour qu'ils apprennent ce qu'il est nécessaire de connaître pour ce genre de service. Il ne s'agit point, dit Mr Catalan, de reformer une compagnie avec organisation militaire, mais bien d'apprendre au plus grand nombre possible des hommes



La Compagnie de Chêne-Bourg en 1906...



... en 1925...



... et aujourd'hui!

valides, à se servir, lorsque le besoin est là, des engins de secours que possède la commune, tels que bouches à eau, pompes, etc.<sup>1</sup>» On imagine aisément l'importance capitale pour les Autorités de disposer d'une compagnie de pompiers performante et opérationnelle à une époque où les maisons en bois étaient encore majo-

ritaires. C'est ainsi qu'on apprend, en juin 1871, que la Société de sauvetage en cas d'incendie a nommé un comité et rédigé un règlement qu'elle soumet aux Autorités. Elle leur demande d'approuver l'achat des cornettes (sic) destinées aux membres du Comité et de lui remettre la clé du hangar où est déposée la pompe. La réponse du

Conseil municipal est enthousiaste et son soutien total. Ainsi, il décide « de porter à la connaissance de Mr Louis Munier, capitaine de l'ex-compagnie des sapeurs-pompiers de Chêne-Bourg, qu'un nouveau corps de secours en cas d'incendie vient d'être formé et remplace l'ancienne compagnie actuellement dissoute de fait. Mr Munier sera invité à remettre entre les mains du Maire, la clé du hangar et la cornette (sic) pour les signaux. Des remerciements lui sont votés (sic) pour les services qu'il a rendus comme chef de l'ancienne compagnie<sup>2</sup>».

## 2. La compagnie en 2019

Le passé c'est bien, mais le présent c'est encore mieux! En effet, la Compagnie 22 se porte comme un charme malgré ses 150 printemps. Les 33 pompiers volontaires sont encadrés par un état-major dynamique composé de 6 membres: 1 commandant, 3 officiers et 2 sous-officiers supérieurs. A noter que 2 femmes font partie de la compagnie qui est dirigée depuis 2011 par le capitaine Bertrand Longchamp que nous avons rencontré. Reportage.

## Piquets et interventions

Le local des sapeurs-pompiers de Chêne-Bourg se situe à la rue François-Perreard 2. C'est là que nous rencontrons le commandant Bertrand Longchamp un lundi matin, après un week-end tempétueux au cours duquel sa compagnie a été sollicitée pour la sécurisation de plusieurs chantiers, une inondation, un dégagement de fumée et deux feux de containers sur la voie publique. « Nous sommes astreints tous les jours fériés, tous les soirs de 19h à 6h et les week-ends du vendredi 19h au lundi matin 6h. Tous les officiers et sous-officiers ont un pager leur permettant d'être mobilisables pendant leurs heures d'astreinte. Il y a 7 chefs d'intervention qui effectuent des tournus en semaine. Pour chaque intervention, il faut au moins 6 hommes présents. A partir de cette année, nous effectuerons des piquets en commun avec les sapeurs de Chêne-Bougeries; cela allégera consi-

(suite ci-contre)

<sup>1</sup> Conseil municipal de Chêne-Bourg, séance du 30 mai 1870.

<sup>2</sup> Séance du 28 juin 1870.





dérablement nos semaines de piquet. Il y aura un chef d'intervention pour les 2 communes et celui-ci pourra intervenir sur les deux territoires, sans distinction. Nous effectuons déjà des exercices communs. Comme nous travaillons déjà ensemble, nous nous connaissons bien. Nous remplaçons aussi la compagnie voisine lorsque celle-ci a un exercice le soir loin de ses terres. Ainsi, nous sommes complémentaires et pouvons faire appel aux voisins en cas de besoin. Bien sûr, nous travaillons également en binôme avec le SIS pour les feux conséquents. Par contre, notre compagnie prend la plupart du temps en charge les inondations, chutes d'arbres, feux containers, etc. qui ne se trouvent pas sur la voie publique. Elle peut aussi toujours compter sur l'aide efficace des sauveteurs auxiliaires de notre commune qui assurent la circulation et le ravitaillement en cas de besoin. En 2018, la compagnie est intervenue à 47 reprises avec ou sans le SIS. Le plus gros sinistre de l'année, en l'occurrence un incendie, s'est produit le samedi 27 janvier à 6h04 dans un appartement situé au chemin Floraire, pour lequel 12 sapeurs chênois durent être engagés jusqu'à 10h30. Au total, on a mobilisé l'année dernière 169 hommes pour 311,5 heures d'intervention. »

### Une compagnie bien équipée

« Nous disposons de deux véhicules lourds aux châssis identiques qui disposent pour l'un d'un réservoir pouvant contenir jusqu'à 1'600 litres d'eau et pour l'autre de tout le matériel pionnier. De plus, tout le matériel nécessaire aux interventions se trouve en permanence sur ces camions. Quand nous quittons notre local, celui-ci est vide! C'est un gain de temps appréciable », explique Bertrand Longchamp. « Nous avons aussi deux véhicules légers pour le transport des hommes et une échelle remorquable longue de 22 mètres 50 qui date de 1986, mais qui est fort bien entretenue: elle se révèle très utile pour la récupération des essais et des animaux. C'est une échelle historique, puisqu'il n'en existe plus que 3 ou 4 en service dans tout le canton! », ajoute-t-il fièrement. La nouvelle acquisition consiste en 2 aspirateurs à eau qui viendront remplacer les existants, vieillissants.

La particularité du local des pompiers de Chêne-Bourg est d'abriter un compresseur permettant de remplir d'air comprimé les bouteilles de protection respiratoire pour toutes les compagnies d'Arve et Lac (sauf Corsier) et Caran d'Ache: « on peut remplir jusqu'à 15 bouteilles à la fois. Un système d'ouverture de fenêtre auto-

nome permet aux différentes compagnies de déposer leurs bouteilles et de les reprendre lorsqu'elles ont été remplies 48h plus tard. Ainsi, nous remplissons jusqu'à 1'000 bouteilles par année; celles-ci sont utilisées principalement lors des exercices de protection respiratoire menés par les différentes compagnies », précise le Capitaine des sapeurs-pompiers de Chêne-Bourg.

### Sur l'agenda de la Compagnie

Le 9 mars, les pompiers de Chêne-Bourg ont reçu l'assemblée générale de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers: « c'était un événement majeur, puisqu'il a regroupé pas moins de 250 personnes qui assistaient à l'assemblée à l'école de la place Favre et au repas qui a suivi au Point Favre. Pour nous, ce fut une très grande responsabilité et on s'est préparé pendant des semaines ». Puis, le 22 juin, la commune fêtera ses 150 ans: « à cette occasion, toute la compagnie défilera en uniforme dans les rues chênoises. Nous organiserons des activités, des jeux ludiques pour le public. Le programme de la journée est encore en cours de préparation ».

### Quelques mots sur le Capitaine Longchamp

Cet enfant de Chêne-Bougeries, né en 1969, a effectué toutes ses études et sa carrière professionnelle dans les Trois-Chêne: « après l'école enfantine à Chêne-Bougeries, ma maman a opté pour m'envoyer à Chêne-Bourg, afin de me protéger de la route de Chêne que j'aurais dû traverser si j'avais fait ma primaire à l'école de Chêne-Bougeries! Ainsi, j'ai étudié à l'école Petit-Senn, avant d'intégrer le cycle du Foron ». Bertrand a ensuite réalisé son apprentissage d'horticulteur-paysagiste dans une entreprise thônésienne, avant d'intégrer l'équipe des jardiniers de la commune de Chêne-Bourg en 1993 et d'être finalement nommé en 2008 responsable du service environ-



Photos: © Kaarina Lorenzini

nement et domaine public: « Je suis un gamin de Chêne. Je n'ai jamais eu l'âme à partir vers d'autres horizons », affirme-il avec une grande sincérité. En 1994, ce papa de deux adolescentes s'est engagé dans la Compagnie 22. Il y a suivi tous les cours et c'est le 25 mai 2011 qu'il a repris le commandement. Passionné de course à pied qu'il considère comme une échappatoire au travail, celui qui a fait Sierre-Zinal quinze fois adore la montagne toute l'année: « l'hiver, pour le ski et la peau de phoque, l'été pour les promenades et la course à pied ». Souvent seul, parfois avec des copains, il est capable de monter et descendre au Salève plusieurs fois dans une même journée. Au cours de sa vie, il a eu l'occasion de participer à des courses en Bolivie, au Pérou, au Népal, en Guyane et dernièrement en Thaïlande. Il s'agit de trails de 200 à 300 km sur plusieurs jours au cours desquels l'exploit sportif se combine avec la découverte culturelle des pays visités. « En 20-25 ans que je fais de la course à pied, je n'ai jamais été accidenté! », sourit-il. C'est normal pour cette personne appréciée de tous dans les Trois-Chêne, qui est décidément née sous une bonne étoile... 🍁



Local de gonflage des bouteilles de protection respiratoire.



# Le patrimoine à la source

*Petit bilan de l'enquête menée par l'office du patrimoine et des sites sur le patrimoine architectural de Chêne-Bourg.*

**DANS LE CADRE DU PLAN DIRECTEUR** cantonal 2030, l'office du patrimoine et des sites a procédé en 2017 au recensement de l'ensemble des bâtiments de la commune de Chêne-Bourg construits depuis plus de trente ans. Pourquoi les inventorier? Quelle vision se dégage de cette vaste enquête?

## Premiers pas

Premier outil de connaissance du patrimoine bâti, le recensement architectural a été mis en œuvre à Genève dès 1975, dans le cadre du projet de loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites qui sera adoptée l'année suivante (LPMNS L 4.05 du 4 juin 1976).

La commune de Chêne-Bourg accueille les premiers recenseurs en décembre 1975; ils achèvent leur examen en mars 1980. Au total, environ cent quinze bâtiments ont été photographiés et fichés. La campagne s'accompagne en outre de la mise sous protection, en 1978, de quelques objets remarquables situés le long de la rue du Gothard (n° 6 et 13) et de l'avenue Rév.-P.- Dechevrens (n° 5). Ces premières investigations privilégient cependant le patrimoine rural et ancien, et ignorent la plupart des bâtiments créés à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les édifices extérieurs au noyau primitif de la commune. Une nouvelle enquête est par conséquent diligentée en 2002 et ajoute cinquante-six immeubles au patrimoine chênôis. Mais ces nouvelles données ne permettent pas encore de dégager une vision d'ensemble.

## Connaître et faire connaître

La campagne menée en 2017 poursuit l'ambition d'ouvrir plus largement le champ des connaissances. Les recenseurs sont alors chargés d'examiner tous les bâtiments construits avant 1985, le manque de recul ne permettant pas de juger l'intérêt des plus récents. Les objectifs portent sur 905 édifices: anciennes maisons rurales, villas, immeubles de logements, équipements publics ou industriels, etc. Suivant les traces de leurs prédécesseurs, les enquêteurs doivent photographier et comprendre l'histoire de chaque objet. Ils appuient leurs analyses sur la lecture des anciens cadastres et des dossiers d'autorisation de construire qui permettent de retrouver le nom des architectes,



Immeuble d'habitation réalisé en 1960 par les architectes Jean-Marc Lamunière, Pierre Borsa et Jacques Nobile, situé avenue A.-M.-Mirany 37, photographie Giuliana Merlo (©office du patrimoine et des sites).



Ancienne distillerie construite en 1914 pour Alexandre Joseph Bonnard, producteur et commerçant d'eaux de vie établi aux Eaux-Vives, située avenue de l'Aurore 15, photographie Bruno Santos (©office du patrimoine et des sites).

de dresser la succession des propriétaires, mais aussi de définir les principales phases d'évolution des bâtiments.

Le recensement architectural n'a pas de valeur légale et ses conclusions restent indicatives. Mais il forme en fin de compte un formidable outil de connaissance et un instrument de gestion patrimoniale précieux. Le recensement oriente en effet l'adoption des mesures de protection, participe à l'instruction des demandes d'autorisation de construire et éclaire les projets de développement urbain. Les outils de cartographie numérique permettent en outre de mettre les connaissances acquises à la disposition des propriétaires, des professionnels et des amateurs du patrimoine.

## Un patrimoine conjugué au pluriel

L'enquête procède à une évaluation patrimoniale de chaque bâtiment sur la base d'une échelle de quatre notes: "exceptionnel", "intéressant", "intérêt secondaire", "sans intérêt". Au terme de ce jugement, Chêne-Bourg révèle un patrimoine riche de cent vingt-quatre objets jugés dignes d'intérêt en raison de leur ancienneté, leur valeur historique, leur implantation, leurs qualités architecturales ou de la renommée de leurs architectes. Naturellement, le vieux bourg, le long des rues du Gothard, Peillonex et de Genève, retient l'attention par ses maisons antérieures au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'arrivée du chemin de fer suscite pour sa part, jusque dans les

années 1910, la construction d'infrastructures industrielles et publiques, mais également d'ensembles urbains remarquables, par exemple dans l'avenue F.-A.-Grisson. Le développement de la commune connaît également l'émergence, dans les années 1900-1920, de superbes villas bourgeoises, à l'instar du chalet Floraire édifié en 1902.

Mais le fleuron du patrimoine architectural chênôis est aussi formé par des ensembles urbains plus récents, dus par exemple dans les années 1930 aux architectes Charles Engels et John Torcapel (rue Peillonex). De même, les années 1950-1960 voient le développement d'immeubles de logements de qualité, sur l'avenue A.-M.-Mirany et l'avenue de Bel-Air, tandis que de nouvelles écoles sont ouvertes, en 1953 à l'avenue de Bel-Air et en 1957 à l'avenue Petit-Senn.

Au final, les résultats du recensement architectural invitent à flâner dans les rues de la commune, à travers les siècles écoulés et à la recherche des trésors connus ou encore méconnus. 🍁

## + d'infos

**Site cartographique:**  
<http://ge.ch/sitg/> (onglet Patrimoine/ Recensements architecturaux)

**Site du recensement architectural du canton:**  
<http://genevepatrimoine.ch/>



## Danse en famille



Depuis plusieurs années maintenant, la commune de Chêne-Bourg collabore avec d'autres communes et accueille des ateliers *Danse en famille*.

**Un moment privilégié !** Un enfant accompagné d'un adulte (oncle, tante, grand-parent, ami) découvrent ensemble le plaisir de danser et d'explorer la liberté du mouvement à travers des gestes simples, sensibles et ludiques.

Les priorités de cette rencontre sont la perception des sens et le développement de l'imaginaire. Tous, enfants et adultes, vivront une expérience unique guidés par un duo de danseurs professionnels.

Il aura lieu le **dimanche 7 avril de 10h00 à 12h00** au Spot – Maison de Quartiers de Chêne-Bourg.

**Inscriptions** Un adulte et un enfant de 5 à 10 ans (merci de respecter l'âge des enfants) CHF 5.– par personne. Le paiement sera effectué sur place. Par courriel à l'adresse [culture@chene-bourg.ch](mailto:culture@chene-bourg.ch) ou par téléphone au 022 869 41 31 l'après-midi. 30 participants maximum par atelier.

**Infos pratiques** Prévoir une tenue confortable : survêtement, tee-shirt, chaussettes.  
**+ d'infos :** <http://www.danseetdansez.com/danse-pour-tous>

## LA COMMUNE DE CHÊNE-BOURG OFFRE DES CHÉQUIERS CULTURE

6 chèques de CHF 10.– à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition, etc. (liste des partenaires à disposition à la mairie)

à retirer gratuitement au guichet de la mairie contre pièces justificatives

# CHÉ:QUIER CULTU:RE

théâtre  
danse  
musées  
cinéma  
musique

Recevez  
60 francs  
pour vos  
sorties  
culturelles

## Conditions d'obtention :

- Résider à Chêne-Bourg
- Avoir entre 21 et 64 ans
- Être au bénéfice de subsides
- de l'assurance maladie
- Ne pas bénéficier d'autres mesures de réduction (étudiants, chômeurs, AVS, AI)

[www.ville-geneve.ch/chequier-culture](http://www.ville-geneve.ch/chequier-culture)



Renseignements :  
Mairie de Chêne-Bourg - T. 022 869 41 15

PUBLICITÉ



**YoungMemberPlus :**  
Le compte jeunesse, pour écouter ta musique non-stop

Ouvre ton compte dès maintenant, profite de ta musique favorite grâce à l'app Raiffeisen Music et remporte des Meet and Greet's uniques. Plus d'informations et d'avantages ici: [raiffeisen.ch/music](http://raiffeisen.ch/music)

Rue Peillonex 2  
1225 Chêne-Bourg

**RAIFFEISEN**

## FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

**LIEBHERR**



**A+++**

**CP 4313**

RÉFRIGÉRATEUR COMBINÉ

Volume utile total : 308 litres

Classe énergétique : A+++

Consommation électrique annuelle : 160 kWh

Dimensions : H 200,1 x L 60 x P 65,5 cm

**PROMOTION**

REMPLACEZ  
VOTRE ANCIEN  
RÉFRIGÉRATEUR  
ET BÉNÉFICIEZ DE  
LA SUBVENTION SIG ÉCO 21  
POUR L'ACHAT D'UN  
RÉFRIGÉRATEUR A+++!

**1'690.–**

**879.–**

**- 80.–**

**799.–**

PARTENAIRE ÉMAGAZ 2019



CHÊNE-BOURG • 2, rue Peillonex

Tél. 022 349 12 12 • Fax : 022 786 04 06

CORNAVIN • 3, rue de Cornavin • Tél/Fax : 022 738 83 83

[www.famcuisines.ch](http://www.famcuisines.ch) • [info@famcuisines.ch](mailto:info@famcuisines.ch)



## Dans le cadre de la première partie de la saison culturelle 2019 au Point favre, les prochains spectacles proposés se dérouleront :



### Vendredi 12 avril à 19h00 **PART - Spectacle à 360°** Agneta & Cie

PART est un spectacle pluridisciplinaire qui a pour ambition de mettre en parallèle le mouvement et la musique par une recherche autour de la distorsion des corps et des sons.

3 danseurs et 3 musiciens rassemblés pour un parcours initiatique dans l'espace sensoriel et leur condition humaine, une partition tantôt écrite, tantôt improvisée, tantôt reprise. Dans un dialogue, ils s'opposent, se retrouvent, se séparent et se retrouvent encore. Autour, avec, contre, dans, sans (...), autant de petits mots pour introduire une danse sauvage et libre qui s'articule en une chorégraphie. Celle-ci se lit comme une partition musicale, chaque danseur se faisant l'interprète d'un des instruments et créant alors son propre phrasé de mouvement. Alors que la musique est au début décousue, hétérogène et répétitive, composée de bruits isolés, le trio en mouvement tire sa force de sa cohésion en renouvelant constamment les énergies qui le relie. Peu à peu, un corps plus perméable se détache en particulier. Sa danse devient incohérente, irrégulière, parfois aberrante.

**Danseur.ses:** Margaux Monetti, Pascal Neyron, Sarah Waelchli

**Création lumière et technique:** Alex Kurth – **Durée:** 50-60 minutes

**Prix des places:** adultes: CHF 25.–, étudiants/-26 ans/AVS: 20.–, enfants/chômeurs: 12.–



### Dimanche 14 avril à 17h00 **Tête de flûte & Gueule de piano** Avec Michel Tirabosco & Stéphane Mayer

Ce soir, le rideau s'ouvre et deux musiciens entrent en scène. L'un s'assied au piano, l'autre prend sa flûte de pan. Vous vous attendez à un concert classique ? C'est raté. Car rien ne se passe comme prévu...

Tendres, cocasses et drôles, ces amis de toujours forment une paire d'exception. Ils vont se livrer à de surprenants règlements de compte. Grâce à leur génie imperturbable, Michel Tirabosco et Stéphane Mayer offrent un show déjanté qui chatouille notre histoire musicale de façon totalement jubilatoire. Vivaldi bouscule le hard rock, Dave Brubeck rivalise avec le jazz et le yodel suisse s'invite en coulisses.

Entre ces deux musiciens, de formations classiques mais issus d'horizons différents, une complicité immédiate s'installe. Dans une forme qui mêle virtuosité et humour, ils déclinent toutes les possibilités techniques et expressives de leurs instruments apportant des moments tendres et drôles, qui sont autant de petits bijoux poétiques à l'intérieur du spectacle.

**Durée:** environ 80 minutes

[www.micheltirabosco.com](http://www.micheltirabosco.com) – [www.stephanemayer.com](http://www.stephanemayer.com)

**Prix des places:** adultes: CHF 25.–, étudiants/-26 ans/AVS: 20.–, enfants/chômeurs: 12.–



Du mercredi 15 au dimanche 19 mai  
me-ve: 20h00 – je-sa: 19h00 – di: 17h00

**La Compagnie Confiture présente**

### Capucine Lhemanne *Je ne suis pas toute seule*

Capucine Lhemanne, cette jeune comédienne a plein d'étoiles dans les yeux et de personnages dans la tête. Oui, car Capucine n'est pas toute seule dans sa tête, elles sont plusieurs, prêtes à se présenter à vous. Des femmes de pouvoir, des femmes naïves, parfois gentilles, parfois méchantes... des femmes qu'on admire, qui vous font rire dans leur comportement, leur physique et leur mine. Mais attention, c'est quand on croit les connaître qu'elles vous surprennent le plus...

*Je ne suis pas toute seule* est l'occasion de mettre en scène "un monde au féminin", déployer un essaim d'âmes complexes, touchantes et drôles! La multiplicité des facettes de Capucine Lhemanne au travers de son travail de comédienne est fascinante. Elle absorbe les moindres détails d'une situation ou d'un caractère, qu'elle porte ensuite avec amour et humour.

Rire de et avec ces femmes qui prennent vie sous vos yeux, comme autant de personnages qu'endosse une comédienne au cours de sa vie, c'est permettre aux spectateurs de prendre un peu de recul sur le quotidien. La plus universelle des philosophies étant celle du rire!

[www.comedien.ch/comediens/capucine-lhemanne/](http://www.comedien.ch/comediens/capucine-lhemanne/)

**Prix des places:** plein tarif: CHF 35.–, AVS/ chômeurs: CHF 25.–, étudiants -26 ans: 15.–, enfants: 10.–

+ d'informations en temps voulu sur: [www.pointfavre.ch](http://www.pointfavre.ch)

## Fête de la Musique

Comme chaque année, la Commune de Chêne-Bourg et le Spot – Maison de Quartiers organiseront sur la place Favre et au Point favre



## la Fête de la Musique



**le vendredi 14 et le samedi 15 juin 2019**



**Sur la place Favre, vendredi dès 18h00:** réservé aux groupes musicaux locaux

**Samedi dès 11h00:** Spécial "Familles" animations, jeux, concerts

**au Point favre dès 11h30:** musique classique, chorale et chœurs

La scène et les installations techniques et scéniques seront mises à disposition des artistes.

Si vous êtes intéressés à participer seul ou en groupe, merci de prendre contact avec M. Joël Perriraz au T. 022 348 96 78  
d'ici au 15 mai 2019 au plus tard.





### Thônex live et Opus One présentent:

#### Cœur de Pirate Chanson

Mardi 2 avril à 20h00  
Tarif unique: CHF 49.–

Ces concerts ont lieu à la salle des fêtes de Thônex.

**Billetterie:** Ticketcorner.

**Informations et renseignements:**  
022 365 11 60 ou [www.thonexlive.ch](http://www.thonexlive.ch)

#### Cartes journalières CFF

Nous vous informons que 10 cartes journalières CFF sont mises à disposition des **habitants de Thônex uniquement** à la réception de la Mairie au prix de CHF 45.– par carte. Nous vous prions d'effectuer directement la réservation sur notre site internet. Chaque foyer peut demander au maximum 2 cartes par jour. La réservation est garantie 72 heures et il est possible de réserver la carte jusqu'à 60 jours avant le jour de validité. Aucun échange ou remboursement n'est effectué.

#### Hospice général

Permanence de l'Hospice général pour les habitants des Trois-Chêne qui nécessitent un conseil sur leur situation sociale ou financière. Tous les derniers mercredis du mois, 13h30-17h00, sans rendez-vous, ludothèque de l'Ecole du Bois-Des-Arts.

**Prochaine permanence:**  
- mercredi 24 avril

#### Dates des prochaines séances du Conseil municipal

Mardi 16 avril et 14 mai à 20h00

### Requêtes en démolition et construction

**APA 301978/1** – parcelles 3169, 3215 – fe 25 – M. Matthieu Steiner Architecte Sàrl c/o Nomadspace, pour M. Andrzej Serafin – agrandissement d'un logement (24,9%) – construction d'une véranda et d'un couvert à voitures – chemin des Castors 13

**APA 302582/1** – parcelle 4311 – fe 23 – Société Privée de Gérance, pour SI Campanule SA c/o Société Privée de Gérance – rénovation d'un appartement au 3<sup>e</sup> étage – chemin du Foron 5  
**DD 111731-RG** – parcelles 6768, 3234 – fe 25 – Atelier Miden Architectes, M. Boris Buchet, architecte, pour Samocha SA, M. Paul Beguin, pour M. Eric Piaget – construction de cinq villas mitoyennes (44% HPE) – place de stationnement extérieur – abattage d'arbres – chemin Emile-Bressler 18

**APA 302738/1** – parcelle 4306 – fe 23 – Comptoir Immobilier SA, pour M. Zollinger Lionel – rénovation d'un appartement au 2<sup>e</sup> étage – chemin du Foron 11

**DD 112243-RG** – parcelle 4171 – fe 3 – Atelier Nord Sàrl, M. Renaud Dupuis, architecte, pour M. André Louis Rey et M<sup>me</sup> Teresinha Rey – agrandissement d'une passerelle – construction d'un local technique – aménagement d'une terrasse en toiture – route de Villette 18A

**APA 301543/1** – parcelles 5099, 6270, 6271 – fe 24 – La Touche Verte, Junod, pour la Commune de Thônex – réaménagement extérieur – agrandissement du parking – route de Jussy 39, chemin de la Mousse 100

**M 8311-RG** – parcelles 6660, 6661 – fe 24 – M<sup>me</sup> Isabel Girault, architecte, pour Swiss Prime Anlagestiftung, M. Gilles Jeanneret – démolition de trois édicules – route de Jussy 34

**M 8308-RG** – parcelles 6747, 1932 – fe 28 – Solutions Immobilières, M. Frédéric Hererras, architecte, pour

House Partner SA, M. Claude Hanes, pour House Partner SA, Radiant Energy Company SA – démolition d'une habitation – chemin du Petit-Bel-Air 26

**APA 302383/1** – parcelle 5338 – fe 17 – Ralph Architektur GmbH, pour C&A Mode AG, pour Swiss Prime Site Immobilien AG – transformation d'un magasin dans un centre commercial – rue de Genève 106

**APA 302019/2** – parcelle 5876 – fe 25 – Mentha et Rosset Architectes SA, pour M. Pascal Uehlinger et M<sup>me</sup> Monica Uehlinger – construction d'un terre-plein avec muret pour asseoir une pergola, modification du projet initial – chemin Emile-Bressler 12

**APA 302921/1** – parcelle 4071 – fe 19 – Société Privée de Gérance, pour CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle) – rénovation d'un appartement au 3<sup>e</sup> étage – chemin des Deux-Communes 7

**APA 302918/1** – parcelle 4072 – fe 19 – Société Privée de Gérance, pour CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle) – rénovation d'un studio au 11<sup>e</sup> étage – chemin des Deux-Communes 9

### Bibliobus



**Le bibliobus stationne au chemin de Marcelly (angle av. Tronchet) tous les vendredis de 14h00 à 17h00**, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le service des bibliobus au **022 418 92 70** ou en consultant le site des bibliobus:

<http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/>

**APA 302523/1** – parcelle 4501 – fe 34 – M. Pierre-Antoine Rieben, pour M. Patrick et Dominique Tritten – agrandissement d'une villa jumelle (24%) – chemin des Tourterelles 24  
**APA 302867/1** – parcelle 4605 – fe 8 – M. Simon Oederlin et M<sup>me</sup> Catherine Oederlin – construction d'un couvert – chemin de la Béraille 2A.

### Thônex social

#### Espace de Vie Infantile (EVE Chapelly/EVE Marcelly)

Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. [www.fjthonex.ch](http://www.fjthonex.ch)

#### Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux"

Crèche à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école, de 7h30 à 12h30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13h30 à 17h30. [www.fjthonex.ch](http://www.fjthonex.ch)

#### Association Koala

Placement d'enfants en familles d'accueil. Renseignements: T. 022 349 30 66.

#### Restaurants scolaires

Inscription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Amavita-Tronchet et Sun Store (centre commercial), à la réception officielle de la Mairie. Prix du repas CHF 8.–. Renseignement auprès de M<sup>me</sup> Corinne Grosjean, T. 079 896 15 08.

#### Aînés solidaires

Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Renseignements: M. Roger Helgen, T. 022 349 63 95.

#### Les rendez-vous des 55 ans et +

Point de rencontre des seniors de Thônex grâce à des activités variées: visites de musées, de sites archéologiques, de chocolateries, de caves, d'entreprises, lunchs, conférences et autres ateliers et cours (danse, mémoire, nouvelles technologies, ateliers d'écriture, etc.). Renseignements auprès de Mme Hélène Gurny: [les55etplus@bluewin.ch](mailto:les55etplus@bluewin.ch)

PUBLICITÉ



## Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE  
Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56

**Alain Akar**

e-mail: [alain@akar.ch](mailto:alain@akar.ch) - [www.aubergedethonex.ch](http://www.aubergedethonex.ch)  
Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin  
Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

PUBLICITÉ



**G. BUSULINI**



**OPTIQUE THONEX**

123 B, rue de Genève  
1226 Thônex-Moillesulaz  
E-mail: [thonexoptic@bluewin.ch](mailto:thonexoptic@bluewin.ch)

**Tél. 022 348 26 10**  
(près de la douane)  
[www.optiquethonex.ch](http://www.optiquethonex.ch)

# Des vœux pour une meilleure qualité de vie

*Le Conseil administratif de Thônex a présenté ses vœux le 10 janvier. Entre grands projets et modernisation des infrastructures, il promet une amélioration de la qualité de vie des habitants.*

L'ANNÉE A DÉBUTÉ SOUS DES auspices positifs à Thônex, à l'occasion de la soirée des vœux du Conseil administratif, le 10 janvier à la salle communale. Il soufflait sur cet événement traditionnel un vent de nouveauté. Devenu désormais un apéritif dînatoire plutôt qu'un repas, cette nouvelle formule visait à plus de convivialité et accueillait des invités directement impliqués dans la vie communale, avec notamment la présence des représentants des sociétés locales.

Cette soirée était l'occasion pour le Maire Pascal Uehlinger de tracer les grandes lignes d'une année 2019 s'annonçant sur le plan économique « pleine de défis », tant au niveau international que national et com-



munal. « Nous faisons face à une évolution du travail depuis quelques années, relevait-il au moment de prendre la parole. Je ne pense pas que ce

soit une mauvaise nouvelle. Au contraire, cela fait avancer notre société et transforme notre perception du travail, visant à un épanouissement

personnel. Nous sommes tous concernés par ces changements. Mais il est aussi de la responsabilité de la commune d'adapter ses infrastructures pour qu'elles répondent aux attentes de ses habitants et leur garantissent un confort de vie optimal ».

L'occasion était alors saisie pour rappeler les grands projets qui marqueront cette nouvelle année, avec notamment la poursuite du chantier des Communaux d'Ambilly, le réaménagement de la place de Moillesulaz ou encore la mise en service du Léman Express prévue le 15 décembre prochain. « Ces projets viseront à améliorer la qualité de vie de chacun », soulignait-il au moment de conclure.

## La démarche d'information sur les Communaux d'Ambilly se poursuit

*Une nouvelle séance d'information pour les riverains des Communaux d'Ambilly s'est tenue le 11 février à la salle communale. L'occasion de faire le point sur l'avancement du chantier et de répondre aux inquiétudes des habitants.*



**LES TRAVAUX DES COMMUNAUX** d'Ambilly se poursuivent petit à petit. Désireuses de maintenir la population au courant de l'avancée du chantier, les autorités ont organisé une nouvelle séance d'information publique le 11 février à la salle des fêtes. Menée par le Comptoir Immobilier, en charge du pilotage du projet, et en présence de différents mandataires, elle a été l'occasion de faire le point sur l'avancée des travaux et de répondre aux questions des habitants.

### Mesures mises en place

En septembre dernier, lors d'une rencontre de ce type, plusieurs parents s' alarmaient de la suppression du « chemin des Pommes » et de la dangerosité de la route de Mon-Ideé que les écoliers devaient désormais emprunter pour se rendre à l'école Pont-Bochet. Pour répondre à cette inquiétude, la route a depuis été limitée à 40 km/h et un cheminement sécurisé pour les piétons et écoliers a été créé derrière la petite haie qui longe la route.

### Démarrage du gros-œuvre

La séance d'information du 11 février a également permis de présenter l'avancée du chantier: bilan positif du terrassement – avec la réutilisation de la totalité des matériaux extraits – travaux de canalisation des eaux claires et usées, acheminement des réseaux... Autant de progressions qui ont permis le démarrage du gros-œuvre au mois de février.

Les espaces publics prennent également forme: au total, 452 arbres de 24 espèces différentes seront plantés dans le futur quartier, un verger sera créé et les spécialistes étudient la possibilité de mettre en place un potager urbain.

### Mesures d'accompagnement

Parmi les prochaines étapes du chantier se trouvent notamment les mesures d'accompagnement liées à la création du maillon routier. Dès le mois d'avril, la route de Jussy et la route de Mon-Ideé seront en réfection et subiront des adaptations: assainissement des canalisations et création d'une voie de bus indépendante dans les deux sens tout en

maintenant des pistes cyclables indépendantes et des trottoirs sur la route de Jussy, élargissement de la chaussée pour la route de Mon-Ideé et enfin mise en place de feux intelligents à la place des giratoires. Des travaux qui suscitent l'inquiétude des riverains. La séance d'information publique a permis de fournir des réponses précises quant à ces appréhensions. Si des perturbations de la circulation sont à prévoir, celle-ci sera toutefois maintenue sur les deux axes. Parmi les prochaines échéances se trouve notamment l'organisation d'un « café chantier », au printemps de cette année, permettant aux habitants qui le souhaitent de visiter le chantier. Une première newsletter d'informations sera également envoyée durant l'automne 2019 pour présenter les nouveautés du chantier. Et poursuivre ainsi la démarche d'accompagnement de la population.

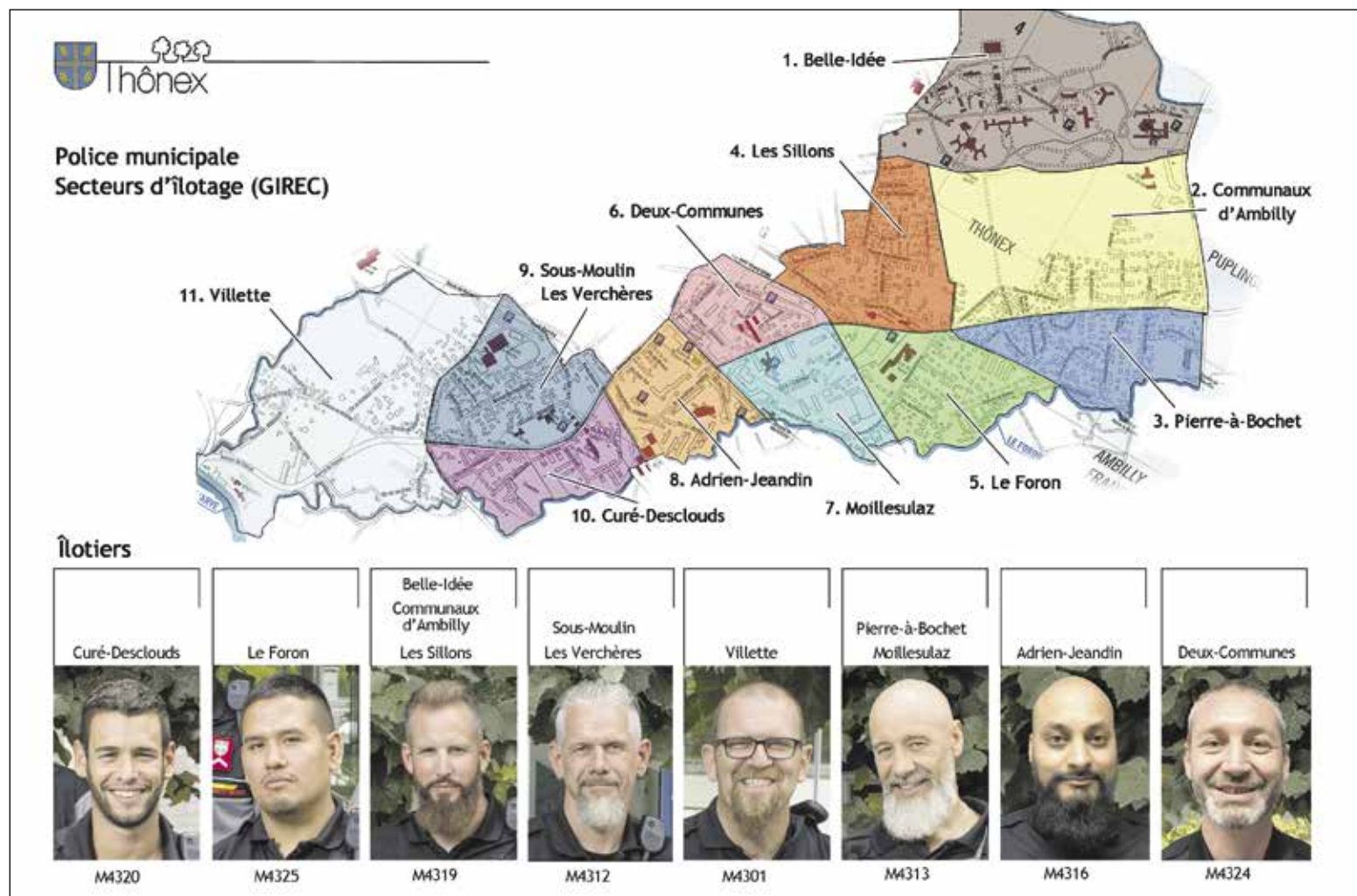
### + d'infos

Inscription à la newsletter:  
[www.thonex.ch/vivre-a-thonex/communaux-ambilly/projet-belle-terre](http://www.thonex.ch/vivre-a-thonex/communaux-ambilly/projet-belle-terre)



# Citoyen + îlotier = sécurité

La police municipale a adapté son concept d'îlotage pour permettre une plus grande proximité avec la population. Grâce à la présence d'un agent îlotier dans chaque secteur, les citoyens peuvent s'adresser directement à un référent, donnant ainsi lieu à une plus grande collaboration pour une meilleure sécurité.



**RENFORCER LA PRÉSENCE DE LA** police municipale dans chaque quartier: tel est l'objectif de la nouvelle organisation de la police municipale. Depuis le début de l'année, un nouveau concept d'îlotage a été mis en place, désignant un répondant spécifique pour chacun des 11 secteurs qui composent la commune. Adrien-Jeandin, Moillesulaz, Deux-Communes...: tous les quartiers disposent désormais de leur propre îlotier responsable du suivi de son secteur, permettant ainsi un contact facilité avec la population.

Cette réorganisation va de pair avec la croissance que connaît Thônex depuis quelques années. Elle fait également suite au diagnostic local de sécurité (DLS), mené entre 2016 et 2018 auprès de tous les habitants, pour définir les problématiques en matière de sécurité rencontrées sur le territoire.

« Le DLS nous a permis d'identifier plus précisément les problèmes récurrents, explique Patrick Moynat, chef de poste de la police municipale de Thônex. Pour y répondre, un des axes prioritaires a été de redéfinir des

répondants directs dans chacun de ces secteurs. Cela permet une meilleure écoute, un meilleur suivi et un meilleur monitoring. Il ne s'agit pas d'une révolution de l'organisation de la police municipale, mais plutôt un affinement de sa stratégie d'action ».

## Relation de confiance

L'objectif de cette mesure consiste à tisser plus densément un réseau avec tous les acteurs locaux et créer une relation privilégiée entre les citoyens et les agents. Pour *in fine* améliorer la sécurité. « En créant un lien fort avec la population, on attend une plus grande implication de la part des habitants. Cela crée un sentiment de confiance qui encourage à apporter à l'îlotier l'information qui permettra d'affiner la méthode et, de fait, tendre vers une amélioration de la sécurité. »

Sur le plan interne, ce système d'îlotage a aussi son lot d'avantages: meilleure transparence dans le suivi

des dossiers, responsabilisation des agents ou encore plus grande autonomie... Cette réorganisation renforce également le travail d'initiative. Toutes les problématiques sont désormais détectées par les îlotiers et rapportées aux personnes compétentes pour les régler plus efficacement.

## Actifs sur tout le territoire

Cette activité d'îlotage ne remet pas pour autant en question les autres tâches exercées par la police municipale. « Il s'agit d'un nouveau rôle à jouer pour les agents, en plus de ce qu'ils réalisaient jusqu'à présent », souligne Patrick Moynat. Une redéfinition de la mission qui ne les empêche toutefois pas de continuer à exercer l'ensemble de leurs compétences sur le territoire de la ville de Thônex ainsi que sur celui des communes sous convention.

EMILIE FISCHER

PUBLICITÉ

## INSTALLATIONS SANITAIRES DÉPANNAGES

**Carballa**

Jésus Carballa  
3, route de Cornière  
1241 Puplinge  
Tél. 079 467 92 80

# Thônex s'arme de patience face aux petits avions

*Le bruit causé par les petits avions ou hélicoptères qui survolent la région interpelle certains habitants. Genève Aéroport fait le point sur la situation.*



**ON DIT QUE LA TERRE EST PLUS BELLE** vue d'en haut... Une vérité qui trouve ses limites pour ceux qui restent en bas et subissent les nuisances des avions ou hélicoptères qui survolent les habitations trop bas selon leur avis. Chaque année, la commune reçoit des doléances de la part d'habitants, dérangés par le bruit causés par ces engins. Des lois existent toutefois pour régler ces petits aéronefs volant selon les règles de vol à vue (VFR, Visual Flight Rules). Quelles sont-elles ? Que peut faire la commune pour lutter contre ces nuisances ou encore quel rôle joue Genève Aéroport dans cette situation ? A l'approche de cet hiver, le Conseil administratif a pris les devants et a cherché à obtenir une meilleure clarification du cadre légal de ces vols. Nous sommes allés à la rencontre du service de l'environnement et développement durable de Genève Aéroport et de Skyguide pour faire le point sur la question. Dans ce contexte, il a été décidé de documenter les résultats de ces investigations à l'attention des lecteurs thônésiens mais aussi chênos, car le bruit des avions est un sujet transcommunal, voire international.

## Zone de contrôle vs espace non contrôlé

Avant toute chose, il est nécessaire de comprendre le contexte et expliquer les procédures de vol qui s'appliquent aux pilotes. « La zone aux abords immédiats des aéroports s'appelle zone de contrôle, explique Pascal Hochstrasser, chef tour de contrôle Genève chez Skyguide. Tous les avions qui entrent ou sortent de ce secteur, qui s'étend d'environ

20 km dans le prolongement de la piste et de 5 km de part et d'autre de l'axe, se trouvent sous le contrôle du service de la navigation aérienne, à savoir Skyguide. Ceci permet d'assurer la sécurité entre tous les aéronefs qui atterrissent ou décollent de la plateforme aéroportuaire. » L'espace aérien situé directement au-dessus de Thônex ne fait pas partie de ce secteur, il s'agit ici d'espace non contrôlé. Les aéronefs qui s'y trouvent ne sont pas soumis aux instructions du service du contrôle aérien, mais ils appliquent les règles de l'air, définies dans la Loi fédérale sur l'aviation (RS 748.0).

« Les avions ou hélicoptères qui survolent à basse altitude la région de Thônex ne disposent pas de couloirs définis, mais volent et s'orientent à l'aide de repères topographiques », ajoute le spécialiste de Skyguide. Deux règles s'imposent aux pilotes : ils sont eux-mêmes responsables des distances de sécurité avec les autres aéronefs et doivent respecter les altitudes minimales prescrites (300 mètres au-dessus des zones habitées et 150 mètres sur les zones non-habitées). Des contraintes qui s'imposent à tous les avions, sauf aux vols militaires, sanitaires ou encore de la police.

## Raisons géographiques

En raison de son emplacement, la ville de Thônex est confrontée à deux enjeux. Elle se trouve premièrement à proximité de l'aérodrome d'Annemasse. « A une époque, l'aérodrome d'Annemasse était le 2<sup>e</sup> plus important de France, souligne Pascal Hochstrasser. Aujourd'hui, il reste un grand aérodrome et un aérodrome



très actif. Il est non contrôlé et tous les avions qui y décollent ou qui s'y posent le font selon les règles à vue. » Pour y atterrir, les avions doivent dès lors suivre une procédure standard consistant en une succession d'étapes, dont le virage de base se situe très proche de la frontière suisse et donc du territoire thônésien. Ensuite, un grand nombre d'hélicoptères au départ de Genève survolent la région pour se rendre, entre autres, dans les stations de la Tarentaise. Avec des pointes de trafic durant certaines périodes de l'année, telles qu'en hiver.

## Diminution des plaintes

Ni la commune de Thônex, ni Genève Aéroport ne peuvent intervenir sur cette problématique. « Notre action est limitée car nous pouvons agir uniquement sur les zones de contrôle, souligne Marc Mounier, chef environnement et développement durable à Genève Aéroport. En 2013, nous avons toutefois instauré une nouvelle mesure pour augmenter l'altitude et diminuer la vitesse des hélicoptères à l'entrée de la zone contrôlée, autour de l'aéroport de Genève. Ainsi, obligés d'arriver à une altitude plus élevée, les hélicoptères survolent désormais plus haut les espaces non contrôlés aux alentours, permettant ainsi de réduire le bruit. Cette mesure a payé car le trafic a diminué et le nombre de plaintes liées au trafic VFR a largement baissé. » En effet, de 37 plaintes VFR en 2008, Genève Aéroport n'en a reçu qu'une seule en 2018.

De son côté, l'aérodrome d'Annemasse pourrait-il intervenir ? « Il y a

déjà eu une prise de conscience environnementale dans la conception des trajectoires ; le virage de base est par exemple défini de manière à rester sur le territoire français, indique Pascal Hochstrasser. Techniquement, cela serait très difficile d'éloigner encore plus ces trajectoires du territoire suisse, l'établissement dans l'axe final serait alors trop court. »

Conscient de la problématique, Marc Mounier comprend les doléances des habitants : « Pour tous les cas où il semblerait que les engins volent en-dessous des 300 mètres autorisés, nous recommandons aux habitants de s'adresser à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), l'organisme compétent. Il faut alors leur transmettre un maximum d'informations précises (date, heure du survol, si possible immatriculation de l'aéronef). L'office peut alors décider d'instruire le cas. »

EMILIE FISCHER

## + d'infos

Office fédéral de l'aviation civile : [www.bazl.admin.ch](http://www.bazl.admin.ch)

Pour tous les cas avérés (vols d'hélicoptères inférieurs à 300m de hauteur), les citoyens de la commune de Thônex sont encouragés à rapporter les informations et preuves collectées à : Office fédéral de l'aviation civile, Case postale, 3003 Berne. Ils peuvent sans autre transmettre une copie de leur courrier à la Mairie de Thônex, M. le Conseiller administratif Marc Kilcher, chemin du Bois-Des-Arts 58, 1226 Thônex.



# Remplacer les camions par des chevaux

Des travaux forestiers au chemin Etienne-Chennaz ont impliqué des chevaux et des écoliers lors du débardage. Une démarche innovante qui a ravi tous les protagonistes.

**LES CURIEUX ÉTAIENT NOMBREUX** À s'arrêter au bout du chemin Etienne-Chennaz vendredi 8 février lors des travaux forestiers dans le bois communal situé en face de l'EMS Villa Mona. La cause n'était pas uniquement les arbres coupés, mais plutôt les moyens déployés pour les évacuer, à savoir un cheval et un mulet.

Mandatés par la commune, ces travaux visaient à couper les arbres secs pour offrir plus de luminosité et permettre aux jeunes plantes de gagner en taille et en volume. Des travaux nécessaires pour laisser la nature repartir et permettre au bois, d'une surface d'un demi-hectare environ, de gagner en densité. « Il s'agit d'un des derniers bois de la commune entouré d'immeubles, souligne Philippe Poget, directeur de l'association ForêtGenève, en charge de la gestion des travaux. Le but est de laisser l'endroit le plus "nature" possible, à



savoir sans chemin piétonnier. Nous voulons garder ce bois préservé et ne pas en faire un parc, en sachant que différents espaces de détente pour le public se trouvent aux alentours. »

## Jeunesse impliquée

Ces travaux n'étant pas trop conséquents, il a alors été décidé d'utiliser

des chevaux plutôt que des camions pour évacuer les arbres coupés. Une pratique qui avait déjà été utilisée lors des travaux forestiers le long du Foron. « Cette méthode est adoptée lorsque l'accès est difficile pour les machines, ajoute Philippe Poget. Dans notre cas, cela permettait surtout de faire une démonstration pour les enfants, mais également préserver le sol du tassement subi par le passage des camions. »

L'association ForêtGenève sollicitait alors la Fondation Officielle de la Jeunesse, une institution genevoise visant notamment au soutien et à la réinsertion des jeunes en difficulté, pour exécuter l'évacuation du bois. Deux bêtes étaient ainsi guidées par un éducateur spécialisé et deux jeunes tout au long de la journée.

Pour aller plus loin dans la démarche, les écoles de la commune ont été associées au projet, dans le cadre de

**ForêtGenève**  
Association des propriétaires forestiers

**foj** FONDATION  
OFFICIELLE  
DE LA JEUNESSE

l'Agenda 21. Au total, six classes ont défilé tout au long de la journée pour découvrir ces manœuvres peu courantes. Ateliers de vulgarisation de la forêt tenus par des spécialistes de l'Etat, démonstrations ou encore caresses des deux animaux, les enfants étaient aux anges.

Du côté de la FOJ, l'expérience s'avérait également concluante. Uniquement guidés à la parole, les chevaux ont parfaitement rempli leur rôle. « Ils sont extrêmement volontaires, s'exclamait Beat Kreiliger, maître socioprofessionnel à la FOJ. Ils ont été formés l'année dernière seulement et avaient peu effectué de travaux de ce type. Mais ils ont vraiment bien travaillé ! »

Un enthousiasme généralisé qui incitera certainement à reproduire ce type de démarche.

EMILIE FISCHER

## Semaine de valorisation des déchets

# Comment réduire nos déchets et mieux les trier ?

La 4<sup>e</sup> Semaine de valorisation des déchets de Thônex aura lieu du 11 au 19 mai.

**LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES ONT DÉJÀ** permis de sensibiliser de nombreux Thônésien-ne-s tout en collectant des avis et remarques de plus de 1'300 habitants, des données utiles à la mairie et à son service déchets. Cette nouvelle édition s'inscrit dans cette continuité avec un stand d'information et d'échanges prévus le samedi 11 mai place du Chêne-Vert,

des actions de sensibilisation dans les écoles durant la semaine du 13 au 18 mai et un **Urban plogging**, une animation ludique pour les familles au cœur de Thônex le dimanche 19 mai (voir encadré).

Profitez de ces événements pour vous informer et communiquer vos bonnes pratiques!

## Qu'est-ce qu'un Urban plogging?

Le long d'un parcours pré-défini de 4 à 5 km permettant la pratique du jogging en famille, il s'agit en même temps de récolter les déchets rencontrés dans l'espace public et de (re) découvrir votre commune!

Simple, efficace et réalisé dans la bonne humeur avec un encadrement de qualité, l'activité permet de se faire du bien et de témoigner d'un engagement en faveur de la planète au travers d'une action locale très concrète.

L'**Urban plogging** de Thônex aura lieu le dimanche 19 mai dès 10h00 sur la Place Graveson. Une boucle de randonnée sera proposée jusqu'à 12h00 sur deux zones (Voie verte et Sud de la commune). Vous aurez l'occasion de visiter quelques coins peut-être pas encore connus de Thônex et, par la même occasion, d'aider au nettoyage de notre commune. Des pauses avec des stands sont prévues.

Participation gratuite mais inscription préalable obligatoire (places limitées) et informations sur la page [www.urban-plogging.ch](http://www.urban-plogging.ch)



# Un spectacle de magie comme à Las Vegas

Le magicien Gianfranco présentera *La Grande Illusion* le samedi 30 mars à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts. Ce spectacle fera la part belle à une forme de magie spectaculaire et mettra en scène des illusions hors du commun.



## FEMME COUPÉE EN DEUX, CORPS en lévitation, disparitions...

Les spectateurs en prendront plein les yeux lors du spectacle *La Grande Illusion*, présenté par le magicien Gianfranco. Mise en scène, jeux de lumière ou encore musique, l'ambiance sera électrique. « Les gens aiment ce type de magie, s'exclame Gianfranco. L'infrastructure est importante, tout comme la manière dont les tours sont chorégraphiés. Ce type de magie plaît beaucoup aux adultes comme aux enfants. C'est un peu Las Vegas sans y aller! »

Si habituellement l'artiste genevois réalise ses spectacles de

magie seul sur scène, il s'entourera pour l'occasion d'une équipe importante: deux assistants plateau pour la technique et deux assistantes sur scène pour la réalisation de ses numéros. « C'est un spectacle beaucoup plus stressant, car il faut avoir une confiance aveugle dans les personnes qui m'assistent pour que tout fonctionne, ajoute l'artiste. En fait, dans ce spectacle, la magie opère en équipe. »

Pour parfaire la troupe, Gianfranco accueillera sur scène son ami magicien Stan Zetti, pour deux numéros de close-up, aussi appelée "magie rapprochée". Complémentaire à la discipline de grandes illusions, cette partie du spectacle se rapprochera du public. Les deux tours – dont l'un

d'entre eux a reçu le prix d'originalité lors d'un concours – seront filmés et retransmis en direct sur écran afin que les spectateurs puissent voir au plus près les manipulations. La soirée s'annonce riche en émotions... et en illusions! 🌟

### + d'infos

Billetterie sur :

[www.thonex.ch/billetterie](http://www.thonex.ch/billetterie)

Tarif normal : CHF 20.–

AVS/Étudiant/Chômage : CHF 15.–

# La revue s'arrêtera à Thônex

Habituellement présentée au Théâtre des Vieux-Grenadiers, la revue satirique *Revue et non corrigée!* jouera les prolongations à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts le samedi 13 avril.

**CETTE ANNÉE, PAS BESOIN D'ALLER** au centre-ville pour voir la *Revue et non corrigée!*, celle-ci vient à vous! Pour la première fois, le spectacle comique s'arrêtera à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts.

Une chance, puisque 2018 fut riche en actualités! « Il y a eu beaucoup de choix dans les sujets, nos politiques ont débordé d'imagination », s'amuse Philippe Herdewyn, co-auteur avec Dominique Poupaert et comédien du spectacle. Tout y passe: les élections au Conseil fédéral, la visite du Pape à Genève, le scandale lié aux notes de frais du Conseil administratif de la ville de Genève ou encore l'affaire Maudet... Tiens! *La Revue et non corrigée!* ne garantissait-elle pas une revue sans Pierre Maudet? « Il y aura des allusions, s'exclame Dominique Poupaert. Disons que ce n'est peut-être pas 100% garanti sans Maudet! »

Institution connue de tous les Genevois, la Revue ne vise toutefois pas que les spécialistes de la politique suisse et genevoise. Dans ce spectacle destiné au tout public, plus de la moitié des sketches sont liés à des

faits sociétaux. « Et même si vous n'avez pas suivi le sujet en question, nous nous efforçons de donner tout de suite le ton, rassure Philippe Herdewyn. En dix secondes, le public comprend qui est de gauche, qui est de droite. C'est tout l'enjeu pour nous, les comédiens. »

Ceux-ci sont d'ailleurs multifonctions: comédiens, chanteurs ou danseurs, ils sont capables de tout faire. « Nous travaillons ensemble depuis plusieurs années, nous nous connaissons très bien, ajoute l'artiste. C'est d'ailleurs un grand avantage pour l'écriture du spectacle, car on connaît les points forts de chacun. Par exemple, Dominique est le spécialiste de l'accent suisse-allemand. On le fera plus facilement jouer ce type de rôle. Cela nous permet d'être plus crédibles sur scène. » Au total, chacun des cinq interprètes joue dix personnages. Parallèlement, ils gèrent tous les changements de décors. « Les gens ne le voient pas, mais le spectacle se passe autant en coulisses que sur scène, s'amuse Dominique Poupaert. C'est très militaire, il faut aller très vite pour changer de costume et de décor pour que tout s'enchaîne. »

Lors de leur venue à Thônex le 13 avril prochain, les artistes devront s'habituer à une scène plus grande que celle qui les accueille habituellement au Théâtre des Vieux-Grenadiers. Un challenge qui n'inquiète pas les comédiens, trop heureux de proposer leur revue dans de nouvelles régions. Et de prolonger, le temps d'une soirée, le plaisir de jouer leur spectacle. 🌟



### + d'infos

Billetterie sur :

[www.thonex.ch/billetterie](http://www.thonex.ch/billetterie)

Tarif normal : CHF 25.–

AVS/Étudiant/Chômage : CHF 20.–

EMILIE FISCHER



# Le festival *Les Rencontres musicales* assied sa notoriété

De la Maison des Quartiers à la salle des fêtes, en passant par la place Graveson, le festival *Les Rencontres musicales* proposera concerts et animations tout au long du week-end du 10 au 12 mai.



LE FESTIVAL *LES RENCONTRES musicales* vivra sa 5<sup>e</sup> édition les 10, 11 et 12 mai prochains. Un cap important puisque chaque année, la fréquentation de l'événement ne cesse d'augmenter. Organisé à l'origine pour célébrer les 10 ans des locaux de

musique de la Barakason à la Maison des Quartiers de Thônex, le succès de l'événement a poussé les organisateurs à renouveler l'expérience les années suivantes et à en faire un festival sur plusieurs jours.

« On arrive désormais à la bascule, se réjouit Julien Souchaud, animateur à la MQ et organisateur de l'événement. Désormais les gens commencent à venir sans connaître forcément les artistes qui se produisent, mais juste parce qu'ils apprécient la manifestation. » Une prouesse puisque l'organisateur relève combien il est difficile de faire venir les gens dans la région, alors qu'ils ont plutôt tendance à descendre en ville pour sortir le soir.

## Axer sur le local

La clé du succès réside certainement dans cette volonté de proposer un événement local, s'entourant d'associations actives sur la commune. « On utilise un maximum de res-

sources locales et on travaille avec des personnes que l'on rencontre tout au long de l'année, mais qui ne se connaissent souvent pas entre elles, explique Julien Souchaud. C'est important pour nous de connaître les gens desquels s'entoure. » Parallèlement, les organisateurs collaborent avec la commune de Thônex et les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) pour proposer un événement global.

## Concerts rock et animations familiales

Toutes les tranches d'âge sont ciblées dans la programmation du week-end. L'ambiance sera familiale le vendredi soir, avec notamment les concerts des groupes rock *Les Fatals Picards* ou *Les Trois Fromages* dès 20h à la Maison des Quartiers. Un petit village installé à l'extérieur du bâtiment proposera des stands de boissons, nourriture ou encore démonstra-

tions avec notamment la présence d'un apiculteur genevois.

Samedi, le festival sera réparti sur deux lieux. La place Graveson accueillera d'abord entre 13h et 18h des spectacles musicaux tout public, des ateliers, des jeux participatifs, etc. destinés principalement aux familles (animations gratuites). Le soir, c'est à la salle des fêtes que le festival se poursuivra dès 20h, avec deux scènes qui accueilleront notamment les groupes *Tagada Jones*, *Ultra Vomit* ou encore *Prométhée* pour une approche plus locale.

Dimanche, la place Graveson proposera un spectacle d'improvisation gratuit dès 15h.

## + d'infos

Programme complet sur : <https://www.thonex.ch/agenda/rencontres-musicales-2019/> Billetterie sur : [www.thonex.ch/billetterie](http://www.thonex.ch/billetterie)



## Horaires

### BASSIN COUVERT

|          |                                                      |
|----------|------------------------------------------------------|
| Lundi    | Fermé (réservé aux écoles)                           |
| Mardi    | 7h à 8h30 et 12h à 20h                               |
| Mercredi | 7h à 20h                                             |
| Jeudi    | 7h à 8h30 et 12h à 18h30<br>(Clubs de 18h30 à 20h30) |
| Vendredi | 7h à 8h30 et 12h à 20h                               |
| Samedi   | 9h - 17h                                             |
| Dimanche | 9h - 17h                                             |

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.



## Vacances de Pâques

**ATTENTION! FERMETURE**  
du vendredi 19  
au lundi 22 avril 2019

**LA PISCINE EST OUVERTE**  
du mardi 23  
au vendredi 26 avril 2019  
en semaine  
de 7h à 20h



**OUVERTURE**  
DU BASSIN EXTÉRIEUR  
DU SAMEDI 4 MAI  
AU DIMANCHE 15  
SEPTEMBRE 2019

8, chemin de Marcelly - 1226 THÔNEX

PARKING PUBLIC COUVERT (Entrée rte de Jussy, face Rolex)

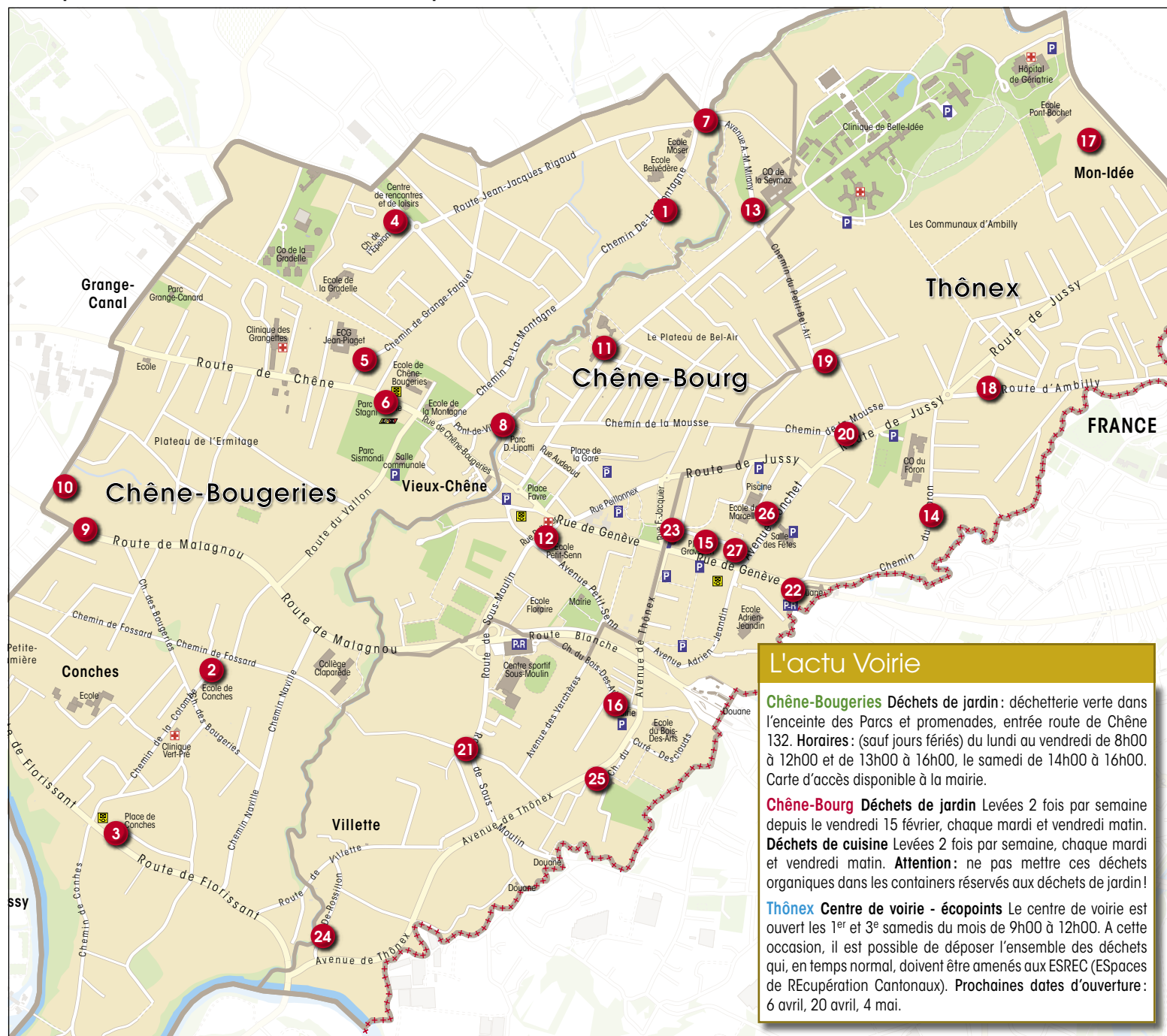
Piscine : 022 348 72 50

Cours de natation : 022 349 04 22  
Club de plongée : 076 693 22 26

Renseignements sur les différents tarifs  
sur [www.thonex.ch](http://www.thonex.ch)

> Que faire à Thônex ? > Envie de sport ? > Piscine

## Emplacements des Eco-points et déchetteries dans les Trois-Chêne



**Les Ecopoints et déchetteries communaux sont à l'usage exclusif des habitants de chaque commune.**

- |                                                                              |                                                        |                                                                      |                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| 1 136, chemin De-La-Montagne, parking centre commercial                      | 8 Chemin du Pont-de-Ville                              | 16 54, chemin du Bois-Des-Arts, centre de voirie à côté de la mairie | 23 Chemin des Deux-Communes, côté rue Fr.-Jacquier    |
| 2 7, chemin de la Colombe, école primaire de Conches (provisoirement fermée) | 9 105, route de Malagnou                               | 17 Route de Mon-Idée, parking face au magasin Denner                 | 24 Route De-Rossillon (Villette)                      |
| 3 179, route de Florissant, Conches                                          | 10 49, chemin de la Chevillarde                        | 18 Chemin de la Pierre-à-Bochet                                      | 25 Chemin des Cyprès / place du Cimetière             |
| 4 40, chemin de l'Eperon, La Gradelle                                        | 11 33-35, avenue de Bel-Air, école du Plateau          | 19 Chemin des Mésanges                                               | 26 10, chemin de Marcellly, école de Marcellly        |
| 5 9, chemin de Grange-Falquet                                                | 12 Rue Jean-Pelletier, face au n° 6                    | 20 39, route de Jussy, Maison des Quartiers                          | 27 31, chemin des Deux-Communes, côté avenue Tronchet |
| 6 132, route de Chêne                                                        | 13 37, avenue A.-M.-Mirany, à proximité des WC publics | 21 Route de Sous-Moulin, chemin de Mapraz                            |                                                       |
| 7 Chemin De-La-Montagne / avenue A.-M.-Mirany                                | 14 16-20, chemin du Foron, passage à niveau            | 22 148, route de Genève                                              |                                                       |
|                                                                              | 15 Place de Graveson                                   |                                                                      |                                                       |

Pour plus d'informations, veuillez svp consulter le calendrier de votre commune (disponible gratuitement dans les mairies), ainsi que l'Annuaire chênôis 2018-2019.





Galerie La Primaire - Exposition du 30 mars au 14 avril 2019

# Pour finir la saison en beauté

6<sup>e</sup> exposition de la saison 2018-2019:

Jacqueline Favez, peintures en acrylique, Martine Balmer Jaillot, sculptures, modelages terre cuite, Gottardo Bontognali, aquarelles.

ON VOUDRA BIEN NE PAS PRENDRE CE TITRE POUR UNE SIMPLE FORMULE DE circonstance. Nous, tout au moins, ne tenons pas à l'entendre ainsi. Bien des indices, en effet, permettent de penser que la prochaine exposition, celle qui viendra clore la saison 2018/2019, sera de très belle tenue. Elle donnera aux uns et aux autres l'occasion de faire la découverte de trois artistes qui, pour des raisons diverses, ne sont guère connu(e)s. Leurs œuvres parlent des langages divers, variés. Variés tout d'abord par la technique: l'aquarelle, le modelage, la peinture en acrylique. On trouve également des langages très divers dans la manière de l'un et des autres de parler de leur travail artistique. On peut être frappé par le fait que ces trois artistes en font part avec beaucoup de précision et de simplicité.



**Gottardo Bontognali** présentera, dans l'espace Yves Sandrier, un nombre impressionnant d'aquarelles dont la manière nous plaît énormément. On dirait que cet homme est parvenu à une véritable maîtrise dans cet art subtil, d'apparence si simple. Les formes sont d'une grande simplicité, mais ce sont les couleurs,

les teintes des surfaces qui témoignent d'un magnifique sens des nuances. Laissons l'artiste lui-même s'exprimer dans quelques passages de son texte de présentation: « Par son caractère délicat et joueur, l'aquarelle invite facilement à son jeu. La connivence de la couleur et du papier, humidifié ou sec, permet d'exprimer des humeurs changeantes, des atmosphères délicates, des émotions fugaces. La technique de l'aquarelle paraît facile, donc séduisante, mais elle peut aussi vite mener le débutant au désespoir. Avec peu de moyens, l'aquarelliste peut s'essayer à l'interprétation de la nature, du décor naturel qui change quatre fois par an (...). Tout simplement l'émotion provoquée par ce qui nous est offert en spectacle, l'humble aquarelle peut nous aider à la capter et la figer pour toujours ».

Bien différente est l'étape à laquelle est parvenue **Martine Balmer Jaillot**. C'est vers l'âge de 45 ans que cette femme, fort occupée professionnellement et en famille, ressentit tout à coup « un besoin plus impérieux de créer ». Elle découvre alors le modelage, au travers des cours *Commune Ecole* avec modèles vivants. Ce fut le déclic. Peu à peu, le modelage est devenu pour elle une véritable passion. Mais les écueils ne manquent pas. « Le modelage qui se veut réaliste est un travail ardu et souvent ingrat. » Souvent l'artiste en devenir se rappelle le mot de la sculptrice Edith Guillaume, chez qui elle continue de se perfectionner, « la terre, c'est l'école de l'humilité ».



Dans le modelage, les étapes sont nombreuses, et chacune comporte ses difficultés et ses risques. « L'humain est au cœur de mon travail, qui est basé sur l'observation, que ce soit du modèle vivant ou sur photos. Par l'observation, j'essaie de comprendre la forme, toujours changeante selon l'éclairage, le mouvement ou l'expression du moment. La forme est une chose, mais sans âme elle n'est qu'une coquille vide. C'est pourquoi je cherche toujours à donner l'illusion de la vie et à provoquer une émotion. » Aux visiteurs de l'exposition – la première pour elle – de lui dire si l'émotion les atteint.



On plonge dans un autre monde face aux peintures de **Jacqueline Favez**, de son nom d'artiste **Jaque-Linn Ici**, l'activité artistique a partie liée à un événement de la vie de cette femme-peintre d'où a surgi une toute nouvelle manière de s'exprimer, de comprendre et d'interpréter la vie. Le fait de peindre, « la gestuelle du pinceau », a créé en elle « un nouveau rythme de l'existence, en toute légèreté, en toute liberté... La découverte des couleurs va apparaître, la griser, l'enchanter, la transporter dans le monde des vibrations longtemps recherchées ». Il nous semble que nous devons ici chercher à approcher un double « mystère », celui de la création artistique et celui de la vie intérieure d'une personne qui se livre à travers l'art.

FLURIN M. SPESCHA

## Heure musicale

**Dimanche 31 mars à 17h00**

**Marie Hamard**, mezzo soprano

**Agnès Lörincz**, piano

Entrée libre, chapeau à la sortie

La galerie est ouverte les samedis et dimanches de 14h30 à 17h00, les mardis de 18h00 à 21h00 ou sur rendez-vous avec l'un ou l'autre des artistes.

Galerie La Primaire 7, ch. de la Colombe • 1231 Conches

T. 022 347 03 18 (heures d'ouverture) • Bus 5 et 25 arrêt Malagnou et/ou Vallon ou bus 8 arrêt Conches • [www.galerielaprimaire.ch](http://www.galerielaprimaire.ch)

PUBLICITÉ

  
Route de Jussy 2  
1225 Chêne-Bourg  
[info@ambrosio.ch](mailto:info@ambrosio.ch)

**AMBROSIO S.A.**  
**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES**  
**DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS**  
POMPES À CHALEUR Tél. 022 349 85 77  
PANNEAUX SOLAIRES Fax 022 349 46 28

**Pierre Del Bon**  
ELECTRICITE • TELEPHONE • CÂBLAGE INFORMATIQUE  
1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards  
e-mail: [info@delbon.ch](mailto:info@delbon.ch) • TÉL. 022 348 56 06

Théâtricul, du 26 mars au 2 avril 2019

# Un spectacle visuel, sonore, une ode à l'humain

*Un spectacle de la compagnie C'est quand qu'on va où? Un cocktail de poésie, de musique et d'humour.*

DANS UN CAFÉ, LE POÈTE GEORGES Haldas vient fumer son cigare et raconter ses légendes. Pendant ce temps, des personnages de Rimbaud, de Boris Vian, de Jacques Prévert, de Jean Marie Gourio et d'autres apparaissent le temps d'un éclat de voix ou d'un aveu.

Brèves de comptoir, rêves d'humains; dans un café le temps ses dilate. La musique caresse les personnages, les soutient ou les noie avec Ravel, Fauré, Stravinski et des créations "musico-poétiques".

## + d'infos

**Théâtricul:** 64, rue de Genève - 1225 Chêne-Bourg. Du lundi au samedi à 20h, dimanche à 18h. Tarifs: CHF 18.-, réduit: CHF 12.-. **Réservations:** compagnie.cqgovo@gmail.com ou T. 079 471 21 23



Genève **famille.ch**

Centre global d'informations pour les familles - info@genevefamille.ch - 022 752 41 12

## Dessine-moi un métier digital

*Pour les responsables de l'OFPC, les compétences numériques s'apprennent en partie à l'école et aussi via la formation continue une fois dans le monde du travail.*

LE NUMÉRIQUE EST-IL UNE invention aussi importante que le feu ou la roue? Dans tous les cas, il est devenu incontournable dans la vie professionnelle du 21<sup>e</sup> siècle, et ce, quelle que soit la fonction exercée. « Le numérique est désormais le dénominateur commun de toutes nos professions, de notre quotidien à tous, observe Gilles Miserez, directeur de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue à Genève. Il touche tous les métiers, les redéfinit, en fait apparaître et disparaître. » La vague digitale emporte avec elle bon nombre d'emplois où les tâches répétitives sont laissées aux robots et crée dans son sillage des opportunités dans des secteurs tout neufs: intelligence artificielle, jeux vidéo, objets connectés, gestion des données... « L'émergence des nouveaux métiers est liée aux exigences de l'économie, constate M. Miserez. Ce sont les milieux professionnels et leurs partenaires de la formation qui mettent en évidence les nouveaux besoins, les métiers qui émergent ou ceux qui doivent s'adapter. » Les ordonnances de formation professionnelle qui régissent les métiers sont établies pour assurer un niveau de qualification élevé, adapté au marché du travail. Dans certains secteurs, elles peuvent être revues tous les cinq ans. « Les



métiers évoluent très vite, convient Erwin Fischer, directeur du service de la formation professionnelle à l'OFPC. Pour les familles qui s'interrogent sur l'avenir de leur enfant, il faut qu'elles sachent que les formations actuelles vont elles aussi beaucoup changer. » Des jobs qui n'existaient pas il y a dix ans et qui n'existeront peut-être plus dans quelques années, les nouvelles générations ne s'en formalisent pas, ce qui compte pour elles c'est de savoir apprendre et de se mettre sans cesse à niveau.

### Métiers à venir

UX designer, growth hacker, data scientist, community manager, ces noms bizarres désignent de vrais emplois du numérique. Afin de mieux les identifier, une récente enquête\* a été menée en Suisse romande, sou-

tenue par la Fédération des entreprises romandes Genève et le Centre Patronal. Il ressort de l'étude des offres d'emploi diffusées que les besoins des entreprises portent principalement sur les activités liées aux réseaux sociaux, à la création de contenus web et au traitement des données. Trois domaines émergent, la partie technologique regroupant développeurs et spécialistes de la sécurité qui construisent l'architecture du réseau, les communicants qui animent ce réseau et ceux du marketing digital qui gèrent l'aspect commercial des nouvelles technologies de l'information et de la communication. « Pour les informaticiens dont on manque, c'est relativement simple, commente Damien Berthod, directeur du service de l'information scolaire et professionnelle de l'OFPC. Il faut acquérir les compétences de base via l'apprentissage, une matu pro et continuer par un cursus du type bachelor ou master dans une haute école spécialisée ou à l'EPFL, au cœur de la recherche appliquée. » L'époque est à l'obsolescence accélérée et demande d'anticiper les changements. « Dans nos supports d'information quel que soit le métier, on rappelle qu'il est évolutif, qu'il utilise

les nouveaux outils technologiques », insiste M. Berthod. Contrairement à la carrière toute tracée de leurs parents ou de leurs grands-parents, beaucoup de jeunes ont intégré la notion de changement. « Il leur faut à la fois de l'inspiration, de la motivation pour ce qu'ils veulent faire plus tard, et savoir saisir les opportunités sur leur chemin professionnel », résume M. Fischer. La révolution digitale transforme les métiers et change aussi profondément notre façon même de travailler, nos relations, nos envies d'indépendance. Les attraits du numérique sont nombreux, les possibilités quasi infinies, s'y engager oblige à se former, à s'informer, et plus encore que dans d'autres disciplines, à gagner de l'expérience chemin faisant.

FRANÇOIS JEAND'HEUR

\* www.metiersdigital.ch - Enquête sur les métiers du digital pratiqués en Suisse romande

### Quelques adresses...

**Cité des Métiers du Grand Genève**  
Rue Prévost-Martin 6, 1205 Genève  
Tél. 022 388 44 00  
www.citedesmetiers.ch/geneve

**Orientation.ch**  
Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière :  
www.orientation.ch - T. 079 622 88 46



# Amitié et dévouement: les Sauveteurs auxiliaires et les Pompiers soutiennent le Téléthon

Le vendredi 25 janvier 2019 s'est tenu le traditionnel apéritif des Sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bourg. Une fois par année, ces derniers se réunissent et invitent les corps avec lesquels ils ont l'habitude de collaborer: les Pompiers, la Police municipale ainsi que les Sauveteurs auxiliaires des autres communes.



Photos: © Lucie Hainaut

M. Debarge (à gauche) maire de Chêne-Bourg, applaudissant MM. Chablais et Longchamp pour leur généreux don. M. Schneidegger, présidente du Téléthon Genève, était également présente.

**CE JOUR-LÀ, LA RENCONTRE ÉTAIT** teintée d'une émotion particulière, puisque les Sauveteurs auxiliaires – dont la devise est *Amitié et dévouement* – fêtaient le 150<sup>e</sup> anniversaire de la commune de Chêne-Bourg, ainsi que de la compagnie des Sapeurs-pompiers, avec lesquelles ils collaborent étroitement. Et pour marquer le coup, leur responsable, Pascal Chablais, accompagné de Bertrand Longchamp (le commandant des Sapeurs-pompiers de Chêne-Bourg) a fait un don généreux au Téléthon.

M. Pierre Debarge, maire de la commune de Chêne-Bourg, était présent à l'événement. Il a remercié les Sauveteurs pour leur disponibilité et leur dévouement vis-à-vis de la popula-

tion, et a fait part de la reconnaissance des autorités pour leur engagement. Ensuite, Pascal Chablais a remis à la présidente du Téléthon Genève, Christiane Schneidegger, un chèque de 18'800 francs, collectés par lui-même et Bertrand Longchamp durant l'année 2018 en participant à diverses courses. La présidente était émue aux larmes, et elle a chaleureusement remercié les deux champions. Elle a rappelé où l'argent récolté par le Téléthon était attribué: à la recherche, aux familles des malades, et pour l'achat de médicaments. A l'issue de ce moment riche en émotions, elle a remis à Pascal Chablais et Bertrand Longchamp la mascotte du Téléthon, un hérisson en peluche.

## Quelles sont les missions des Sauveteurs auxiliaires?

Ils travaillent aux côtés des pompiers ou des policiers. En fait, ce sont des hommes de bonne volonté qui, bénévolement, viennent au secours de leur prochain en cas d'incendie ou d'autres catastrophes d'ordre accidentel ou naturel. Leur travail principal est d'éloigner les curieux, de s'occuper de la circulation, de bloquer des carrefours, de protéger les biens d'autrui, d'aider à l'évacuation des lieux ou de donner, le cas échéant, les premiers soins aux blessés.

Ils ne sont pas seulement là qu'en cas de sinistre. Leur présence est aussi nécessaire lorsque la commune organise des fêtes; la Fête des écoles, le 1<sup>er</sup> Août, ou la Fête de l'Escalade des écoles par exemple.

Toute personne intéressée à rejoindre les Sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bourg, homme comme femme, est bienvenue, à condition d'être âgée de 50 ans ou moins.

L.H.



Après ces discours, les conversations ont repris. Chacun grignotait, un verre à la main. Certaines personnes passaient entre les groupes, afin d'offrir du vin ou de la charcuterie. Amitié et dévouement, toujours. Pendant ce temps, les exploits sportifs des champions du jour étaient diffusés sur un

écran d'ordinateur qui passait photos et vidéos des courses auxquelles les deux hommes ont participé.

LUCIE HAINAUT

+ d'infos

[www.sauveteurs-chene-bourg.ch](http://www.sauveteurs-chene-bourg.ch)

## Association Co'errance: activités

**Dans les 4 cafés-restaurants...**

**Tables de Co'errance**

Ouvertes toute l'année

le mardi de 18h00 à 20h30

Pour quelques minutes ou quelques heures (consommations individuelles)

**Bagatelle**

Chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois

Place des 22-Cantons, près de la gare de Genève/Cornavin

**Café du Rond-Point**

Chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois

Rond-Point de Plainpalais 2

**San Remo**

Chaque 3<sup>e</sup> mardi du mois

Place des Eaux-Vives

**Le Grand Chêne**

Chaque 4<sup>e</sup> mardi du mois

Rue de Genève 1, Chêne-Bourg devant l'arrêt Tram Place-Favre

**Théâtre/Atelier**

Animé par Fabienne Daude

Fabienne.daude@laposte.net

Chaque lundi de 18h30 à 20h00

1<sup>re</sup> séance gratuite

Salle Forum Max Perrot (Jonction)

9, av. Ste-Clotilde (entrée Le Caveau)

Par trimestre: CHF 200.-

Etudiant, AI, AVS, chômeur: CHF 100.-

**Lectur'ouverte**

Animé par Magali Cissokho

assoc.coerrance@gmail.com

Dernier jeudi du mois, 18h00-19h30

Librairie-Galerie Atmosphère

1, rue Saint-Léger, 1205 Genève

Tarif normal: CHF 10.-

Etudiant, AI, AVS, chômeur: CHF 5.-

**Balade et loisirs du dimanche**

Philippe Meyll, T. 079 606 52 44

Tous les dimanches,

rendez-vous à 13h30

au Café Saveurs et Couleurs

24, rue des Grottes

Départ à 14h00

(gratuit)



Plus d'infos: [www.coerrance.ch](http://www.coerrance.ch) - T. 077 488 73 65

# Le Vieux-Chêne à la recherche de nouveaux membres!



Lettre de la Présidente de l'Association des Artisans du Vieux-Chêne aux commerçants et habitants du quartier.

**APRÈS QUINZE ANS D'IMMERSION** au sein de l'Association des Artisans du Vieux-Chêne, dont six à la tête de la présidence, il est temps pour moi de laisser la place à des personnes désireuses de tirer profit de notre philosophie tout en faisant souffler un air de fraîcheur et de modernité sur le quartier. Participer activement au rassemblement des commerçants du Vieux-Chêne à travers des rendez-vous évenementiels annuels a été pour moi un réel plaisir; cela m'a permis de prendre conscience de mon environnement professionnel, de connaître au fil des années personnellement chaque commerçant et de créer ainsi des liens de confiance, de support et d'échange d'informations qui ont contribué positivement à l'esprit de groupe. Et, si l'organisation s'avère intense et sollicite l'aide soutenue des membres du Comité, l'ambiance festive de son côté récompense incontestablement tous les efforts mis en œuvre, car elle fait

émerger l'authenticité des rapports humains et laisse culminer la convivialité entre tous les acteurs.

Au niveau des manifestations choisies, longtemps la fête de l'Association organisée un an sur deux pendant un week-end a agrémenté la rue des stands d'exposition des artisans et sur la place du Gothard, des tentes fièrement dressées ont abrité les groupes musicaux, les bars et le fameux stand "raclettes et saucisses". Aussi, l'Association, toujours soutenue par les autorités locales, a su mettre la main à la pâte lors des activités de la Commune avec notamment le Marché de Noël où elle propose gracieusement aux habitants la soupe à la courge ou encore le vin chaud lors de la célébration de l'Escalade. Avec le temps les arcades dites artisanales ont changé de cap et d'autres se sont effacées; la fête de l'Association s'est donc concentrée sur un jour de festivités et le Marché de Noël lui a cessé d'exister, ayant

perdu de sa notoriété aussi en raison de la concurrence.

Chers Amis, les activités proposées sont certes en perte de vitesse, mutations du quartier et influence des grands chantiers aidant, mais l'essence qui a fait naître notre Association, ce besoin d'appartenir à une entité bienveillante qui génère l'amitié et la convivialité entre voisins perdure et doit y trouver son compte. Il y aurait tant à faire... Comme par exemple inclure les habitants du quartier dans l'Association au sens large du terme "Vieux-Chêne" où tous les acteurs – particuliers et professionnels – pourraient se retrouver dans un but commun. Ou alors proposer un marché sur la place du Gothard plusieurs fois par an avec un thème prédéfini. Ou aussi passer à l'ère de la technologie avec un site internet interactif et des rubriques utiles aux professionnels et aux habitants.

Pour ceux qui cultivent l'amour de ce petit quartier plein de charme

qu'est le Vieux-Chêne, pour ceux qui ont une activité professionnelle ou y ont élu domicile, pour ceux à qui les mots "respect" et "partage" parlent encore, pourquoi ne pas voir en cette Association l'occasion d'un investissement dynamique et entreprenant qui, cela dit en passant, attirera l'attention des représentants de la Commune de Chêne-Bourg qui aiment soutenir les initiatives susceptibles de mettre en valeur la place chérie du Gothard.

Les personnes intéressées peuvent me rendre visite à mon salon de coiffure *Parad'Hair*, rue du Vieux-Chêne 8, ou m'envoyer un mail à l'adresse suivante: [fete.vieuxchene@gmail.com](mailto:fete.vieuxchene@gmail.com). La date limite pour le dépôt des candidatures est le 31 août 2019 et l'élection du nouveau Comité aura lieu lors de l'Assemblée Générale en fin d'année 2019. Venez nombreux!

NICOLE CHAUPOND-CHAUVY,  
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION  
DES ARTISANS DU VIEUX-CHÊNE

## Conférences-Rencontres – Printemps 2019



### Le réchauffement climatique Causes et conséquences

Lundi 6 mai – 11h30-12h30  
par M. Noël Cramer, astronome

Les conférences sont ouvertes à tous les intéressés et sont suivies d'un repas canadien où chacun apporte quelque chose à partager.

Salle des Peupliers - 37, avenue de Thônex (en face du parking de la mairie.)

## Rencontres œcuméniques de Carême 2019

### Chances et périls de la lecture biblique

avec Jean-Michel Poffet

Jeudi 4 avril à 20h15  
au Temple de Chêne-Bougeries  
153, route de Chêne  
Tram 12: arrêt Grange Falquet

### Comment lire la Bible aujourd'hui?

avec Valérie Duval-Poujol

Mardi 9 avril à 20h15  
114, route de la Capite  
Bus A, arrêt: Rippaz





## CAMP D'ETE DU HOCKEY CLUB TROIS-CHÊNE



**DATES:** Du samedi 10 au samedi 17 août 2019

**LIEU DU CAMP:** Scuol / Grisons

**CATEGORIES:** Bambinis à Minis > 2011 à 2004  
Les joueuses et joueurs d'autres clubs sont les bienvenus.e.s!  
(35 participant.e.s maximum)

**PRESTATIONS:**  
2 sessions de glace par jour  
Aller-retour en train  
Hébergement en pension complète  
Activités hors-glace (randonnée, bains thermaux, etc.)

**COUT:**  
CHF 780.- si inscription avant le 31 mars 2019  
CHF 820.- si inscription entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2019

**INFOS ET INSCRIPTIONS:** [www.hc3chene.club](http://www.hc3chene.club)






# Cyclo-Tourisme Chênois

Case postale 18  
1226 Thônex



**Soyez des nôtres pour partager le plaisir de la balade, découvrir la région et progresser à vélo !**

Vous trouverez votre place dans l'un des trois groupes de forces différentes.

| Groupe       | Caractère | Moyenne en km/h | Tours              | Arrêts    |
|--------------|-----------|-----------------|--------------------|-----------|
| Entraînement | Sport     | 25 à 32         | Souvent prolongés  | Brefs     |
| Randonnée    | Endurance | 21 à 28         | Selon le programme | Fréquents |
| Excursion    | Tourisme  | 18 à 23         | Souvent raccourcis | Prolongés |

Pour mieux nous connaître, consultez notre site sous [www.cyclo-chenois.ch](http://www.cyclo-chenois.ch)

**Au moins tous les samedis, rendez-vous devant la salle des fêtes de Thônex.** Attention, veuillez noter les heures de départ qui varient.

## Programme des sorties du 30 mars au 10 juin 2019

|          |                      |       |                                                |                  |
|----------|----------------------|-------|------------------------------------------------|------------------|
| Samedi   | 30 mars              | 13h30 | <b>A saute-frontières</b>                      | (65 km)          |
| Samedi   | 6 avril              | 13h30 | <b>Le tour du Môle</b>                         | (75 km)          |
| Samedi   | 14 avril             | 13h30 | <b>Entre Lac et Voirons</b>                    | (85 km)          |
| Vendredi | 19 avril             | 9h30  | <b>Des kilomètres...</b>                       | (jusqu'à 175 km) |
| Samedi   | 20 avril             | 13h30 | <b>Le tour du Salève</b>                       | (65 km)          |
| Samedi   | 27 avril             | 13h30 | <b>Premiers vrais "petits" cols</b>            | (75 km)          |
| Samedi   | 4 mai                | 13h30 | <b>Autour du canton par les deux Collonges</b> | (80 km)          |
| Dimanche | 5 mai                | 9h30  | <b>Les croissants du Président</b>             | (30 km)          |
| Samedi   | 11 mai               | 13h30 | <b>Le col des Fleuries et des remontées</b>    | (70 km)          |
| Samedi   | 18 mai               | 8h30  | <b>Les Moises et ses points de vue</b>         | (85 km)          |
| Samedi   | 25 mai               | 8h30  | <b>Le tour du Vuache</b>                       | (90 km)          |
| Jeudi    | 30 mai               | 8h30  | <b>Un traditionnel Tour du Lac</b>             | (175 km)         |
| Samedi   | 1 <sup>er</sup> juin | 8h30  | <b>Le Mont-Saxon par la petite route</b>       | (85 km)          |
| Samedi   | 8 juin               | 8h30  | <b>Sommand - Praz-de-Lys</b>                   | (105 km)         |
| Lundi    | 10 juin              | 8h30  | <b>Une boucle par la Vallée Verte</b>          | (95 km)          |



Depuis 1917, dans  
les communes chênoises

## Le Club Montagnard Chênois vous propose pour 2019:

- de belles randonnées faciles le dimanche, en campagne ou en moyenne montagne ;
- son chalet à 1'400 m d'altitude en pleine nature entre Le Bettex et Megève, à la disposition de ses membres ;
- tous les deux mois, une assemblée à 20h30 à l'école de Haller à Chêne-Bourg ;
- deux repas par an dans des auberges sympathiques du canton ou de France voisine.

Pour tous renseignements, téléphoner au numéro : 022 348 77 04 ou demander notre documentation en écrivant :  
Club Montagnard Chênois - Case postale 308 - 1224 Chêne-Bougeries - CCP : 12-5591-7 - [clubmontagnardchenois.wifeo.com](http://clubmontagnardchenois.wifeo.com)

## Liste des courses 2019

|                  |                      |                                                    |
|------------------|----------------------|----------------------------------------------------|
| <b>Mars</b>      | dimanche 31          | Couscous                                           |
| <b>Avril</b>     | dimanche 14          | Le moulin de Vert                                  |
|                  | dimanche 28          | Les vergers de Cercier                             |
| <b>Mai</b>       | dimanche 5           | Les rochers de Faverges (Salève)                   |
|                  | jeudi 19             | Mégevette-Onnion<br>(circuit dans la Vallée Verte) |
|                  | jeudi 30 (Ascension) | Sortie au chalet                                   |
| <b>Juin</b>      | dimanche 2           | La grande Enne                                     |
|                  | dimanche 16          | Rochers de Leschaux                                |
|                  | dimanche 30          | Beaumont-La Thuile-Les Molliets                    |
| <b>Juillet</b>   | dimanche 7           | Le plateau de Beauregard                           |
|                  | dimanche 21          | Le plateau d'Agy                                   |
|                  | jeudi 25             | Repas d'été                                        |
| <b>Août</b>      | dimanche 11          | Le petit Salève                                    |
|                  | dimanche 25          | Circuit dans la campagne genevoise                 |
| <b>Septembre</b> | jeudi 5              | Jeûne genevois au chalet                           |
|                  | dimanche 15          | Choulex-Bout du monde                              |
|                  | dimanche 29          | Randonnée le long du lac (du côté d'Yvoire)        |

|                 |             |                                     |
|-----------------|-------------|-------------------------------------|
| <b>Octobre</b>  | dimanche 13 | Le chemin du Fortin (Fort l'Écluse) |
|                 | dimanche 20 | À la découverte de la Laire         |
|                 | dimanche 27 | Sortie nocturne                     |
| <b>Novembre</b> | dimanche 24 | Repas de fin d'année                |



12 août 2018 – circuit autour de Frangy



Chemin de la Gradelle 41  
1224 Chêne-Bougeries  
T. 022 349 44 49  
F. 022 349 52 91  
info@passage41.ch

passage41.ch

**Bonjour à toutes et tous, le printemps amène traditionnellement le temps fort de l'association PASSAGE41. Après le Bonhomme Hiver, vient l'Assemblée Générale qui nous permet entre autres de présenter le bilan de l'année écoulée et les futures orientations de nos activités. Mais une association n'est rien sans vous les bénévoles et le bénévolat c'est quoi?**

« Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste, du temps. Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires. L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus? Le bénévolat c'est une fleur

que l'on s'offre. Le bénévolat, c'est un cheminement personnel: c'est une fenêtre ouverte sur le monde. Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix » (auteur inconnu). Une association n'existe pas sans engagement citoyen. Il faut distinguer deux types d'engagement bénévole. Le premier est un engagement direct; c'est le coup de main participatif lors d'une manifestation, d'une rencontre: servir les grillades, aider à ranger, faire des gâteaux. C'est une proposition régulière et spontanée: « Je cherche à faire du bénévolat, si vous avez besoin de quelqu'un pour s'occuper des enfants ». On peut le définir comme un élan; un bénévolat d'action, c'est le premier niveau de solidarité. Le deuxième type relève d'un engagement plus intense lié à une volonté d'être porteur d'un projet, d'une idée et d'en être l'initiateur. Il demande un effort régulier et permanent. Le bénévolat d'action tend à prendre le pas sur le bénévolat de projet: cette évolution nous pousse à nous questionner pour trouver de nouvelles pratiques.

Comment parvenir à faire évoluer l'engagement coup de pouce et utiliser cette source potentielle de bénévoles pour les mener à un bénévolat associatif dont nous avons tant besoin?

Si vous avez envie de partager votre avis, n'hésitez pas... par mail, par téléphone, autour d'un café.

#### A vos agendas!

**Mardi 2 avril dès 18h30**

Assemblée Générale de l'association

**Samedi 4 mai**

Ouverture des inscriptions pour le Centre aéré d'été pour les habitants de Chêne-Bougeries

**Mercredi 8 mai**

Début de l'horaire d'été du secteur adolescent

**Jeu 9 mai**

Jeux au parc

Samedi 11 mai: ouverture des inscriptions pour le centre aéré d'été pour tous.

## "Jeux pour tous!"

Plaine de Plainpalais



7, avenue des Cavaliers

1224 Chêne-Bougeries

ludothèque.cb@gmail.com

T. 022 348 49 51

#### Nos ouvertures

Mardi: 9h30-11h30 / 14h00-18h00

Mercredi: 9h30-11h30 / 14h00-18h30

Jeu 9h30-11h30 / 14h30-18h00

(16h00-18h00: réservé au parascolaire)

#### Soirées jeux ludothèque

**29 mars, 26 avril,  
31 mai et 28 juin  
de 19h00 à 22h00**

(Repas canadien à 19h00, veuillez nous contacter au 076 616 40 83)



maison de quartiers de chêne-bourg  
Rue François-Perréard 2  
1225 Chêne-Bourg  
T. 022 348 96 78

lespot.ch

#### Edito

La culture s'invite dans les différents quartiers de la commune. C'est le Spot dans les quartiers. Des spectacles de rue qui auront lieu au cœur de votre quartier entre le mois de mai et d'octobre. L'idée de ce projet est de permettre aux habitants de découvrir Chêne-Bourg en profitant de spectacles gratuits pour toute la famille. Informations ci-dessous et au 022 348 96 78.

#### Enfants & Adolescents

##### Vacances de Pâques

**Du 3 au 6 avril**

Durant les vacances scolaires, des activités à la carte seront proposées. Un programme détaillé des animations sera disponible à la MQ début avril.

##### Inscription Centre aéré d'été

L'inscription pour les centres aérés enfants et adolescents se feront le **vendredi 3 mai à 19h00 pour les adolescents et à 20h00 pour les enfants** à la MQ pour un tirage au sort qui définira l'ordre d'accès aux inscriptions. Il n'est pas nécessaire de venir en avance. Les inscriptions sont

réservées aux habitants des Trois-Chêne et aux personnes y travaillant. Les centres aérés enfants pour les enfants de la 2<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> auront lieu du 1<sup>er</sup> au 26 juillet.

Prix de CHF 50.- à CHF 270.- la semaine selon le revenu familial (RDU). Les centres aérés ados pour les jeunes de la 8<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> auront lieu du 1<sup>er</sup> au 12 juillet. **Prix: CHF 180.- la semaine.**

#### Tout public

##### Charrette-jeux mobile dans les parcs

Notre charrette-jeux mobile – 100% écologique – sera de retour dans les parcs dès la fin des vacances de Pâques jusqu'aux vacances d'été, lorsque la météo se montrera clémente! Au menu, différents jeux d'extérieur à disposition des enfants, et la présence d'un animateur. Vous nous trouverez dehors les mercredis après-midi et les jeudis après l'école, entre le parc de l'Ancienne-Mairie, la place Dechevrens, ou encore le parc Mirany. Au plaisir de vous y (re)voir!

##### Soirées Femmes

Un mercredi par mois, c'est vous, mesdames, qui allez décider comment vous voulez passer ces moments de convivialité entre femmes. Alors n'hésitez pas à pousser les portes de l'association pour faire part de vos idées et envies à Dominique, animatrice en charge de ces soirées ou directement auprès des femmes lors des soirées.

**Mercredi 10 avril dès 18h30**

Soirée dansante. Buffet canadien.

**Mercredi 8 mai dès 18h30**

Foire aux échanges. Buffet canadien.

#### Manifestations

##### Spot sur les quartiers

**Le dimanche 5 mai à 16h00 au parc de l'Ancienne Mairie**

Pour découvrir le spectacle des Petits Bras.

Cette année, quatre spectacles de rue vont vous être proposés. Ces représentations gratuites, seront tout public et auront lieu au cœur des quartiers de Chêne-Bourg.

Les habitants vous accueilleront chaleureusement. Ces moments se feront de mai à novembre, nous vous communiquerons la programmation et les dates ce printemps.

##### Inscription «Faites de la place».

**Vide grenier de la Place Favre**

**Le lundi 29 avril à 19h00 au Spot**

Prix: CHF 10.- et gratuit pour les enfants. Puis, dès le 30 avril, durant les horaires d'ouverture.

La Place Favre est à votre disposition pour vider vos caves et venir chiner de nouveaux objets. La place Dechevrens est réservée pour le marché des enfants. Buvette et petite restauration sur place.

Le vide grenier a lieu par tous les temps le samedi 18 mai de 9h00 à 18h00.

#### Spectacles enfants

##### Le Voleur de pluie

Par la compagnie Les Croquettes  
Spectacle de marionnettes

**Tout public dès 4 ans**

**Le mercredi 10 avril à 15h00,**

**le samedi 13 avril à 15h00,**

**le dimanche 14 avril à 11h00.**

**Réservation dès le 1<sup>er</sup> avril.**

Yasmina et Salim doivent quitter leur village, car il ne pleut plus. En route, Salim découvre, au fond d'une grotte, un trésor qui appartient à un puissant magicien. Ce dernier, furieux, emprisonne Salim dans son palais. Yasmina veut délivrer son frère. Elle se rend, avec l'aide d'un génie, chez le magicien et découvre qu'il transforme les nuages... La ruse et le courage des deux enfants suffiront-ils à faire revenir la pluie?

Les Croquettes ont créé cette histoire en s'inspirant de contes orientaux. On y trouve des thèmes dominants tels que la solidarité entre frère et sœur, la convoitise, l'attrait des biens matériels, les épreuves à traverser, la lutte du bien et du mal.

#### Exposition

##### Sophie Tracowski

**Ces cartes qui m'ont inspirées**

Dessins, peintures, collages...

Exposition dès le 2 mai. Vernissage jeudi 9 mai de 19h00 à 21h00.





[mqthonex.ch](http://mqthonex.ch)

### L'Assemblée Générale de la MQ Thônex

Lundi 1<sup>er</sup> avril à 19h30

Suivie d'un apéritif dînatoire offert  
par la MQThônex en toute convivia-  
lité.



### Conteries pour petits et grands

Dès 2 ans

Dimanche 7 avril à 15h00

Durée 30 minutes

Un goûter est offert après le spec-  
tacle.

Tarif unique: CHF 5.- par personne  
Voulez-vous partir avec Emmanuelle  
Veillon, conteuse au pays de l'imagi-  
naire et de la fantaisie?

Elle vous invite à plonger dans sa  
malle, sa valise ou simplement la  
poche de sa blouse pour découvrir  
au fil de ses histoires des héros plus  
ou moins traditionnels.

### Des tartes et des contes

Mardi 16 avril

Un atelier où l'on conte des plats et  
on cuisine les contes

De 18h00 à 19h30

Nous préparons ensemble des tartes,  
si vous avez une super recette n'hési-  
tez pas à nous contacter.

Puis pendant la cuisson des tartes  
vers 19h30, un petit conte en guise  
d'apéro; nous partageons ensuite le  
repas ensemble et dès 20h15 Mary-  
vonne Magnenat, contera des his-  
toires pas tartes.

Tarif: atelier-repas et contes CHF 10.-  
Dès 20h00 pour écouter les contes:  
tarif libre.



### Et aussi des concerts à la Barakason

Vendredi 5

et samedi 6 avril

(voir affiche ci-dessous)

Ouverture des portes: 20h00.

Entrée: CHF 10.- et CHF 5.-. Sur place,  
buvette et petite restauration.

LA BARAKASON

Pour plus d'informations, veuillez svp consulter les sites internet des Centres de loisirs.

PUBLICITÉ

Ecole  
Natation  
de  
Thônex

- ★ A la piscine de Thônex et à celle de l'EEP de Conches (Chêne-Bougeries)
- ★ Natation dès 4 ans
- ★ Aquagym et aquabike
- ★ Mermaiding **Nouveau!**

Pensez à réserver au:  
T.022 349 04 22  
[secretariat@ecolenatationthonex.ch](mailto:secretariat@ecolenatationthonex.ch) [www.ecolenatationthonex.ch](http://www.ecolenatationthonex.ch)

Tennis Club des Services Industriels de Genève

**TC SIG**

1, chemin des Choucas  
1225 Chêne-Bourg

**Un club ouvert à tous  
d'avril à octobre**

ECOLE DE TENNIS  
4 courts en terre battue  
1 mini tennis avec mur d'entraînement  
2 terrains de pétanque

**VISION**

CONSULTATION  
D'OPHTALMOLOGIE

Place de la Gare 1 / 1225 Chêne-Bourg  
+41 (0)22 860 80 60  
[www.centrevision.ch](http://www.centrevision.ch)

## Chroniques conchoises

## Retour à l'expéditeur

IMAGINEZ MA SURPRISE, LORSQUE dimanche dernier, sur le coup des 11 heures du matin, je découvris ma charmante voisine Madame Brévant au milieu des détritiques qui jonchent le sol de la station de récupération des déchets qui se trouve route de Florissant, non loin de l'ancienne poste de Conches. Toujours habillée avec élégance, elle portait ce jour-là un adorable petit chapeau, un long manteau noir et des gants blancs. Par contre, ce qui me surprit totalement ce fut de la voir remplir un caddie avec des cartons et des papiers qui jonchaient le sol tout autour des containers de récupération. Je ne pus m'empêcher de lui demander ce qu'elle faisait là.

– Je suis en train de préparer un cadeau pour une certaine personne, me répondit-elle.

Devant mon air ahuri elle ajouta :

– Je suis certaine que ce cadeau sera du meilleur effet dans son salon.

Comme je ne comprenais toujours pas ce qui se passait et qu'elle continuait à remplir son caddie avec de

vieux papiers et des cartons pliés, elle poursuivit :

– C'est vraiment incroyable, ces gens qui se prétendent des écolos et qui recyclent leurs papiers, leurs bouteilles, leurs trognons de pomme et leurs capsules de café; ils n'hésitent pas à transformer ce petit coin de paradis en une véritable décharge publique. Il est vrai que ces containers ne sont peut-être pas suffisamment grands pour absorber tous les déchets, mais je ne comprends pas pourquoi ces gens qui sont soi-disant si soucieux de l'environnement jettent tout par terre comme les pires des pollueurs. Et c'est comme ça chaque semaine! Au lieu d'attendre patiemment le lundi, ces vandales ne trouvent rien de mieux que de se débarrasser de leurs ordures dans un lieu public. Et ceci malgré les interdictions affichées par la mairie; mais visiblement non contents d'être des pollueurs, ce sont des analphabètes!



Je ne savais trop que répondre à ma vieille amie, qui une fois de plus tenait des propos outranciers, car dans le fonds, je trouvais qu'elle avait parfaitement raison. Tous les dimanches soir, ce lieu de récupération ressemblait plus à un champ de bataille qu'à un sanctuaire de l'environnement.

– Si cela ne tenait qu'à moi, ajouta-t-elle, je leur mettrais des amendes salées pour leur apprendre à mieux se comporter. Vous vous rendez compte de l'image que cela donne de notre petit village! Certaines communes reçoivent un prix pour les fleurs et les décorations qu'elles arborent, alors que nous sur la malnommée route de "Florissant",

nous accueillons les milliers de personnes qui passent par ici avec des détritiques infâmes.

– Et qu'allez-vous faire de tous ces papiers, lui demandai-je, alors qu'elle s'apprêtait à quitter les lieux en poussant son caddie rempli de détritiques.

– Certains de ces pollueurs, me répondit-elle, sont suffisamment bêtes pour laisser leur adresse sur les cartons qu'ils jettent. J'en ai sélectionné un et je compte bien lui rapporter ses saletés pour les déposer au milieu de son salon! C'est ce qu'on appelle un retour à l'expéditeur.

JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

## Les dernières lectures du bibliothécaire

PAR AURÉLIE GINDRE ET MICHEL HARDEGGER

Cette année, les Bibliothèques municipales explorent notre planète. "Grandeur nature", c'est le thème de 2019 choisi pour évoquer notre planète et ses richesses mais également les dangers qui pèsent sur elle et sur nous.

Au bibliobus nous vous proposons une sélection de livres récents ou plus anciens ainsi que des DVD sur le thème de la nature, l'écologie, le climat, le réchauffement climatique, la protection de la nature, le recyclage, les animaux, l'écosystème, etc.

Venez découvrir dans chacun de nos bus des albums, des documentaires, des bandes dessinées, pour les petits et les grands sur des sujets passionnants et d'actualité autour de notre planète et de ses habitants. Quels défis faudra-t-il relever dans les années à venir? Comment bien recycler? Le zéro déchet

kesako? Pourquoi mon chien déchiquette mes chaussettes? Pour toutes vos questions, vous trouverez des réponses dans nos nombreux documents que vous pouvez emprunter et découvrir chez vous en famille ou en solo.

Retrouvez-nous dans vos communes de Chêne-Bourg le mardi de 15h00 à 18h00 et de Thônex le vendredi de 14h00 à 17h00.

Et pour les impatients, voici un avant-goût des ouvrages que vous pourrez trouver.





# Les BDs du mois

CHRONIQUES DE STEPHAN BRUGGMANN

## Le Chênois à la rencontre de Zep et Bertail

*À l'occasion de la sortie de son dernier livre, Zep nous livre une vision possible de notre futur. Pessimiste, comme la plupart des ouvrages d'anticipation actuels, cette dystopie a pour cadre Paris.*

**C'EST À L'HÔTEL IBIS STYLES GENÈVE** Carouge, cadre idéal, puisque le bâtiment est entièrement dédié à la bande dessinée, chaque étage étant dévolu à un auteur local, que nous nous retrouvons, Zep, le scénariste, Bertail, le dessinateur, et moi-même afin de parler de *Paris 2119*.

Dans un futur proche, les humains ont perdu l'habitude de se déplacer autrement qu'en se téléportant, ce qui ne va pas sans quelques désagréments, comme va le découvrir le personnage central, Tristan. Avant tout, précise Bertail, le dessinateur, il s'agit d'une histoire d'amour. En effet, contrairement à la plupart des récits d'anticipation, il ne s'agit pas de croquer une humanité désolée, mais plutôt de voir comment s'en sortent des jeunes gens amoureux dans une problématique technologique.

Il y a quelque chose de désespéré, de désespérant aussi, dans l'accoutumance à la technologie et ce récit ne fait pas exception : Zep, le scénariste, fait part de son pessimisme, paradoxalement fortement teinté d'optimisme. Dans son précédent ouvrage,



*The End*, l'humanité était confrontée à une révolte des plantes dont l'objectif était leur destruction. L'auteur ressent une forme de joie libératrice à l'idée d'une terre affranchie de l'homme. Dans *Paris 2119*, point d'éradication, plutôt une forme d'aliénation individuelle dans un monde angoissant où la technologie bride les hautes aspirations humaines, telles que l'imagination, la curiosité, la création. Ceci étant dit, Bertail précise que ce pes-



simisme lié à la technologie n'est pas l'apanage de notre société. En effet, ceux de la génération précédente ressentaient la même chose dans les années 1970, 1980, ce qui relativise tout de même notre angoisse présente. Zep ajoute qu'il a observé des modifications notables chez les jeunes, un peu angoissantes, un certain manque de curiosité, une certaine passivité, une forte dépendance technologique, mais que par ailleurs, les mêmes jeunes ont un esprit citoyen plus développé, qu'ils sont capables de se mobiliser pour de grandes causes, notamment écologiques.

Parlant technologie, j'en profite pour leur demander s'ils dessinent directement sur l'ordinateur. Zep l'utilise principalement pour faire ses storyboard, Bertail, lui l'avait adopté dès la fin des années 1990, mais est revenu à

la méthode traditionnelle à cause des douleurs que cela provoquait (Saviez-vous que, ces dernières années, se sont installés des kinésithérapeutes spécialisés pour les pathologies spécifiques aux auteurs de bandes dessinées ?). Mais il précise bien que cette technologie lui a énormément apporté : le fait, par exemple, de voir le dessin apparaître en pleine lumière, débarrassé de l'écran qui constituait la main, lui a permis d'améliorer son style et de prendre conscience qu'il pouvait sculpter la lumière.

C'est sur cette note plutôt positive que l'entretien se termine, la technologie n'étant pas uniquement un diable épouvantable, mais permettant aussi de faire émerger de grandes choses, pourvu que nous restions maîtres de l'outil.

Dans un avenir moins lointain que 2119, les fans du Genevois, pourront se régaler d'un nouveau volume de *Happy sex* chez Delcourt et ceux du Normand, d'un nouveau volume de *Mondo reverso*, chez Fluide Glacial. En attendant, il suffit de relire *Paris 2119* pour trouver le meilleur des deux. 🌿

### L'Atelier Mastodonte

Collectif

Dupuis



*L'Atelier Mastodonte* est une série collective créée et publiée depuis

2011. Elle raconte le quotidien d'un atelier fictif de bande dessinée dont ils font partie. Chaque gag d'une demi-planche, réalisé par différents dessinateurs, les met en scène dans une mise en abyme époustouflante. Surfant entre situations banales et loufoques, personnages stéréotypés à l'extrême, absurdité et running gags, la série est hilarante. Les auteurs n'hésitent pas, par ailleurs, à se mettre en scène de manière ridicule, caricaturant à souhait les poncifs sur l'univers de la bande dessinée.

La composition de l'atelier change au fil du temps, au gré des arrivées, des départs et des retours des dessinateurs. La première parution de la série date de 2011. L'aventure se poursuit jusqu'en décembre 2018, date à

laquelle l'atelier ferme. Le tome 6 sera donc le tout dernier d'une série qui a su se renouveler sans cesse et qui, pour l'heure reste une expérience unique dans le monde de la création graphique.

**Les Cités Obscures**  
Intégrale - Livre 3

Peeters - Schuiten  
Casterman



Magnifique ! L'univers du duo Peeters-Schuiten, présenté dans de très belles intégrales, quatre livres prévus. Les albums compilés ne sont pas seuls : ils sont accompagnés de nombreux suppléments, parfois inédits, qui raviront les amateurs et précisent encore un peu plus la complexité incroyable de l'œuvre des auteurs. Je ne sais que dire de plus... Cette série est tellement fantastique, son graphisme si riche, les thèmes abordés si nombreux, le champ de réflexion offert aux lecteurs si vaste que tenter

une approche exhaustive serait vaine, voire contre-productive.

**Nymphéas noirs**

Bussi / Duval/Cassegrain

Dupuis Aire Libre



Monet passa les quarante dernières années de sa vie à Giverny. Il y fit construire de magnifiques jardins. Actuellement, le village vit au rythme immuable des saisons et des cohortes de touristes attirés par cet endroit hors du temps qui vit fleurir le plus célèbre des impressionnistes. Cette douceur est soudain rompue par un meurtre sordide. Les enquêteurs auront fort à faire, d'autant plus que trois femmes semblent disposer de renseignements qui pourraient les aider, mais rechignent à les partager : une enfant rompue à la peinture, une institutrice séduisante et une vieille recluse misanthrope.

Adaptation d'un roman de Michel Bussi, cinq fois primé en 2011, ce ma-

gnifique ouvrage joue avec nos sens tant par la beauté des peintures que par la qualité de l'intrigue.

**Walter Appleduck, cow boy stagiaire**

Erre/Fabcaro  
Dupuis



Walter Appleduck est un jeune homme bien sous tous rapports : cultivé, poli et bien éduqué, il vient de la grande ville pour effectuer un stage à Dirtyoldtown dans le cadre de son "master cowboy". Au travers d'une telle introduction, tout le monde aura compris qu'il s'agit d'une vaste bouffonnerie où anachronismes et surréalisme se la disputent à l'absurde pour nous tirer des larmes. Tous les personnages, hormis Walter, Rascal Joe, Billy, Miss Rigby ou le shérif, sont des ploucs bornés, stupides et aimablement décalés. Franchement, une œuvre majeure. 🌿

## Entre mots et images par Laura Etienne

Un livre, une chanson et un film autour du thème Communes en chantier.

### Entre les lignes...



*... et dans le brouillard*  
Mélanie Brugger  
Editions Slatkine  
2013

En automne 2006, Mélanie Brugger chute de cheval. Elle est retrouvée inconsciente et sort du coma plusieurs semaines plus tard. A travers son livre *... et dans le brouillard*, elle raconte son réveil, ses incompréhensions, ses douleurs mais surtout son combat pour reprendre la main sur son destin et redonner un sens à sa vie. Un objectif: remarcher, gravir les Alpes valaisannes et atteindre, malgré les importantes séquelles de son accident, la Cabane de la Dent-Blanche à 3'507 mètres d'altitude. Jour après jour, Mélanie attaque un vaste chantier de reconstructions physiques et psychiques. Son témoignage alterne le récit de ces mois de lutte et celui des jours passés à l'assaut des sommets. Une lecture agréable avec des chapitres courts entrecoupés de poèmes et de photographies. Mais avant tout, une grande leçon de courage et de détermination.

### Mots, sons, maux et émotions...



*Et puis juin*  
Rose  
Issu de l'album  
*Et puis juin*  
2013

Quel plus bouleversant chantier que celui de devenir maman, de faire grandir un enfant en soi... Cette expérience vieille comme le monde mais toujours si mystérieuse et déroutante... Entre les joies, les doutes, les angoisses et les changements, la chanteuse Rose sème la jolie chanson *Et puis juin*. Dans ce titre issu de son troisième album, elle partage les grandes étapes qui ont jalonné ses neuf mois de grossesse. La grande nouvelle, les nausées, la fatigue, la faim décuplée, les hormones, les échographies, le cafard, l'attente, les projections, Rose retrace tout jusqu'au vertigineux bonheur de donner la vie. Avec douceur, pragmatisme et une plume toujours aussi fine et percutante, la chanteuse française se permet même quelques traits d'humour évocant, par exemple, «le pas d'alcool mauvais» du Nouvel An ou ce ventre qu'elle traîne sur les plages.

### Ces films que j'aurais adoré lire...



*Searching - Portée disparue*  
Aneesh Chaganty  
2018

Plongée dans le grand chantier d'Internet, des réseaux sociaux et des nouvelles technologies avec cet extraordinaire film de l'Américain Aneesh Chaganty tout juste âgé de 28 ans. Lorsque Margot disparaît, son père David décide d'entreprendre ses propres recherches. Il plonge alors au cœur des multiples réseaux sociaux que l'adolescente utilise, afin de retracer son parcours et de retrouver ses amis. *Searching - Portée disparue* propose une enquête haletante dans un style novateur. Le spectateur ne suit l'intrigue qu'à travers d'autres écrans: celui d'un ordinateur, d'une télévision, d'un téléphone portable... Aucune scène n'est filmée de manière traditionnelle. L'idée est surprenante, le résultat est simplement génial! Un gros coup de cœur pour l'audace de cette proposition... et pour les six premières minutes du film qui sont profondément touchantes.

PUBLICITÉ

## Dans votre Quartier, une entreprise à votre Service



Installation  
arrosage automatique



Entretien de jardins



Canalisations

Lauréat du Prix de l'entreprise formatrice 2017  
pour le Pôle nature et environnement

**Baussant**  
paysages sa

A Thônex • 022 347 04 05

[www.baussant.ch](http://www.baussant.ch)

Christian Schnegg, Directeur



# Sudoku

PAR MAYLIS

Les règles du sudoku sont très simples. Le but du jeu est de remplir les cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 6 |   |   | 3 | 2 |   | 4 |
| 1 | 4 |   | 9 | 2 |   |   |   | 7 |
| 3 |   | 8 |   |   | 7 | 1 |   | 9 |
|   | 8 | 1 | 3 |   | 5 |   | 7 | 6 |
| 4 |   |   | 2 | 6 |   |   |   |   |
| 5 | 6 |   |   |   | 1 | 4 | 2 | 3 |
| 6 |   |   |   | 9 | 4 |   | 3 |   |
|   | 3 | 7 | 5 |   |   |   |   | 2 |
| 8 |   |   | 6 |   | 2 |   | 9 | 5 |

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

## Solutions du n° 536

Gagnante:  
Anna Yakoklev Sugita,  
9 ans, de Chêne-Bourg.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 4 | 9 | 1 | 5 | 8 | 7 | 3 | 2 |
| 2 | 3 | 5 | 6 | 4 | 7 | 8 | 1 | 9 |
| 8 | 1 | 7 | 2 | 3 | 9 | 4 | 5 | 6 |
| 1 | 9 | 8 | 3 | 7 | 5 | 2 | 6 | 4 |
| 3 | 7 | 6 | 4 | 8 | 2 | 1 | 9 | 5 |
| 4 | 5 | 2 | 9 | 1 | 6 | 3 | 7 | 8 |
| 5 | 6 | 1 | 8 | 2 | 3 | 9 | 4 | 7 |
| 7 | 8 | 3 | 5 | 9 | 4 | 6 | 2 | 1 |
| 9 | 2 | 4 | 7 | 6 | 1 | 5 | 8 | 3 |

# Sornettes et Fariboles

Je reviens d'une "visite" des Trois-Chêne et suis passablement effondrée. Mes grands-parents qui m'ont élevée n'auraient jamais acheté ce terrain pour y faire construire s'ils avaient su la considérable extension que prendraient les localités. Il faut que tout le monde se loge, d'accord, mais de là à se juxtaposer dans des cubes violets ou orange vifs, il y a un pas.

Autrefois, ma grand-mère, en descendant du tram 12, entendait fréquemment cette question :

– « Où habitez vous ? » Il faut dire qu'en ce temps lointain les gens se parlaient...

Quand elle répondait poliment « à Chêne-Bourg », on lui renvoyait une remarque horrifiée : « ah mais c'est très loin » ! C'est un peu l'exclamation que l'on peut produire si on vous mentionne Onex ou le Lignon. Que sont devenus les endroits charmants qui virent la perte de notre innocence ou pas ?

J'avais perdu une bague de prix chez un garagiste où j'avais déposé ma voiture. Il me téléphona immédiatement quand il l'a découvert. Même les gens étaient plus agréables. Les élèves aussi, les sujets à interviewer charmants. N'empêche que le paysage actuel me renfrogne.

LILIANE ROUSSY

# Sucré-salé autour du monde

## Un petit tour dans les Balkans ?

Préparons quelques poivrons farcis au fromage de brebis.  
Achetons quelques poivrons de couleurs, enlevons les queues et vidons-les.  
Pour la farce, écrasons le fromage de brebis avec une fourchette et incorporons des œufs entiers battus en proportion.  
Farcissons chaque moitié de piment avec ce mélange assaisonné.  
Huillons un plat à four pour y déposer les poivrons farcis agrémentés d'un peu de parmesan.  
Cuisons à four chaud pendant 25 minutes.  
Cette préparation peut très bien être servie à l'apéritif, soit en plat principal avec du riz et de la salade. On n'est pas forcé de manger de la viande tous les jours.

L.R.

PUBLICITÉ

# PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima  
sont à votre entière disposition pour :

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches

- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

**TRAVAIL ARTISANAL SOIGNÉ  
EFFECTUÉ PAR DES PROFESSIONNELS**

**HORAIRE ANNUEL**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi: 7h30-12h00 – 14h00-18h30  
Jeudi: 8h30-12h00 – 14h00-18h30 / Fermé le samedi

**1, rue de Genève (face au cinéma Forum)  
022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg**

## Chêne en poésie

Oiseaux blancs  
Sur fond noir  
Vos ailes tranchent la nuit  
Sans aucun bruit  
Qui êtes-vous  
D'où venez-vous  
Est-ce l'odeur des barques de pêche  
Qui vous attire

Ou l'éclat vif des réverbères  
Demain  
Le jour vous redonnera  
Ô mouettes  
Vos cris en même temps  
que la vie

Josette Félix, Thônex

Monture  
Offerte\*

Optic 2000<sup>ANS</sup>

Une nouvelle vision de la vie



\*A l'achat de 2 verres correcteurs ESSILOR traités antireflets de dernière génération CRIZAL<sup>®</sup> SAPPHIRE+™

**Optic 2000 Chêne-Bourg**  
**115 Rue de Genève - 1226 Thônex - Tél. 022 349 11 89**